

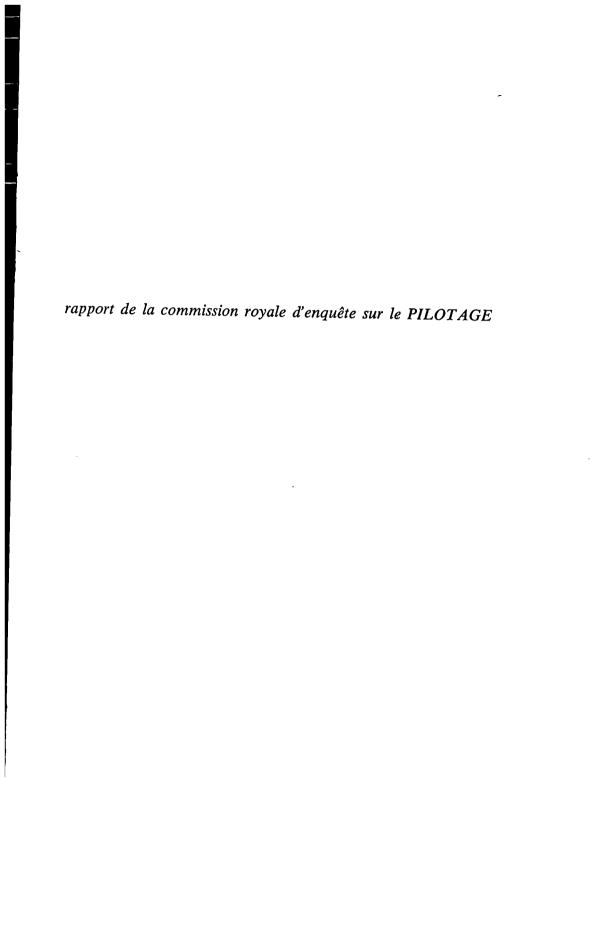
TITRE 1



Cet ouvrage apportisch la bibliothèque de BUREA'J DU CONTEL FRIVE

rapport de la commission royale d'enquête sur le PILOTAGE

appendices - TITRE 1





rapport de la commission royale d'enquête sur le PILOTAGE

TITRE I

Appendices

©

Droits de la Couronne réservés En vente chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, et dans les librairies du Gouvernement fédéral:

HALIFAX

1735, rue Barrington

MONTRÉAL

Édifice Æterna-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine

OTTAWA

Édifice Daly, angle Mackenzie et Rideau

TORONTO

221, rue Yonge

WINNIPEG

Édifice Mall Center, 499, avenue Portage

VANCOUVER

657, rue Granville

ou chez votre libraire.

Prix \$5 (les deux volumes) Nº de catalogue Z1-1962/2-1F

Prix sujet à changement sans avis préalable

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.

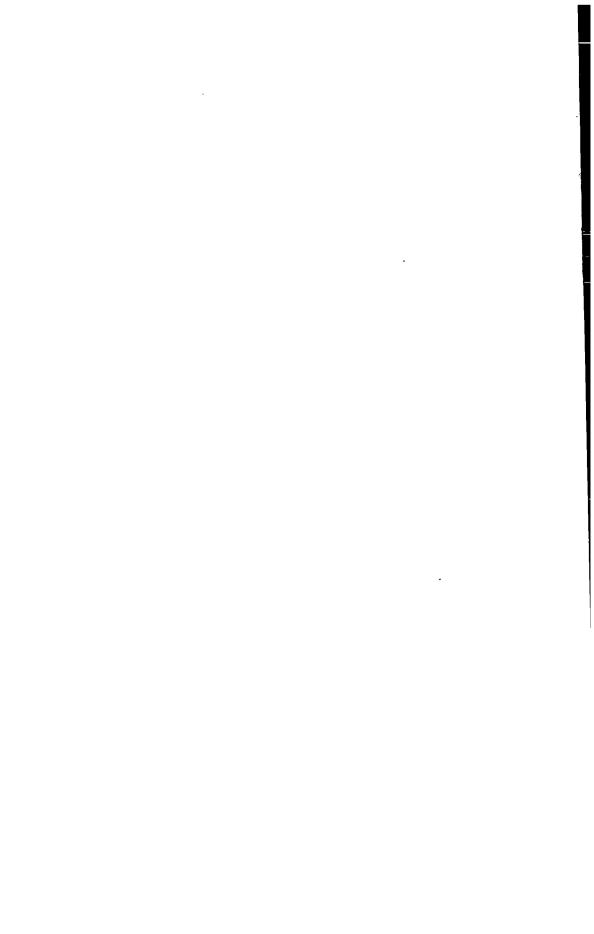
Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie Ottawa, Canada

1968

LISTE DES APPENDICES

AU TITRE I DU RAPPORT

		PAGE
I.	Lettres patentes nommant la Commission	641
П.	Liste des circonscriptions de pilotage du Canada (à l'exception des Grands lacs) établies depuis la Loi sur le pilotage de 1873, indiquant celles qui fonctionnaient en 1966.	
III.	Liste des circonscriptions en fonctionnement, des ports et des régions où l'on effectue du pilotage, avec le nombre de pilotes en 1966	
IV.	Carte générale des circonscriptions.	651
v.	Règles de pratique et de procédure	653
VI.	Liste des audiences	655
VII.	Témoins, conseillers juridiques et autres personnes qui ont comparu	657
v ш.	Mémoires	667
IX.	Étude sur le coût du pilotage régi par la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada, 1961 à 1965, et annexes 1 à 9—Par McDonald, Currie & Co., comptables agréés.	
X.	Évaluation des répercussions économiques des coûts du pilotage—Par M. R. M. Campbell, de Kates, Peat, Marwick & Co	769
XI.	Étude sur la valeur relative des différents critères servant ou pouvant servir au calcul des droits de pilotage. Par Richard Lowery, architecte naval	795
XII.	Rapport sur les régimes des pensions des pilotes et des personnes à charge— Par <i>The Wyatt Company</i> , actuaires et experts-conseils en avantages spéciaux aux employés	825
XIII.	Pilotage à l'étranger	843
YIV	Lista des décisions judicipires citées	902



APPENDICE I

COMMISSION

nommant

L'HONORABLE YVES BERNIER

ET AUTRES

commissaires chargés d'enquêter sur les problèmes relatifs au pilotage maritime au Canada.

 Datée......le 30 novembre 1962

 Enregistrée.....le 30 novembre 1962

 Film 129
 Document 142

L. C. LAFLEUR

Pour le sous-registraire général du Canada

Renvoi nº 170244



GEORGES P. VANIER

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

(Grand Sceau du Canada)

E. A. DRIEDGER Sous-procureur général

A TOUS CEUX à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner

SALUT:

VU les dispositions de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, au chapitre 154 des Statuts révisés du Canada, 1952, en vertu desquelles Son Excellence le Gouverneur en conseil, par le décret C.P. 1962–1575 du premier jour de novembre de l'an de grâce mil neuf cent soixante-deux, dont un exemplaire est ici joint, a autorisé la nomination de nos Commissaires y et ci-après désignés pour qu'ils fassent enquête et présentent un rapport sur les problèmes relatifs au pilotage maritime au Canada, tout particulièrement en ce qui concerne le pilotage assuré en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada, et qu'ils recommandent les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter au système de pilotage actuel, compte tenu de la sécurité de la navigation, de l'expansion du transport maritime, des intérêts des pilotes, des armateurs, des capitaines et du grand public, et en particulier, mais sans restreindre la portée générale de ce qui précède, pour que les Commissaires fassent enquête et présentent un rapport sur les points suivants:

- a) L'étendue et la nature des exigences du pilotage maritime, y compris le pilotage obligatoire, le paiement obligatoire des droits de pilotage et les exemptions;
- b) Les fonctions, les responsabilités et la condition des pilotes de la marine;
- c) La valeur du mécanisme prévu dans la Loi sur la marine marchande du Canada en ce qui concerne l'administration, la réglementation et le financement des services de pilotage, en tenant compte de certains facteurs comme l'accomplissement de ces services, la détermination, la perception et l'affectation des droits de pilotage, ainsi que l'admission dans le service, les normes techniques, la conduite, le revenu, le bien-être et la pension des pilotes,

et a conféré à Nosdits Commissaires certains droits, pouvoirs et privilèges comme on pourra mieux en juger en se rapportant audit décret.

SACHEZ DONC MAINTENANT que sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous nommons, constituons et désignons par les présentes, l'honorable Yves Bernier, juge de la Cour Supérieure du Québec, de la Ville de Québec en la province de Québec; M. Robert Knowlton Smith, de Waterloo en la province d'Ontario; et M. Harold Alexander Renwick, de la ville de Vancouver en la province de Colombie-Britannique, pour agir comme Nos Commissaires dans la poursuite de ladite enquête.

IL APPARTIENDRA auxdits honorable Yves Bernier, Robert Knowlton Smith et Harold Alexander Renwick de détenir et d'exercer lesdites fonctions et d'en jouir, durant Notre bon plaisir, avec les droits, pouvoirs, privilèges et émoluments attachés, de droit et en vertu de la loi, auxdites fonctions.

ET NOUS autorisons par les présentes Nosdits Commissaires à exercer tous les pouvoirs que leur confère l'article 11 de la Loi sur les enquêtes et à recevoir, dans toute la mesure possible, l'aide des ministères, services et organismes du gouvernement.

ET NOUS autorisons, par les présentes, Nosdits Commissaires à adopter les moyens et les méthodes qu'ils jugeront, au besoin, utiles pour la poursuite régulière de l'enquête, et à siéger aux dates et aux endroits du Canada qu'ils pourront fixer à l'occasion.

ET NOUS autorisons par les présentes Nosdits Commissaires à retenir les services des avocats, du personnel et des conseillers techniques, dont ils pourront avoir besoin, à des taux de rémunération et de remboursement sujets à l'approbation du Conseil du Trésor.

ET NOUS demandons et ordonnons, par les présentes, à Nosdits Commissaires de faire rapport au Gouverneur en conseil avec une diligence raisonnable et de déposer au bureau de l'archiviste fédéral les documents, dossiers et registres de la Commission dès que ce sera raisonnablement possible après la conclusion de l'enquête.

ET DE PLUS Nous nommons l'honorable juge Bernier président de ladite Commission.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre fidèle et bien-aimé major-général GEORGES-PHILIAS VANIER, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, à qui Nous avons décerné Notre Croix militaire et Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce trentième jour de novembre de l'an de grâce mil neuf cent soixante-deux, le onzième de Notre règne.

Par ordre,

JEAN MIQUELON

Sous-secrétaire d'État

C.P. 1962-1575

Copie certifiée conforme au procès-verbal d'une réunion du Comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 1^{et} novembre 1962.

Le Comité du Conseil privé, sur avis conforme du très honorable M. John George Diefenbaker, Premier ministre, recommande que

l'honorable M. Yves Bernier, juge de la Cour supérieure du Québec, de Québec, P.Q.,

- M. Robert Knowlton Smith, de Waterloo, Ontario, et
- M. Harold Alexander Renwick, de Vancouver, Colombie-Britannique,

soient nommés commissaires, sous le régime de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, pour faire enquête et présenter un rapport sur les problèmes relatifs au pilotage maritime au Canada, tout particulièrement en ce qui concerne le pilotage assuré en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada, et recommander les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter au système de pilotage actuel, compte tenu de la sécurité de la navigation, de l'expansion du transport maritime, des intérêts des pilotes, des armateurs, des capitaines et du public en général; en particulier, sans restriction de la portée générale de ce qui précède, la Commission fera enquête et présentera un rapport sur les points suivants:

- a) L'étendue et la nature des exigences du pilotage maritime, y compris le pilotage obligatoire, le paiement obligatoire des droits de pilotage et les exemptions;
- b) Les fonctions, les responsabilités et la condition des pilotes de la marine;
- c) La valeur du mécanisme prévu dans la Loi sur la marine marchande du Canada en ce qui concerne l'administration, la réglementation et le financement des services de pilotage, en tenant compte de certains facteurs comme l'accomplissement de ces services, la détermination, la perception et l'affectation des droits de pilotage, ainsi que l'admission dans le service, les normes techniques, la conduite, le revenu, le bien-être et la pension des pilotes.

Le Comité recommande, en outre,

- 1. que les Commissaires soient autorisés à exercer tous les pouvoirs que leur confère l'article 11 de la Loi sur les enquêtes, et qu'ils reçoivent toute la collaboration possible des ministères, départements et organismes du gouvernement;
- 2. que les Commissaires adoptent la procédure et les méthodes qu'ils peuvent, au besoin, juger avantageuses pour la poursuite régulière de l'enquête, et siègent aux dates et aux endroits du Canada qu'ils peuvent fixer à l'occasion;
- 3. que les Commissaires soient autorisés à retenir les services des avocats, du personnel et des conseillers techniques, dont ils pourront avoir besoin, à des taux de rémunération et de remboursement sujets à l'approbation du Conseil du Trésor;
- 4. que les Commissaires fassent rapport au Gouverneur en conseil avec une diligence raisonnable et déposent au bureau de l'archiviste fédéral les documents et dossiers de la Commission dès que ce sera raisonnablement possible après la conclusion de l'enquête; et
 - 5. que l'honorable juge Bernier soit président de la Commission.

Le greffier du Conseil privé, R. B. BRYCE.

APPENDICE II

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS DE PILOTAGE DU CANADA

(A l'exception des Grands lacs)

Établies depuis la Loi sur le pilotage de 1873, indiquant celles qui fonctionnaient encore en 1966

Circonscriptions	Établiss	ement	Aboli	tion	Remarques
COLOMBIE-BRITANNIQUE					
Colombie-Britannique	5 mai	1875	15 avril	1879	
Yale et New Westminster	15 avril	1879	6 févr.	1904	Créée comme circonscription locale distincte.
Port de Nanaïmo et ports voisins	15 0	1070	10	1010	
Victoria et	15 avril	1879	10 sept.	1919	37 13
Esquimalt	20 févr.	1880	10 sept.	1919	" "
Vancouver	6 févr.	1904	10 sept.	1919	79 29
New Westminster	6 févr.	1904	en fonction	onne-	27 33
Colombie-Britannique			*******		. ,
créée de nouveau	10 sept.	1919	26 avril	1920	On a redonné à la circons- cription de CB. les li- mites qu'elle avait en 1875, à l'exclusion de New West- minster, pour l'abolir en- viron huit mois plus tard.
créée de nouveau	22 mars	1929	en fonction ment	onne-	On a créé de nouveau la cir- conscription de CB. pour qu'elle comprenne toutes les eaux de CB., à l'ex- ception de New West- minster.
	_	MA	NITOBA		
Churchill	13 juill.	1933	en fonctio ment	nne-	
Spint I amount !		ON	TARIO		
Saint-Laurent / Kingston/Ottawa	3 mai	1934	17 nov.	1960	,
Kingston	17 nov.	1960	en fonctio ment		Même si elle fait partie de l'organisation de pilotage des Grands lacs, la circonscription de Kingston a été créée en vertu de la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada.
Cornwall	17 nov.	1960	en fonctio ment	nne-	

Circonscriptions	Établisse	ment	Abolit	ion	Remarques
		Qī	JÉBEC		
Québec	Loi sur le tage de		en fonctio	nne-	Art. 322 de la Loi sur la ma- rine marchande du Canada.
Montréal	Loi sur le tage de		en fonction	nne-	Art. 323 de la Loi sur la marine marchande du Canada.
Rivière Saguenay	19 janv.	1904	20 juill.	1905	Fait partie de la circonscription de Québec depuis le 20 juillet 1905.
	NO	UVEAU	J-BRUNS\	WICK	
Restigouche	2 juill.	1876	9 févr.	1935	
Bonaventure County	3 avril	1889	9 févr.	1935	
Rivière Restigouche	9 févr.	1935	en fonction ment	onne-	
Bathurst	9 avril	1878	en fonction ment	nne-	
Caraquet	9 avril	1878	en fonctionne- ment		
Miramichi	7 mai	1874	4 en fonctionne- ment		
Richibucto	21 avril	1875	'5 en fonctionne- ment		
Buctouche	28 avril	1877	en fonction ment	onne-	
Shediac	19 mai	1876	en fonction ment	onne-	
Cocagne	28 avril	1877	25 févr.	1960	
Charlotte County	2 avril	1874	25 févr.	1960	
Sackville	12 juill.	1877	17 mai	1924	
Harvey et Waterside	1er sept.	1891	17 mai	1924	Ces cinq circonscriptions on
Hillsborough et Hopewell	mai	1897	17 mai	1924	été réunies à la circons cription de Chignecto le
Amherst, NÉ	24 mars	1908	17 mai	1924	17 mai 1924.
Shepody Basin	24 juin	1911	17 mai	1924	
Chignecto	17 mai	1924	25 févr.	1960	,
Shippegan	30 juin	1938	25 févr.	1960	
Baie Verte et Port Elgin	30 mai	1883			
Saint-Jean	6 juin	1874	en foncti ment	onne-	

Circonscriptions	Établiss	ement	Aboli	tion	Remarques
NOUVE			LLE-ÉCO	SSE	
Halifax	6 juin	1874	en fonction	onne-	
Sydney	9 avril	1874	en fonction	onne-	
Lacs Bras d'Or	7 mai	1874	en foncti	onne-	
Richmond County	23 févr.	1894	9 sept. 1943		La circonscription de Rich- mond County a été réunie à la circonscription de Bras d'Or Lakes le 9 sep- tembre 1943.
Pugwash	2 févr.	1877	en fonction	onne	temore 1945.
Pictou	23 mars	1874	en fonctio	nne-	
Sheet Harbour	8 déc.	1938	en fonction	onne-	
Tatamagouche et Brûlé	15 avril 16 mai 11 juin 10 juin 24 janv. 28 févr. 30 mai 11 juin 8 août 16 mai 9 avril 10 juill. 19 juin 4 mai 27 mai 15 avril	1879 1879 1879 1880 1881 1881 1883 1898 1903 1907 1886 1885 1878	26 févr. 25 févr. 25 févr. 25 févr. 25 févr. 25 févr. 25 févr. 25 févr. 25 févr. 13 avril 13 avril 13 avril 13 avril 17 juin	1960 1960 1960 1960 1960 1960 1960 1960	
	ព្រះព្	NII PRI	NCE-ÉDO	NIIA D F	
Summerside	9 juin	1877	30 sept.	1931	Ces cinq circonscriptions ont
Alberton	8 juin	1877	30 sept.	1931	été fusionnées dans la nou-
Crapaud	22 mars	1878	30 sept.	1931	velle circonscription de
New London	16 avril	1878	30 sept.	1931	l'Ile du Prince-Edouard qui comprend toutes les eaux
Richmond Bay	1er sept.	1898	30 sept.	1931	autour de l'île jusqu'à un mille au large des côtes.
Île du Prince-Édouard	30 sept.	1931	en fonction ment	onne-	

Circonscriptions	Établissement		Abolition	Remarques
		TERF	RE-NEUVE	
Botwood	1 ^{er} janv.	1965	en fonctionne- ment	Ces cinq circonscriptions ont été établies en vertu de la
Humber Arm	1 ^{er} janv.	1965	en fonctionne- ment	législation de Terre-Neuve plusieurs années avant
Port-aux-Basques	1 ^{er} janv.	1965	en fonctionne- ment	qu' elle se joigne au Canada le 31 mars 1949. Après la
Saint-Jean	1 ^{er} janv.	1965	en fonctionne- ment	proclamation pour Terre- Neuve de la Partie VI de
Lewisporte			1er janv. 1965	la Loi sur la marine mar- chande du Canada le 1er janvier 1965, toutes ces circonscriptions ont été ré- tablies en vertu de cette loi, à l'exception de la circonscription de Lewis- porte qui disparaissait à cette date.

RÉSUMÉ

	Nombre de circonscriptions				
Province	Établies	Abolies	En fonctionnement		
Colombie-Britannique	8	6	2		
Manitoba	1	_	1		
Ontario	3	1	2		
Québec	3	1	2		
Nouveau-Brunswick	20	12	8		
Nouvelle-Écosse	23	17	6		
Île du Prince-Édouard	6	5	1		
Terre-Neuve	5	1	4		
TOTAL	69	43	26		

APPENDICE III

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS EN FONCTIONNEMENT, DES PORTS ET DES RÉGIONS

Où l'on effectue du pilotage, avec le nombre de pilotes en 1966

TABLEAU 1

Circonscriptions établies en vertu de la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada (non compris Kingston) où le ministre des Transports est l'autorité de pilotage

Québec (Québec)	85
Montréal (Québec)	
—pilotes de rivière 136	
—pilotes de port 20	
	156
Cornwall (Ontario)	37
Halifax (NÉ.)	16
Sydney (NÉ.)	9
Bras d'Or Lakes (NÉ.)	2
Saint-Jean (NB.)	8
Churchill (Manitoba)	2
Colombie-Britannique	74
Nombre total de pilotes	389

TABLEAU 2

Circonscriptions établies en vertu de la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada où une commission locale est l'autorité de pilotage

New Westminster (CB.)	7
Île du Prince-Édouard	6
Rivière Restigouche (NB.)	2
Bathurst (NB.)	3
Caraquet (NB.)	2
Miramichi (NB.)	4
Richibucto (NB.)	1
Buctouche (NB.)	3
Shediac (NB.)	3
Pugwash (NÉ.)	4
Pictou (NÉ.)	2
Sheet Harbour (NÉ.)	2
Saint-Jean (TN.)	8
Botwood (TN.)	3
Port-aux-Basques (TN.)	2
Humber Arm (TN.)	3
Nombre total de pilotes	55

TABLEAU 3

«Circonscriptions» des Grands lacs (y compris Kingston)

Partie VIA de la Loi sur la marine marchande du Canada

Nombre total de pilotes	
Circonscription nº 3	6
Circonscription nº 2	50
Circonscription no 1 (Kingston)	29

TABLEAU 4

Goose Bay—Pilotage administré par le ministère des Transports en vertu de la Loi sur l'administration financière

Nombre 1	total de	pilotes	2

()

TABLEAU 5

Pilotage dans les zones non organisées

Endroit	
Baie Comeau (Québec) (Cargill Grain Company)	2
Port-Cartier (Québec) (Cartier Mining Company)	2
Sept-Îles (Québec) (Iron Ore Company of Canada)	5
Havre St-Pierre (Québec)	1
Gaspé (Québec)	3
Chandler (Québec)	2
Ailleurs (approximation)	10
Nombre total de pilotes	25

CARTE DES CIRCONSCRIPTIONS ET APPENDICE IV

ZONES* DE PILOTAGE DU CANADA

Colombie-Britannique Colombie-Britannique New Westminster Manitoba . Circonscription ou Zone* Churchill

*Circonscription des Grands lacs n° 3
(St. Mary's River)
*Circonscription des Grands lacs n° 2
(Sarnia-Port Weller)
*Circonscription des Grands lacs n° 1
(Kingston)

Cornwall

Québec .. Montréal Québec

*Baie Comeau *Port-Cartier

*Sept-Îles *Havre Saint-Pierre *Gaspé

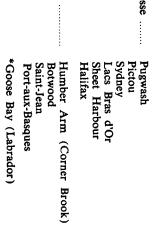
*Chandler

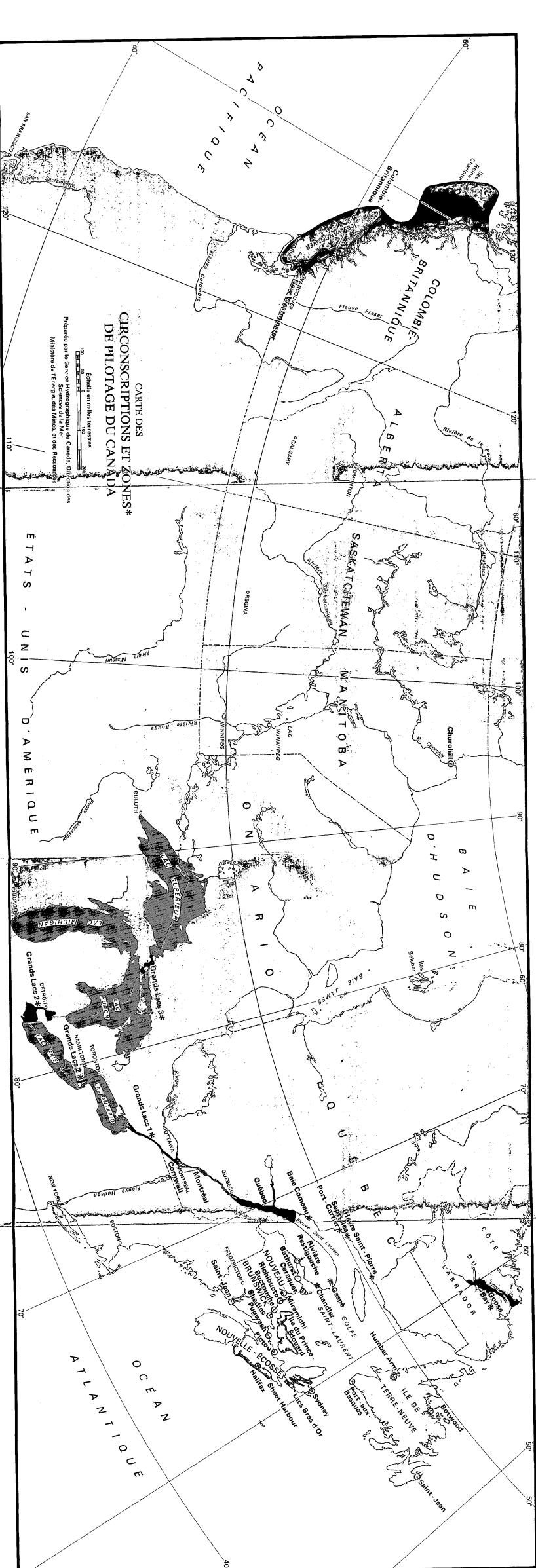
Nouveau-Brunswick .. Caraquet
Miramichi
Richibucto
Buctouche
Shediac
Saint-Jean Rivière Restigouche Bathurst

Île du Prince-Édouard Île du Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse Pictou Sydney Pugwash

Terre-Neuve ...





APPENDICE V

RÈGLES DE PRATIQUE ET DE PROCÉDURE

CHAPITRE PREMIER

Audiences

- Règle 1. La Commission tiendra des audiences publiques quand et où elle le jugera à propos; une dernière audience générale aura lieu avant que la Commission termine son enquête.
- Règle 2. Ces audiences seront annoncées dans les journaux au moins six semaines d'avance.
- Règle 3. Il pourra aussi y avoir des audiences à huis clos si la Commission le juge à propos.
- Règle 4. Toute personne ou tout organisme public ou privé qui désire présenter un mémoire à la Commission ou comparaître devant elle à l'une quelconque de ses audiences publiques doit lui fournir son mémoire ou lui faire parvenir sa demande de comparution au moins deux semaines avant la date fixée pour le début de l'audience.
- Règle 5. Quiconque comparaît devant la Commission peut le faire soit en personne soit par avocat; les organismes publics ou privés peuvent se faire représenter par leurs dirigeants.
 - . Un état nominatif sera dressé pour chaque audience et envoyé par la poste au moins cinq jours avant l'audience à tous ceux qui auront présenté un mémoire ou demandé à comparaître, et chacun sera appelé et entendu suivant l'ordre établi dans l'état nominatif, à moins que la Commission n'en décide autrement.
- Règle 7. On fera le compte rendu sténographique des audiences publiques de la Commission. Il sera possible d'acheter des copies des transcriptions. Ceux qui en désirent devront s'adresser au secrétaire, qui leur en fera connaître le coût.

CHAPITRE II

Mémoires

- Règle 8. Les mémoires doivent traiter des sujets sur lesquels porte l'enquête de la Commission Royale, conformément au décret du conseil C.P. 1962–1575 (copie ci-jointe).
- Règle 9. Les conclusions qu'on avance, les opinions qu'on exprime et les recommandations qu'on soumet doivent s'appuyer sur des données de fait.
- Règle 10. Les recommandations doivent être aussi précises que possible; elles doivent indiquer les mesures à prendre, quand et où elles doivent être prises, et les résultats qu'on peut en attendre.
- Règle 11. Les recommandations doivent, si possible, se conformer aux alinéas a), b) et c) du décret du conseil C.P. 1962–1575.
- Règle 12. Les mémoires doivent être précédés d'un résumé des principales conclusions et recommandations.
- Règle 13. S'il est fait mention de quelque loi, un renvoi citera l'article ou les articles dont il s'agit.
- Règle 14. Un mémoire qui a trait à l'exécution ou à l'omission de travaux particuliers s'accompagnera d'un plan ou dessin et de détails suffisants pour bien montrer ce dont il s'agit.
- Règle 15. Tout document, à l'exception des textes de loi, cité dans un mémoire ou nécessaire à sa compréhension, doit être déposé avec le mémoire; l'inobservation de cette règle pourrait priver la personne qui dépose le mémoire du droit de se servir d'un tel document.
- Règle 16. Les personnes qui présentent des mémoires doivent aussi fournir à la Commission les autres données et renseignements que la Commission pourra exiger, sous la forme et de la manière prescrites dans chaque cas.

- Règle 17. Les mémoires doivent être à interligne double et à alinéas numérotés consécutivement; ils seront présentés sur papier ministre (8 po. ½ sur 14 po.), imprimés, dactylographiés ou écrits lisiblement à l'encre, en français ou en anglais, et d'un côté de la feuille seulement.
- Règle 18. Mention doit être faite du nom, de l'occupation, du domicile ou du lieu d'affaires de la personne, ou du groupement, qui présente le mémoire, et, s'il s'agit d'une association, des objectifs et du nombre total de membres qui font partie du groupement.
- Règle 19. Les mémoires doivent être déposés en quinze exemplaires, sauf pour ce qui est des documents ou des pièces, dont on peut ne déposer que deux exemplaires.
- Règle 20. Un exemplaire de chaque mémoire et des documents y annexés se trouvera, à compter de la date de leur dépôt, dans le bureau du secrétaire de la Commission, à la disposition de ceux qui voudraient en prendre connaissance.
- Règle 21. C'est aux personnes et aux organismes qui présentent des mémoires qu'il incombe d'en faire la distribution; toute demande d'exemplaires sera transmise à la personne ou à l'organisme qui a présenté le mémoire.

CHAPITRE III

Témoignages

- Règle 22. Lors des audiences, les mémoires seront acceptés comme s'ils avaient été lus, mais les faits qui y sont allégués doivent être établis par des témoignages appropriés.
- Règle 23. Il est permis de recourir à des témoignages de spécialistes sur toute question pertinente.
- Règle 24. On pourra présenter des plaidoyers de vive voix ou par écrit au cours de l'audience où les témoignages sont entendus, ou encore lors de la dernière audience.
- Règle 25. La loi sur la preuve au Canada, de même que les lois sur la preuve en vigueur dans la province où siège la Commission, s'appliqueront aux audiences, dans la mesure du possible.
- Règle 26. Personne n'aura accès aux témoignages rendus au cours d'audiences à huis clos.

CHAPITRE IV

Témoins

- Règle 27. Les témoins ou les parties qui ne comparaissent pas de leur plein gré pourront être sommés de comparaître au gré de la partie désirant leur comparution ou à celui de la Commission, aux termes d'une assignation en bonne et due forme délivrée en conformité des lois de la province où siège la Commission.
- Règle 28. Sous peine d'application des rigueurs de la loi, le témoin ou la partie ainsi assigné devra se présenter à l'audience, à l'endroit, au jour et à l'heure indiqués.

CHAPITRE V

Modifications

- Règle 29. Les présentes règles pourront être modifiées à l'occasion sans avis préalable.
- Règle 30. Les présentes règles ont pour objet de faciliter les travaux de la Commission et l'exercice de ses fonctions; elles doivent être interprétées dans ce sens.

Fair à Ottawa ce 20e jour de décembre 1962.

La Commission royale d'enquête sur le pilotage

Le secrétaire,

G. W. NADEAU.

APPENDICE VI

LISTE DES AUDIENCES

Lieu des audiences	Date des audiences
Ottawa (Ontario)	21 décembre 1962
Charlottetown (Î.PÉ.)	11 février 1963
Shediac (NB.)	13 février 1963
Saint-Jean (NB.)	14 et 15 février 1963
Vancouver (CB.)	
Prince Rupert (CB.)	
New Westminster (CB.)	
Vancouver (CB.)	30 mars 1963
Saint-Jean (TN.)	
Lewisporte et Botwood (TN.)	4 mai 1963
Corner Brook (TN.)	6 au 8 mai 1963
Baie Comeau (Québec)*	18 mai 1963
Port-Cartier et Sept-Îles (Québec)*	19 mai 1963
Gaspé et Chandler (Québec)*	20 mai 1963
Dalhousie et Bathurst (NB.)*	21 mai 1963
Caraquet (NB.)*	22 mai 1963
Miramichi et Richibucto (NB.)*	23 mai 1963
Buctouche (NB.)*	24 mai 1963
Pugwash (NÉ.)*	24 mai 1963
Pictou (NÉ.)*	25 mai 1963
Halifax (NÉ.)	28 au 30 mai 1963
North Sydney (NÉ.)	3 au 5 juin 1963
Saint-Jean (NB.)	6 et 7 juin 1963
Montréal (Québec)	
Québec (Québec)	
Chicoutimi (Québec)	29 et 30 juillet 1963
Fort Churchill (Manitoba)	1er août 1963
Saint-Jean (NB.)	26 et 27 août 1963
Québec (Québec)	
Montréal (Québec)	
Montréal (Québec)	18 au 29 novembre 1963
Montréal (Québec)	
Montréal (Québec)	
Montréal (Québec)	3 au 18 février 1964

Appendice VI

Lieu des audiences	Date des audiences
St. Catharines (Ontario)	9 au 13 mars 1964
Toronto (Ontario)	
Toronto (Ontario)	
Ottawa (Ontario)	
Toronto (Ontario)	
Ottawa (Ontario)	
Ottawa (Ontario)	
Ottawa (Ontario)**	

^{*}Audiences tenues à bord du C. D. Howe

^{**}Plaidoiries

APPENDICE VII

TÉMOINS, CONSEILLERS JURIDIQUES ET AUTRES PERSONNES QUI ONT COMPARU

TÉMOINS		OMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME
Albinson, G. B	Pilote de la circonscription de pilotage nº 2	,
,	Grands lacs	-, 113 114
Alexander, W. B.	Pilote du port de Saint-Jean (NB.)	115, 114
Allard, G. F	Courtier en douane, Gaspé	CDH /3
Allard, H	Conseil des ports nationaux, Québec	CD11/3
Amiot, L	Capitaine de port, Baie Comeau	42, 50, 01, 02 CDH/1
Angus, R. B	Upper Lakes Steamship Ltd	126
Antle, T. W	Autorité de pilotage, Botwood	25
Arcand, H	Pilote de Montréal	79 80
Armstrong, R	Association des employés de la marine	75, 60
	canadienne	150
Barras, R	Pilote de Québec	52 53
Barrick, J. S	Agent régional de la marine, Prescott	37 116
Barry, V	Canadian Merchant Service Guild	152
Bateman, S. C.	Ministère des Transports, Ottawa	155
Baxter, J. R	Ministère des Transports, Ottawa	149 154
Beatty, G. E	Pilote de la circonscription de pilotage nº 2,	. 142, 134
	Grands lacs	115
Beaudet, G	Conseil des ports nationaux, Montréal	107
Beaudet, J. T.	Pilote de Baie Comeau	CDH/1
Bédard, J. A. B.	Pilote de Québec, Fédération des pilotes du	. CDII/I
,	Saint-Laurent	73_76 94_97 109
		110
Bélanger, B	Pilote de Montréal	
Bell, J. D.	Pilote du lac Ontario	120
Benson, P. C. Cdr	Capitaine de port, chantier maritime de la	. 120
	M.R.C. Halifax	28
Bernier, H. P	Pilote de Québec	80. 81
Bessette, F	Ministère des Travaux publics, Montréal	. 40
Bissonnette, J. R. G	Pilote de Kingston	90-93, 119, 137
Blanchet, G	Conseil des ports nationaux, Québec	. 50
Bodensieck, C. A	Canada Steamship Lines Ltd	. 126
Bond, A. H	Association du service civil du Canada	124
Bouchard, A	Saguenay Terminals Ltd	. 54
Brie, L. G	Officier-commandant, Institut de Marine de	,
	Rimouski	. 73
Brock, S. S	Canadian Overseas Shipping Ltd	. 108
Brodie, D. C	C. Gardner Johnson Ltd	. 8
Brodie, W. E	Ramsay, Greig Co	. 51
Brown, J. A	Ministère des Travaux publics, Halifax	. 28
Brownell, F. E	Pilote de Pugwash	CDH/9
Bugden, L. E	Ministère des Transports, Saint-Jean (TN.)	19
Burke, J. J	Saguenay Shipping Ltd	9, 10
Burnside, R. J	Administration de la Voie maritime du	
	Saint-Laurent	37-39 41 42 138
Burry, S	Pilote d'Humber Arm	25
Campbell, D. J	Pilote des lacs Bras d'Or	32, 33
Campbell, J. A	Dominion Steel and Coal Corp	31
Campbell I H	Pilote de Sydney	22

COMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME

TÉMOINS

Cardin, J. R	Relations industrielles, pilotes du Saint-	
	Laurent	76, 77
Carpenter, F. J	Chambre de commerce de Lewisporte	23
Carr. A. F.	Autorité de pilotage, rivière Restigouche	CDH/4
Catinus W. A. W.	Ministère des Transports, Montréal	43-46
Chisholm W C	Capitaine de remorqueur, Saint-Jean (NB.)	34, 35
Clarge P	Blue Peter Steamship Ltd	19
Clarton I F	Commissaires du havre de New Westminster	14
Class T	Kent Lines Ltd	34
Clary, I	Autorité de pilotage, Richibucto	CDH/7
Cleiand, J. O	Ministère des Transports Ouébos	62
Cloutier, J. E	Ministère des Transports, Québec	1
Clow, E. R	Pilote de l'Île du Prince-Édouard	2 25 120 122
Cobham, R. V	Pilote de Saint-Jean (NB.)	3, 33, 149, 133, 152, 152
		152, 153
Coles, H. G	Pilote de Vancouver	1/
Colley, H	Colley Motor Ships Ltd	
		137
Collins, M	Pilote de Saint-Jean (TN.)	21, 22, 153
Collinson, W. E	Quebec North Shore Paper Co	101
Colauhoun, J. H.	Cunard Steamship Co	51
Conley A R	Canadian Pacific Steamship, capitaine de bac	3, 35
Connolly I I	Aluminium Co. of Canada	10
Cook I V	Muskegan Harbour Authority, Port Director	
COOK, J. V	(IICA)	148
Câté C E	(U.S.A.)	140
Cote, C. E	Constants	115
	Grands lacs	113
Crawford, M ^{me} B	Administration du pilotage (Port Weller-	116 117
	Sarnia)	116, 117
Crawford, L. H	Administration du pilotage (Port Weller-	
	Sarnia)	117, 124
Crook, W. H	Pilote d'Halifax	27-29, 131
Cummings, J. A	Canadian British Aluminium Co	CDH/1
Cumvn, A	Ministère des Transports, Ottawa	141
Dalv. C. J	Ministère des Travaux publics, Ottawa	1 44
Dansereau. A.	Ministère des Transports, Montréal	38
Darley-Bentley F L.	Ministère des Transports, Ottawa	99
Darling H I	Ministère des Transports, Ottawa	144
Daring, II. J	Saint-John Shipbuilding & Dry Dock Co	34
Davis I E	Autorité de pilotage, Port-aux-Basques	24
Davis, I. E	Charpentier et constructeur de navires,	2.
Davis, J. C	Saint-Jean (TN.)	20
	Saint-Jean (1N.)	99 00
Davis, T. L	Pilote de Kingston	24 25
Dawe, A. H. W	Autorité de pilotage, Humber Arm	24, 25
Day, F. C	Capitaine de port, Hamilton	121
Dennis, J. S	Pacific Coast Terminals Co. Ltd	15
Desgroseilliers, E	Pilote de Kingston	92
Devine M. G.	Furness, Withy & Co. Ltd	19
Dixon, K	Agent régional de la marine, Vancouver	7, 12
Dixon, P. T.	Ministères des Transport, Ottawa	145
Doiron Laurier	J. D. Irving Ltd. et sociétés affiliées	58
Donon, Laurier	Character de Commerce de Chandles	CDH/3
Doiron, Louis	Chambre de Commerce de Chandler	CDH 3
Dolomount, H	Autorité de pilotage, Port-aux-Basques	. 24
Dorais, L. E	Ministère du Revenu national (douanes)	
•	Gaspé	CDH/3
	• ""	•

TÉMOINS

COMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME

Doucet, A. J	Pilote de Bathurst	CDH/4
Dougan, L. S	Exploitant de bateaux-pilotes, Kingston	93
Downey, G. N	. Pilote de Cornwall	91
Draney, R. W	. Crown Zellerbach Building Materials Ltd	14
Drouin, G	Ministère des Travaux publics, Québec	50
Dufour, M	Pilote du Lac Ontario	122
Dussault, J. L. M.	Pilote de Québec	CDH/2 54 55
•		62-66, 126, 153
Dwyer, L	Pilote de Lewisporte	23
Eddy, F. N.	Ministère des Transports, Vancouver	7A 9 16 17
Eden, T. J	Capitaine de port, Gaspé	CDH/3
Edwards, J. A	Ministère des Transports, Cornwall	72 89 90
English, R. F.	Autorité de pilotage, Pictou	CDH/10
Evans, F. J.	Ministère des Finances, Saint-Jean (TN.)	18 10
Fairclough, W.	Ministère des Transports, Québec	50
Farnam H F	Iron Ore Co. of Canada	CDH/2
Foley R	Montreal Boilers, Scaling & Shipping	A1
Foote G	Pilote de Botwood	72
Forrester V	Seaboard Shipping Co	15
Forsythe W R	Irving Refining Ltd.	24
Fournier D	Pilote de Québec	152
For H I	Agent-surveillant de l'immigration, Montréal	100
Fracer C W	Pilote de Pictou	CD11/10
Fracer I M H	Saint John Dry Dock	CDH/10
French I G	The Federal Commerce and Navigation Co.	100
Gagné P	Pilote de Montréal	108
Gagner I A	Ministère des Transports, Québec	ODII /C
Gatheral I	Pilote de Saint-Jean (TN.)	CDH/6
Gaudreau G E	Agent régional de la marine, Québec	133
Gauthier I A	Pilote de Québec	30, 34
Gendron I I	McAllister Towing Co. Ltd., anciennement	60
Generon, J. J	Ministère des Transports, Montréal	70
Giasson I G	Autorité de pilotage, Caraquet	CDII/s
Gillev H I	Pilote de New Westminster	12 12 120
Gilot P	Aspirant pilote de Québec	71
Gingras F P	Ministère des Transports, Montréal	/ I
Gosse W A	Pilote de Vancouver	49
Grav N G	Hydrographe fédéral	4-0, 9, 13, 17
Greenwood C B	Iron Ore Co. of Canada	101
Gress C	Commissaires du havre de Windsor	110
Grewar W 1	Autorité de pilotage, Port Weller	117
Grieve I C	St. John's Port and Harbour Commission	10.20
Griffith F B	Commissaires du havre de Toronto	19, 20
Griffith H	Capitaine de port, Saint-Jean (NB.)	144
Guérin I P F	Vérificateur, pilotes du fleuve (Montréal)	3 02
Guest R	Commissaires du havre de Toronto	0.3
Guimont P H	Clément, Guimont, Inc., courtiers, Québec.	122 60 07
Haines H M	Capitaine de remorqueur	50, 0 <i>1</i>
Hall Y	Saguenay Shipping Co	30
Hamel A	Anciennement du ministère des Transports,	30
Hamel, A	Québec	50 51
Hamelin I	Piloto de Montréel	JU, JI
	Pilote de Montréal	
Hamelin, U. 1	Pilote de Montréal	
		152, 153

COMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME

TÉMOINS

Hancock, W. C	Pilote de Saint-Jean (TN.)	20-22
Haralson, J	Cargill Grain Co	CDH/1
Hartling, E. K	Pilote d'Halifax	30
Harvey M.	Maire de Coquitlam	15
Hemond, L	Secrtrés., pilotes du fleuve (Montréal)	82, 83, 92
Henderson, R. P	Ministère des Travaux publics, Toronto	116
Herring, M.	Capitaine de remorqueur, Saint-Jean (NB.)	34
Higgins, D.	Ministère des Travaux publics, Saint-Jean	
	(N -B)	3
Himmelman, D. T	Pilote d'Halifax	28
Houde A	Montreal Boatmen Ltd	39
Houde R	Three Rivers Boatmen Ltd	39
Hume D	Newfoundland Minerals Ltd	20
Huntley A M	Pilote de North Sydney	31-33
Huntley C A	Ministère des Transports, Sydney	31-33
Huot D	Vérificateur, pilotes de Québec	66
Huret C K	Ministère des Travaux publics, Ottawa	143
Incolle D W	Pilote de New Westminster	13
Teving K C	Kent Line Ltd.; Irving Oil Co.; J. D. Irving	
nving, K. C	Ltd.; Irving Refining Ltd	34, 35
Inffrag E	Eugène et André Jeffrey Enr	50
Tohnson C E	Pilote d'Humber Arm	25 26
Johnson, N. S.	Capitaine de navire, Grands lacs	120.162
Tohnstone U S	Ministère du Travail, Ottawa	149.150
Johnstone, 11. S	Ministère des Transports, Ottawa	72, 130, 131, 144,
Jones, D. R	Ministere des Transports, Octava	146, 148, 150
Kane H F	H. E. Kane Agencies Ltd	
Kayanagh I W	Capitaine de port, New Westminster	11, 14
Kayan A	Pilote de Saint-Jean (TN.)	21
Kally D T	Imperial Oil Ltd	124, 138
Kirouse R	Montreal Boatmen Ltd	39
Koenia M	Pilote de Québec	53, 59
Kuefner F A	Lake Superior Pilots Association, Duluth	151, 152
Laffeur V	Pilote de Québec.	71
Lallemand F F	Quebec Iron and Titanium Co	101
I and H	Ministère des Transports, Montréal	40, 41, 141
Landois I S	Ancien pilote de Québec	52
Langiois, J. D	Pilote de Caraquet	CDH/5
Larose I	Vérificateur, pilotes du port de Montréal, de	•
Laroso, J	Cornwall et de Kingston	84, 87, 92
Larue I. I.G	Pilote de Québec	61
Latter A D	Ministère des Transports, Halifax	27, 30
Latulinne I I	Pilote de Québec	60 [°]
I auzon T A	Conseil des ports nationaux, Churchill	56
Lavoie C R	Pilote du port de Montréal	82-84
Lavoie H	Vérificateur, Fédération des pilotes du Saint-	
Lavoic, II	Laurent	74
Layden I. H	. Autorité de pilotage, Lewisporte	21, 23
Le Drew G	Pilote de Botwood	. 23
Lemieux V	Davie Shipbuilding Co	. 49
Teccard A	. Ministère des Transports, Québec	51, 52, 61, 68
Tigtermost D T	Capitaine de port, Montréal	42, 43, 108
Ligici iiioci, R. J	. Aluminum Co. of Canada	9
Loader, K. J	Charles D. Lominius & Cons I to	32
Lorway, C. R	. Charles R. Lorway & Sons Ltd	, 24

TÉMOINS

COMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME

T 1 D	75.7 () 11.00	
Lucky, D	Préposé à l'affectation des pilotes, circon-	
M. 1 B.M	scription de pilotage nº 3	118
Macauley, D. M	Autorité de pilotage, Pugwash	CDH/9
MacDonald, J. R	Pilote de Charlottetown	l
MacGregor, D. S	Cargill Grain Co	CDH/1, 101
Mackay, C	MacKay Lumber Co. Ltd.	58
Mackay, J. L. D	Pilote de Vancouver	129, 130, 153
MacKenzie, A. A	Saguenay Shipping Ltd.	108, 109
Mackinnon, J. A	Ministère des Transports, Saint-Jean (NB.)	3, 35
MacLean, E. W	Pilote de Bathurst	CDH/4
MacMillan, S. B	Irving Oil Co. Ltd.	34
MacNutt, E. K	Autorité de pilotage, Charlottetown	1, 31
MacPherson, D. M	Autorité de pilotage, Pictou	CDH/10
Maheux, J. A	Ministère des Transports, Québec	60, 61, 68, 72
Mahoney, J. E	Ministère des Transports, Ottawa	139
Maillet, L	Autorité de pilotage, Buctouche	CDH/8
Mallay, J. J	Pilote d'Humber Arm	25
Mallette, A	Pilote de la circonscription de pilotage nº 3,	
	Grands lacs	118, 119
Malloy, F	Commissaires du havre d'Oshawa	118
Maltais, A	Conseil des ports nationaux, Chichoutimi	54
Mann, J. M	Capitaine de port, Toronto	122
Marchand, J. C	Pilote du port de Montréal	83, 84, 126
Marley-Clarke, D	Quebec Cartier Mining Co	CDH/2
Marshall, A. S	Steel Co. of Canada	104
Marshall, M ^{11e} H. I	Ministère des Transports, Halifax	27
Martin, J. M.	Économiste, les pilotes du fleuve Saint-	
	photos da noute built	
	Laurent	110
Matheson, A. M	Crown Zellerbach Building Materials Ltd.	15
Matheson, A. M	Crown Zellerbach Building Materials Ltd.	15
Matheson, A. MMatheson, J. E	Laurent	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137
Matheson, A. M	Laurent	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime.	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3
Matheson, A. M Matheson, J. E Maxner, J. H McAllister, J McCallum, S. C McCornick, J	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime. Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead.	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime. Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London	15 31, 97, 98, 100– 103, 134–137 30 42 CDH/3 42 117, 118
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime. Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime. Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153
Matheson, A. M	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McCuaig, K. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound. Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlotte- town	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McCuaig, K. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound. Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlotte- town	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McCuaig, K. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlottetown Capitaine de port, North Sydney	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McCuaig, K. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlottetown Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche.	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McKay, D. W. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H. Mearns, C. T.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlottetown Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche Fédération des armateurs du Canada Inc	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 31 3, CDH/4
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McCuaig, K. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H. Mearns, C. T. Melanson, J.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime. Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlottetown Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Transports. Montréal	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 3, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110
Matheson, A. M Matheson, J. E Maxner, J. H McAllister, J McCallum, S. C McCornick, J McCuaig, K McKay, D. W McKean, F. K McLeese, R McLellan, J. J. G McLennan, T. B McLeod, P. M Mealey, D. H Mearns, C. T Melanson, J Melbourne, A. J.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver. Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlottetown Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche. Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Transports, Montréal Pilote de Port-aux-Basques	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 3, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110
Matheson, A. M Matheson, J. E Maxner, J. H McAllister, J McCallum, S. C McCornick, J McCuaig, K McKay, D. W McKean, F. K McLeese, R McLellan, J. J. G McLennan, T. B McLeod, P. M Mealey, D. H Mearns, C. T Melanson, J Melbourne, A. J Menard, W	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlottetown Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche. Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Transports, Montréal Pilote de Port-aux-Basques Secrtrés., les pilotes de Ouébec.	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 31, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110 24 66, 70
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McCuaig, K. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H. Mearns, C. T. Melanson, J. Melbourne, A. J. Menard, W. Merriam, G. E.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlottetown Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche. Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Travaux publics, Ottawa Pilote de Port-aux-Basques Secrtrés., les pilotes de Québec Pilote de Saint-Jean (NB.).	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 31, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110 24 66, 70 2, 57
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McCuaig, K. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H. Mearns, C. T. Melanson, J. Melbourne, A. J. Menard, W. Merriam, G. E. Middleton, K. C.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound. Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlotte-town Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Transports, Montréal Pilote de Port-aux-Basques Secrtrés., les pilotes de Québec Pilote de Saint-Jean (NB.). Dodwell & Co. Ltd	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 31, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110 24 66, 70 2, 57 6-8, 14, 17
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H. Mearns, C. T. Melanson, J. Melbourne, A. J. Menard, W. Merriam, G. E. Middleton, K. C. Millar, H. M.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound. Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlotte-town Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Transports, Montréal. Pilote de Port-aux-Basques Secrtrés., les pilotes de Québec Pilote de Saint-Jean (NB.). Dodwell & Co. Ltd. Ministère des Travaux publics, Ottawa	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 31, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110 24 66, 70 2, 57 6-8, 14, 17 143
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H. Mearns, C. T. Melanson, J. Melbourne, A. J. Menard, W. Merriam, G. E. Midleton, K. C. Millar, H. M. Miller, H. B.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound. Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlotte-town Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Transports, Montréal. Pilote de Port-aux-Basques Secrtrés., les pilotes de Québec Pilote de Saint-Jean (NB.). Dodwell & Co. Ltd. Ministère des Travaux publics, Ottawa Bowater (TN.) Pulp and Paper Ltd	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 31, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110 24 66, 70 2, 57 6-8, 14, 17 143 25
Matheson, A. M. Matheson, J. E. Maxner, J. H. McAllister, J. McCallum, S. C. McCornick, J. McKay, D. W. McKean, F. K. McLeese, R. McLellan, J. J. G. McLennan, T. B. McLeod, P. M. Mealey, D. H. Mearns, C. T. Melanson, J. Melbourne, A. J. Menard, W. Merriam, G. E. Midleton, K. C. Millar, H. M. Miller, H. B. Milne, J. A.	Laurent Crown Zellerbach Building Materials Ltd Fédération des armateurs du Canada Inc Pilote d'Halifax McAllister Towing Ltd Agent maritime Gardien adjoint, port de Montréal Commissaires du havre de Lakehead Ministère des Travaux publics, London Agent régional de la marine, Parry Sound. Pilote de Vancouver Ministère des Travaux publics, Ottawa Ministère des Travaux publics, Charlotte-town Capitaine de port, North Sydney Pilote de la rivière Restigouche Fédération des armateurs du Canada Inc Ministère des Transports, Montréal. Pilote de Port-aux-Basques Secrtrés., les pilotes de Québec Pilote de Saint-Jean (NB.). Dodwell & Co. Ltd. Ministère des Travaux publics, Ottawa	15 31, 97, 98, 100- 103, 134-137 30 42 CDH/3 42 117, 118 117 116 153 143 1 31, CDH/4 103 47, 48, 70, 72, 110 24 66, 70 2, 57 6-8, 14, 17 143 25 126

COMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME

TÉMOINS

	Pilote de Chandler	
Monarque, F	Ministère des Transports, Montréal	43, 46, 47
Mooney, M	Pilote de Buctouche	CDH/8
Morgan, C. W	Directeur du port, Hamilton	121
Morin, M. B	Iron Ore Co. of Canada	CDH/2, 101
Morrison, W. S. G	Ministère des Transports, Ottawa	99, 100
Munday, C. H. R	Pilote de Churchill.	56
Murray, H. G	Gardien de port, port de Montréal	41
	Newfoundland Hardwoods Ltd	
	Gaspesia Pulp and Paper Co. Ltd	
	Capitaine de port, Botwood	
Nickerson, G. W	G. W. Nickerson Co. Ltd.	10
O'Hara, J. M	Crown Zellerbach Building Materials Ltd	15
O'Leary, E. R	Pilote de Richibucto	CDH//
	Conseil des ports nationaux, Montréal	
	Agent régional de la marine, Prince Rupert	
	Autorité de pilotage, Charlottetown	
Paddle, Mile D	Lakeshore Transportation Co	CDII /2
Paquet, E	Capitaine de port, Sept-Îles	26 27
Paquette, N	Agent régional de la marine, Sorel	30, 37 47 40
	Ministère des Transports, Montréal	
	Ministère des Transports, Sydney	
	Fédération des armateurs du Canada Inc	
	Pilote de Botwood	
Phine Walker E	Capitaine de port, Kingston	30
Pilohor D E	Pilote de port, Quebec Cartier Mining Co	CDH/2
Pintal G	Pilote de Montréal et de Cornwall	84 85
	Pilote de Québec	
Pouliot I R C	Ancien pilote de Québec	59
	Pilote de Miramichi	
Puddister I F	Pilote de Saint-Jean (TN.)	19 20
Purchase F A	Western Terminals Co	25
Purdey L. C.	International Association of Great Lakes	
14140), 2. 0	Ports	148
Pve. A.	Fédération des armateurs du Canada Inc	122
	Pilote de Saint-Jean (NB.)	
Quinn, F. M. J.	Pilote de Saint-Jean (NB.)	2, 3, 57, 58
Ramsav. E. P	Saint John Shipbuilding Co	34
Randle, H	Pilote de port, Hamilton	121
Rees-Potter, N. E	Cunard Steamship Co	108
	North Star Cement Ltd	
	Ministère des Transports, Ottawa	
Dies A	Pilote de la circonscription nº 3 (ÉU.)	151 152
Dahama N	Pilote de Gaspé	CDH /3
	Autorité de pilotage, Bathurst	
Robinson, F. A	Pilote de port, Toronto	122
Rousseau, J. A. G	Pilote de Québec	
		70, 78, 79
Roy, R. J	Autorité de pilotage, Caraquet	CDH/5
	Fédération des armateurs du Canada Inc	
Rust, T. J	Quebec North Shore Paper Co	CDH/1
	Pilote de Sydney	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	· ·	

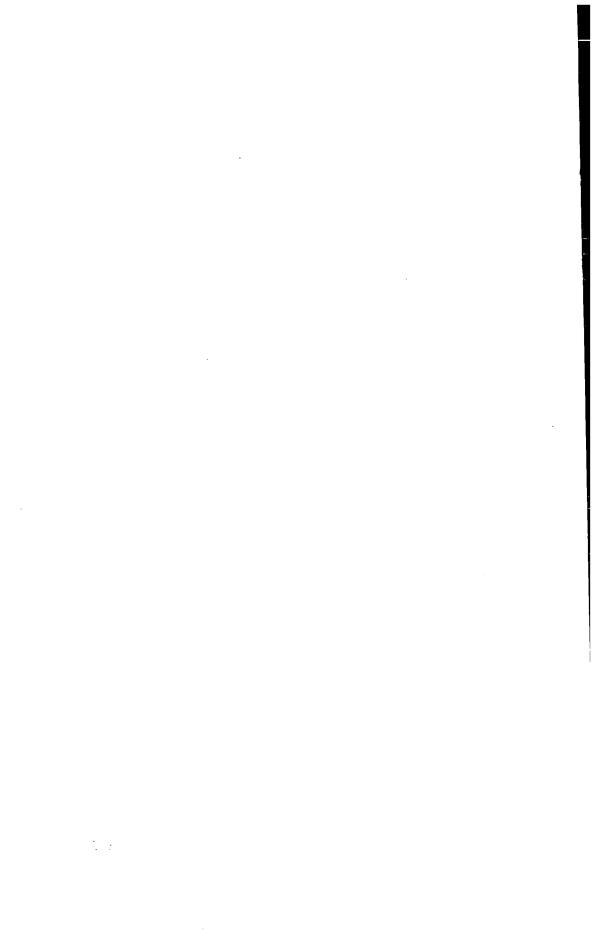
TÉMOINS

COMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME

St. John, J. R	Ministère du Revenu national (douanes)	
a	Charlottetown	
	Capitaine de port, Trois-Rivières	
Sankey, W. A	Vancouver Chamber of Shipping, Vancouver	
	Merchant Exchange	7
Saucier, J.	Secrtrés., pilotes du port de Montréal, de	17 12 12
	Cornwall et de Kingston	
	Ministère des Transports, Montréal	
	Ministère des Travaux publics, Lakehead	
	Ministère des Transports, Ottawa	
	Quebec Cartier Mining Co	
Simmons, R. E. G	Computing Devices of Canada Ltd	144
Slocombe, F. S	Ministère des Transports, Ottawa	
		142, 146–148,
~		150, 153–155
	Capitaine de port, Belleville	
Spier, O. B	Pilote de New Westminster	11
Stevenson, R. A	Pilote de la circonscription de pilotage nº 3,	
	Grands lacs	115, 119, 123, 137
Stewart, C. H	Ministère des Travaux publics, Charlotte-	
	town	
	Capitaine de port, Saint-Jean (TN.)	18, 19
Stone, R. E	Agent régional de la marine, Saint-Jean	
	(TN.)	19
	Chambre de commerce de Prince Rupert	
	Pilote d'Halifax	
	Swan Wooster Engineering Co	
	Canadian Tugboats Co	
Thibodeau, René	Capitaine de port, Sorel	42, 43
Thibodeau, Roger	Conseil de ports nationaux, Montréal	40
	Davie Shipbuilding Co	
	Hamilton Shipping Co	
	Upper Lakes Shipping Ltd	
	Association du service civil du Canada	
	Capitaine de port, Halifax	
Vale, W. S	Ministère des Travaux publics, Charlotte-	
	town	
Vallis, A	Pilote du port de Saint-Jean (NB.)	57
Vézina, E	Sam Vézina Enr.	52
Viau, A	Ministère des Transports, Montréal	46, 47
Wagner, E. S	Pilote de Churchill	56
- ,	Chemins de fer nationaux (TN.)	
	Ministère des Travaux publics, New West-	
wanaco, iti	minster des Travaux puones, Tew West-	12
Walls D A	Autorité de pilotage, Miramichi	
	Kent Lines Ltd.	
•		•
. ,	Ministère des Travaux publics, Ottawa	•
	Autorité de pilotage, New Westminster	11, 12
Watson, J. M	Pilote de la circonscription de pilotage nº 3,	
	Grands lacs	
Wells, G	Ministère des Transports, Ottawa	49
Werr, J. C	Sept-Îles	CDH/2
	Agent régional de la marine, Dartmouth	
,	J U	.,

	~	OMPTE RENDU ET
TÉMOINS		Nº DU VOLUME
Whelan, J. J	St. John's Harbour and Pilotage Commis	
Whelan, T. G	Ministère des Travaux publics, Saint-Jean	1
Whitaker F I A	Commissaire de l'industrie, Kingston	. 18 119
	Westward Shipping Co	
	Ministère du Travail, Ottawa	
	Pilote de la circonscription de pilotage nº 3,	
	Grands lacs	. 115
Wright, D	Ancien capitaine de navire, Halifax	. 30
CONSEILLERS JURIDIO	QUES	
Anderson D D	Fédération des armateurs du Canada Inc.,	27–30
	Vancouver Chamber of Shipping	
	The Aluminum Co. of Canada	. 9. 10
Brisset, J., C.R	Fédération des armateurs du Canada Inc	
		55, 59-64, 66,
	•	68–75, 77, 79 –
		126, 134, 155, 158, 159
Cornell I T	Administration de la Voie maritime du Saint	
Carven, J. 1	Laurent	
Clyne, J. S.	Vancouver Chamber of Shipping	
Colvin, W. M. H	Canadian Ports and Harbours Association	n
-	International Assoc. of Great Lakes Port	s
	Commissaires du havre de Toronto	
Dickey, J. H., C.R	Les pilotes d'Halifax	27–30
	Chemins de fer nationaux, Moncton	
	Commissaires du havre de Toronto	
Garon, A	Ministère des Travaux publics, Ottawa	143, 144
	Kent Line Ltd., & al	
	Kent Line Ltd., & al.	
	Commissaires du havre de New Westminste	
	Conseil des ports nationaux	
	Dominion Steel & Coal Corp. Ltd	
Lalonde, M	Les pilotes de Québec, Montréal, Cornwal	l, 26 40 42 50 52
	Kingston et Port Weller-SarniaLa Fédération des pilotes du Saint-Lauren	
	La rederation des photes du Saint-Lauren	126, 134–158, 161
Langlois I CB	Canadian Merchant Service Guild	, ,
Langiois, L., C.R	Canadian Merchant Service Gund	39, 41–43, 45,
		47-51, 54, 55, 61-
		64, 69–72, 76,
		84-88, 96-110,
		125–139, 151–
	•	153, 162–164
	Canadian Merchant Service Guild	
	Commissaires du havre d'Hamilton	
Legg, H. P	Crown Zellerbach Building Materials Ltd	. 11–15, 143
	Crown Zellerbach Canada Limited	144, 160

CONSEILLERS JURIDIQUES	COMPTE RENDU ET Nº DU VOLUME
Macgillivray, R. R Ministère des Transports	
MacNeil, J	Corp. Ltd. (Dosco) 31
Mason, C Dominion Marine Associ	ation
McKelvey, E. N., c.R Comité des pilotes de Sair Munroe, R. E	nt-Jean (NB.)
AUTRES PERSONNES QUI ONT COMPARU	
Allin, C. S. Canadian Shipowners Ass Baldwin, J. R. Sous-ministre, ministère de Burchill, H. S. Autorité de pilotage, Mira Donahoe, l'Hon. R. A. Procureur général de la N Dyke, N. Ancien pilote de Corner I Hawkins, F. B. Autorité de pilotage d'Hu Kane, H. E. H. E. Kane Agencies Ltd Massue, H. Association pour le progr	es Transports
Middleton, K. C. Dodwell & Co. Ltd Peake, M. Chambre de commerce de Poisson, Y. Bureau de l'industrie et Québec métropolitain	
Savage, R. W	



APPENDICE VIII

MÉMOIRES

Numéro du mémoire	Numéro de la pièce	Auteurs des mémoires*
1	39	Les pilotes de la circonscription de pilotage de Saint-Jean (NB.)
2	60 <i>a</i>	H. E. Kane Agencies Ltd., Saint-Jean (NB.)
3	106	The Vancouver Chamber of Shipping, Colombie-Britannique
4	168	The Vancouver Chamber of Shipping, New Westminster
5	106 <i>a</i>	The Crown Zellerbach Canada Limited, Colombie-Britannique
6	165	The Crown Zellerbach Building Materials Limited, New West-
7	166	Les commissaires du havre de New Westminster
8	142	La chambre de commerce de Prince Rupert
9	169	Les pilotes de la circonscription de pilotage de New Westminster (fleuve Fraser)
10 ·	80	Les pilotes de la circonscription de pilotage de Colombie-Britan- nique
11	167	The Pacific Coast Terminals Co. Limited, New Westminster
12	. 134	The Aluminum Company of Canada Limited (Kitimat) Colombie- Britannique
13	144	The G. W. Nickerson Co. Ltd., Prince Rupert
14	267	La commission de pilotage de Botwood
15	254	Les pilotes de Saint-Jean, Saint-Jean (TN.)
16	287	Les commissaires de pilotage d'Humber Arm (Corner Brook)
17	256	La chambre de commerce de Lewisporte, Lewisporte
18	252	La commission du port et de pilotage de Saint-Jean (TN.)
19	288	Les pilotes du port de Corner Brook, Corner Brook
20	406	Les pilotes de la circonscription de pilotage des lacs Bras d'Or (NÉ.)
21	412	Kent Line Limited, Irving Oil Company Limited, et Irving Refining Limited, Saint-Jean (NB.)
22	401	The Sydney District Pilotage Service, Sydney
23	1132	Imperial Oil Limited, Toronto, Ont.: les provinces Maritimes, y compris le Saint-Laurent en aval de Québec
24	358	Les pilotes de la circonscription de pilotage d'Halifax
25	397	Dominion Steel and Coal Corporation, Limited, Sydney
26	402	La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada: les provinces Maritimes
27	726	La fédération des armateurs du Canada: le Saint-Laurent
28	671	La fédération des pilotes du Saint-Laurent
29	1091	Kingston Industrial Commission
30	571	Le pilote Maurice Koenig, Québec

Numéro du	Numéro de la	Auteurs des mémoires*
mémoire	pièce	
21	1345	Clarke Steamship Co. Limited: le Saint-Laurent
31	749	L'Institut de Marine de la Province de Québec (Rimouski): le
32	749	Saint-Laurent
33	923	L'association pour le progrès du Golfe et du bas Saint-Laurent (Montréal)
34	1004	Le capitaine Norman S. Johnston (St. Catharines): les Grands lacs
35	1003	L'association du service civil du Canada, Ottawa
36	1005	The Corporation of Professional Great Lakes Pilots, St. Catharines
37	1113	Les commissaires du havre de Toronto
38	1105	Les commissaires du havre de Hamilton
39	1134	Dominion Marine Association: le Saint-Laurent et les Grands lacs
40	1213	La fédération des armateurs du Canada: les Grands lacs
41	1289	International Organization of Masters, Mates and Pilots (Cleveland): les Grands lacs
42	1339	Computing Devices of Canada Limited (Ottawa)
43	1350	International Association of Great Lakes Ports (Toronto)
44	1337	La chambre de commerce de New Westminster
45	614 <i>a</i>	Les pilotes de Fort Churchill
46	1322	Vingt et un (21) pilotes de la circonscription de Québec et en aval
47	1323	Le pilote Lucien Bédard, Québec
48	1352	Le pilote Maurice Koenig, Québec (plaidoiries)
49	1376	Lake Superior Pilots Association, Inc. (Duluth): les Grands lacs
50	1437	Kent Line Limited, Irving Oil Company, Limited, et Irving Refining Limited, Saint-Jean (plaidoiries)
51	1371	L'Association nationale des employés de la marine canadienne (Ottawa): le Saint-Laurent
52	1004	Le capitaine Norman S. Johnston: les <u>Grand lacs</u> (second mémoire)
53	1382	Canadian Merchant Service Guild (général)
54	1407	Les pilotes américains de la circonscription nº 2 des Grands lacs
55	1436	Canadian Shipowners Association (général)
56	1435	Les commissaires du havre de New Westminster (plaidoiries)
57	1438	Les pilotes de Saint-Jean (NB.) (second mémoire)
58	1439	Le capitaine Norman S. Johnston: les Grands lacs (plaidoiries)
59	1432a	Alaska Trainship Corporation (Seattle), Colombie-Britannique
60	1292	L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent
61	1469	L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent (second mémoire)
62	1494	La fédération des pilotes du Saint-Laurent (second mémoire)

^{*}Les mots soulignés indiquent l'endroit ou la région sur laquelle porte principalement le mémoire.

APPENDICE IX

ÉTUDE SUR LE COÛT DU PILOTAGE 1961-1965

Régi par la Partie VI

de la

Loi sur la marine marchande du Canada

AVEC LES ANNEXES 1 À 9

Par

McDONALD, CURRIE & CO.

Comptables agréés

Le 1er mai 1967.

Les Commissaires, Commission royale d'enquête sur le pilotage, Ottawa, Ontario.

Messieurs,

Conformément au mandat précisé dans notre lettre du 25 janvier 1967, nous sommes heureux de vous présenter le rapport sur «Le coût de 1961 à 1965 du pilotage régi par la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada» et les annexes qui l'accompagnent.

Veuillez croire, Messieurs, à nos sentiments dévoués.

McDONALD, CURRIE & CO. Comptables agréés

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS DE PILOTAGE (1961 À 1965)

Établies en vertu de la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada

Circonscriptions relevant du Ministre

Circonscriptions relevant d'une commission

locale

Côte est

Halifax

Churchill

Côte est

Pictou Pugwash

Sheet Harbour Côte ouest

New Westminster

Bathurst Saint-Jean (N.-B.) Buctouche Sydney Caraquet Lacs Bras d'Or Miramichi Rivière Restigouche Saint-Laurent Richibucto Québec Shediac Montréal Botwood Cornwall Kingston (Circonscription nº 1 des Humber Arm Lewisporte** Grands lacs)* Port-aux-Basques Saint-Jean (Terre-Neuve) Côte ouest Île du Prince-Édouard Colombie-Britannique Baie d'Hudson

^{*}La circonscription de Kingston constitue également la circonscription nº 1 des Grands lacs. Le pilotage y relève de la Partie VIA de la Loi sur la marine marchande du Canada et est régi par un mémorandum d'accord entre le Canada et les États-Unis sur le pilotage sur les Grands lacs. Les circonscriptions des Grands lacs ne font pas l'objet du présent rapport.

^{**}Le pilotage a cessé à Lewisporte le 1er janvier 1965.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Mandat

- Nous avons examiné la transcription des audiences, les pièces et les mémoires présentés à la Commission royale d'enquête sur le pilotage et nous avons tiré des renseignements des rapports et statistiques publiés par le gouvernement et concernant les aspects financiers du pilotage au Canada. Dans ce rapport, nous rassemblons et nous analysons nos résultats.
- 2. Notre étude avait comme objectifs principaux:
 - a) déterminer le coût du pilotage dans toutes les régions du pays où le pilotage constituait un régime organisé au cours de la période comprise de 1961 à 1965;
 - b) établir les coûts et la nature des coûts du pilotage dans toutes les circonscriptions;
 - c) formuler des observations sur les frais exceptionnels et particuliers à certaines circonscriptions; et
 - d) indiquer les tendances du coût du pilotage.

Contenu du rapport

 a) Nous présentons nos résultats sous forme numérique dans les annexes du rapport, et en particulier:

Coût total du pilotage	Annexe 1
Coût total de l'administration du pilotage	Annexe 2
Coût total du service des bateaux-pilotes	Annexe 3
Revenu brut des pilotes	

b) Dans ces quatre annexes, les circonscriptions sont groupées comme suit:

Groupe 1

Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre Île du Prince-Édouard Pictou
Sydney Pugwash
Saint-Jean (N.-B.) Sheet Harbour

Groupe 2

upe 2

Petites circonscriptions de l'Est
Bathurst
Buctouche
Caraquet
Miramichi

Groupe 3

Circonscriptions du Saint-Laurent
Québec
Montréal
Cornwall

Rivière Restigouche Groupe 4
Richibucto Churchill

Shediac
Botwood
Groupe 5
Humber Arm
Lewisporte
Port-aux-Basques
Groupe 5
Circonscriptions de la côte ouest
Colombie-Britannique
New Westminster

c) Dans la présentation de nos conclusions, nous nous bornons à formuler des observations sur les éléments principaux du coût du pilotage et nous en traitons sous les rubriques suivantes:

Coût aux armateurs, Coût au gouvernement, Dépenses administratives, Accroissement du coût du pilotage.

- 4. Nous ne formulons dans ce rapport aucune remarque au sujet des trois circonscriptions des Grands lacs, administrées conjointement par le Canada et les États-Unis en vertu de dispositions législatives spéciales et qui, pour cette raison, feront l'objet d'un autre rapport. Cependant, afin de présenter un tableau complet du coût du pilotage au Canada, nous avons inclus celui du pilotage sur les Grands lacs au paragraphe 9 ainsi que dans le tableau du coût total du pilotage, au paragraphe 10.
- 5. Les statistiques utilisées dans ce rapport et dans les annexes sont tirées des pièces enregistrées par la Commission. Par suite des différents modes d'administration du pilotage, les méthodes de déclaration varient légèrement d'une circonscription à l'autre. Nous avons donc, dans certains cas, regroupé des chiffres afin de rendre possible la comparaison des données de toutes les circonscriptions.
- 6. L'expression «effectif réel des pilotes»* retenue dans le rapport désigne le «nombre de pilotes pouvant assurer quotidiennement le service ou se trouvant en congé annuel, exclusion faite des pilotes indisponibles pour cause de maladie, de congé spécial ou pour quelque autre raison». Cependant toutes les circonscriptions n'interprètent pas exactement de la même manière cette définition en ce qui a trait aux absences autorisées, mais les statistiques n'en sont pas sensiblement modifiées.
- 7. Les chiffres relatifs au coût du pilotage ne comprennent que les circonscriptions régies par la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada. C'est ainsi que le coût aux armateurs ne comprend pas les sommes payées aux organismes privés ni aux pilotes dans les régions de navigation non désignées telles que Sept-Îles, Port-Cartier, Gaspé et la côte orientale de Terre-Neuve. De même, on a omis les statistiques concernant le revenu gagné par les pilotes dans ces régions, ainsi que le nombre de pilotes y exerçant leur activité.

Historique de la question

- 8. Le pilotage tel qu'il existe actuellement au Canada remonte à 1873, lorsque le Parlement créa certaines circonscriptions et autorisa le gouverneur en conseil à en établir d'autres et à rendre obligatoire ou non le paiement des droits de pilotage dans l'une quelconque de ces circonscriptions. Ces dispositions de la loi sur le pilotage de 1873 furent reprises dans la Loi sur la marine marchande du Canada quand elle fut adoptée pour la première fois, en 1906. Elles sont encore en vigueur. Après l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, en 1959, des dispositions législatives spéciales constituant la Partie VIA de la loi furent ajoutées en vue de régir le pilotage dans le bassin des Grands lacs.
- 9. L'importance du pilotage s'est accrue en fonction du développement de la navigation et du commerce. En 1965, il y avait quelque 515 pilotes brevetés dans les zones contrôlées par le gouvernement, soit approximativement 425 pilotes brevetés dans les circonscriptions régies par la Partie VI de la Loi sur la marine marchande, 85 pilotes immatriculés dans la zone des Grands lacs et 2 pilotes du ministère des Transports. Dans ce total, on ne tient pas compte des pilotes effectuant du pilotage à titre privé, dans de nombreux autres ports. Le coût total du pilotage en 1965 (le nombre entre parenthèses est celui de 1961) a été de \$12,000,000 (\$8,500,000), dont \$10,700,000 (\$7,300,000) payés par les armateurs et le reste, \$1,300,000 (\$1,200,000), par le gouvernement fédéral. Les armateurs ont donc supporté 89% (85%) du coût du pilotage, et le gouvernement, le reste, soit 11% (15%).

^{*}Dans la pièce 1307, l'expression employée est «Number of effective pilots» que nous traduisons ici par «Effectif réel des pilotes» pour lequel on ne tient pas compte des pilotes complètement indisponibles. (Note de traduction)

10. Le coût total du pilotage pour les armateurs et le gouvernement se décompose comme suit:

	Bassin Grands		Goose	Bay		Autres cir- conscriptions		l
1965	s	%	\$	%	\$	%	\$	%
Coût aux arma- teurs Administration. Service de bateau-	212,829	7	_	_	37,693	1	250,522	2
pilote Revenu brut	167,842	5	-		368,975	4	536,817	4
des pilotes Divers Plus: Excédent	2,641,160 —	85 —	10,000	91 —	7,216,609 6,495	82	9,867,769 6,495	83
(note)	_	_	2,636	24	_	_	2,636	_
(note)	(17,397)	(1)	-	_	(3,991)		(21,388)	_
Coût total aux armateurs	3,004,434	96	12,636	115	7,625,781	87	10,642,851	89
Coût au gouvernement Administration. Service de bateau-	92,617	3	1,000	9	649,583	7	743,200	6
pilote Service de	_	_	-		448,000	5	448,000	4
signalisation Moins:	_	_	_		97,000	1	97,000	1
Excédent (note) Plus: Déficit	_	_	(2,636)	(24)	_	_	(2,636)	_
(note)	17,397	1	_	_	_	_	17,397	_
Coût total au gouverne- ment	110,014	4	(1,636)	(15)	1,194,583	13	1,302,961	11
Coût total du pilotage	3,114,448	100	11,000	100	8,820,364	100	11,945,812	100

Note: L'excédent représente celui des recettes nettes sur la rétribution et les indemnités payées aux pilotes. L'excédent accroît le coût aux armateurs et diminue le coût au gouvernement.

	Bassin d Grands l		Goose	Bay	Autres cir- conscriptions		Total	
1961	s	%	\$	%	\$	%	\$	%
Coût aux armateurs Administration Service de	89,814	6	_	_	29,647	1	119,461	1
bateau- pilote	58,455	4	_		287,236	4	345,691	4
Revenu brut des pilotes Divers	1,283,813	87 —	11,000	85 —	5,429,806 4,486	79 —	6,724,619 4,486	79 —
Plus: Excédent (note)	71,533	5	4,254	33	6,969	_	82,756	1
Coût total aux armateurs	1,503,615	102	15,254	118	5,758,144	84	7,277,013	85
Coût au gouvernement Administration Service de	50,994	3	2,000	15	500,206	7	553,200	6
bateau- pilote	_	_	_		486,600	7	486,600	6
Service de signalisation Moins:		_	_	_	154,213	2	154,213	2
Excédent (note)	71,533	5	4,254	33			75,787	1
Coût total au gouvernement.	(20,539)	(2)	(2,254)	(18)	1,141,019	16	1,118,226	15
Coût total du pilotage	1,483,076	100	13,000	100	6,899,163	100	8,395,239	100

Note: L'«excédent» des circonscriptions concerne le bassin des Grands lacs régi par la Partie VIA de la Loi sur la marine marchande du Canada, Goose Bay qui fonctionne aux termes de la Loi sur l'administration financière, et les circonscriptions de Terre-Neuve qui ne relevaient pas de la Loi sur la marine marchande du Canada. L'excédent représente celui des recettes nettes de la circonscription sur la rétribution et les indemnités payées aux pilotes. L'excédent accroît le coût aux armateurs et, dans les circonscriptions où le gouvernement assure le pilotage, diminue le coût au gouvernement. Le déficit produit l'effet inverse.

- 11. Dans le tableau ci-dessus, on n'a pas inclus les frais de bateau-pilote payés aux exploitants privés dans les ports de Québec, Trois-Rivières et Montréal, car on ne connaît pas le montant de ces frais qui ne constituent pas des droits de pilotage payés à l'autorité de pilotage.
- 12. L'essor du pilotage au Canada présente un caractère très localisé. De grandes circonscriptions se sont constituées dans les régions où le transport par eau est important alors que d'autres circonscriptions, situées dans des régions économiquement peu importantes, ne se sont pas développées. L'organisation, l'administration, les droits, la compétence, l'activité et les revenus varient entre les circonscriptions ayant une importance considérable pour l'économie du pays et celles qui n'en ont pas. Les circonscriptions s'échelonnent, par leur importance, de Montréal qui comptait 147 pilotes en 1965 aux circonscriptions qui n'en ont qu'un ou deux.

13. La règle initiale de nommer une commission locale comme autorité de pilotage dans une zone déterminée, et exceptionnellement le ministre des Transports, a évolué, si bien que l'exception est devenue la règle, du moins dans les circonscriptions les plus importantes. Les circonscriptions appartiennent maintenant à deux types dont les caractéristiques sont les suivantes:

Commissions locales

Dans les circonscriptions relevant d'une commission locale, l'autorité de pilotage nommée par le gouverneur en conseil est une commission formée de trois à cinq personnes résidant sur place, d'où l'emploi courant de l'expression «commission locale». Il existe 16 commissions locales, toutes dans des petits ports de l'Est, plus Saint-Jean de Terre-Neuve et New Westminster (C.-B.). Dans la plupart de ces circonscriptions, tous les services sont financés par les recettes de pilotage. Deux circonscriptions sont dotées d'un service de bateaux-pilotes payé, sur le revenu consolidé, par le gouvernement. Il s'agit de Saint-Jean (T.-N.) et de New Westminster, circonscriptions d'une importance moyenne, avec des revenus respectifs de \$108,000 et \$150,000, en 1965.

Circonscriptions du Ministre

Cette désignation vient de ce que le ministre des Transports est l'autorité de pilotage. Dans les circonscriptions de ce type, le gouvernement paie, sur le revenu consolidé, la plus grande partie des services d'administration et de bateaux-pilotes dont les frais ne sont pas récupérés par des droits de pilotage imposés aux armateurs. Elles sont au nombre de 10: les grandes circonscriptions de l'Est, celles de Colombie-Britannique et Churchill.

14. Il existe un troisième type de circonscription administrée par le gouvernement fédéral. Goose Bay ne relève pas de la Loi sur la marine marchande, mais le gouvernement l'administre et en paie le coût sur les droits de pilotage perçus des armateurs. Les pilotes sont des employés de l'État et touchent un traitement fixe. Les droits de pilotage sont déterminés aux termes de la Loi sur l'administration financière. On n'a pas inclus les opérations de Goose Bay dans le commentaire général de ce rapport, mais elles font l'objet du chapitre VI.

CHAPITRE II

COÛT AUX ARMATEURS

Généralités

15. Le coût aux armateurs comprend les droits de pilotage perçus des armateurs pour les services assurés. Les droits comprennent les droits pour les services des pilotes, les droits de bateau-pilote, les droits d'annulation et de retenue et, dans certaines circonscriptions, le remboursement des frais de déplacement des pilotes, mais non les autres frais engagés par les armateurs, tels que services de bateau-pilote assurés par des exploitants privés et non inclus dans les tarifs des circonscriptions, ainsi que les primes payées aux pilotes et aspirants pilotes, car on ne dispose pas de statistiques et les règlements ne les mentionnent pas comme postes dans les tarifs. Comme le montre l'annexe 1, le coût aux armateurs s'élève au total de \$7,625,781 en 1965, soit 87% du coût total du pilotage. Le gouvernement a payé le solde, soit 13%. La majeure partie (\$7,216,609) du coût aux armateurs a été payée aux pilotes à titre de revenu et de prestations. Dans ce chapitre, on examine les facteurs déterminant le coût aux armateurs.

Paiement obligatoire des droits de pilotage

On assure le service de pilotage à titre d'aide importante à la navigation. L'utilité et la nécessité du pilotage sont reconnues dans la Loi sur la marine marchande par les dispositions permettant de rendre obligatoire dans toute circonscription le paiement des droits de pilotage, que les services d'un pilote soient utilisés ou non. Le paiement obligatoire a pour effet, entre autres, d'assurer un niveau raisonnable de recettes aux circonscriptions tout en répartissant les frais entre tous les navires fréquentant leurs eaux. En fait, le paiement obligatoire des droits de pilotage reste obligatoire dans toutes les circonscriptions, sauf celle de l'Île du Prince-Édouard. La loi prévoit le paiement obligatoire de droits, mais n'exige pas l'emploi de pilotes, sauf dans les circonscriptions des Grands lacs.

17. Ces dispositions sont traitées à la page 12 du mémoire présenté par les pilotes de la circonscription d'Halifax:

«Le paiement obligatoire des droits de pilotage assure la répartition équitable et économique des principaux frais des services de pilotage entre les armateurs bénéficiant de ces services. ..»

Comme le paiement obligatoire n'implique pas l'emploi d'un pilote, le mémoire continue:

«. . . il ne permet pas d'atteindre les objectifs fondamentaux du service de pilotage en matière de trafic maritime et plus particulièrement d'intérêt public. Il est manifestement loin d'assurer la sécurité de la navigation, le développement du transport par eau et du commerce et les intérêts essentiels des armateurs.»

18. Dans la majorité des circonscriptions, la plupart des navires astreints au paiement des droits de pilotage utilisent les services des pilotes. La décision reste du ressort du capitaine, que la raison soit les dangers de la navigation, la commodité, une traversée plus rapide ou l'obligation de payer, de toute façon, les droits.

Conséquences du paiement obligatoire des droits de pilotage

- 19. Il existe deux circonscriptions où le paiement obligatoire des droits de pilotage procure aux pilotes un pourcentage exceptionnellement élevé de leur revenu alors qu'ils n'assurent pas de service de pilotage: Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et Sydney (N.-É.).
- Le mémoire du Canadien National esquisse cette situation:

«Le régime actuel du paiement obligatoire des droits de pilotage suscite bien des abus. Comme les témoignages déjà présentés à la Commission l'indiquent, il entraîne parfois la nomination d'un nombre de pilotes inutiles dont les gains n'ont aucun rapport avec le travail qu'ils accomplissent. En fait, comme c'est le cas à Port-aux-Basques et à Sydney, un nombre relativement élevé d'individus vivent largement du produit de droits de pilotage qu'ils n'ont pas à gagner.»

21. Si le traversier du Canadien National n'était pas astreint à payer des droits de pilotage à Port-aux-Basques, les recettes de la circonscription diminueraient spectaculairement comme le montre le tableau ci-dessous.

	Montants déclarés pour 1965	Montants pour 1965 sans les droits de pilotage payés par le Canadien National
	\$	\$
Recettes	28,735	3,912
Administration—5%	1,437	196
Service de bateau-pilote	15,914	3,716 (note)
	17,351	3,912
Recettes nettes.	11,384	Nil
Revenu brut du pilote	14,118	Nil
Déficit de la circonscription	(2,734)	Nil

Note: Les dépenses du service de bateau-pilote ont été réduites de manière à annuler le solde des recettes nettes.

- 22. La majeure partie des recettes (86%) de la circonscription de pilotage de Port-aux-Basques provient des droits de pilotage exigés du m/v Wm. Carson, traversier effectuant la navette entre Port-aux-Basques et Sydney. Le capitaine de ce navire a touché en 1963 (dernière année dont les chiffres soient disponibles) un salaire annuel de \$8,340. Le pilote et son batelier, à Port-aux-Basques, ont reçu ensemble \$25,225 en 1965. Les droits de pilotage perçus des navires autres que le traversier du Canadien National ne suffiraient pas à couvrir les dépenses, en admettant que la circonscription soit dotée du minimum d'organisation nécessaire pour assurer le service. Même si les dépenses de bateau-pilote avaient pu être réduites de \$4,806 à \$3,716, le revenu du pilote et du batelier aurait été nul sans le paiement obligatoire imposé au Canadien National. Le paiement obligatoire de droits de pilotage dans la circonscription sert à assurer un revenu élevé au pilote et au batelier.
- 23. Pareillement, à Sydney, si le traversier du Canadien National avait été exempté du paiement des droits de pilotage à Sydney, le revenu des pilotes eût été bien inférieur, comme le montre le tableau ci-dessous.

	Montants déclarés . pour 1965	Montants pour 1965 sans les droits de pilotage payés par le Canadien National
	\$	\$
Recettes	88,919	61,610
Dépenses	8,394	2,624
Revenu net	80,525	58,986
Revenu net par pilote en activité (8.8)	9,151	6,703

Le revenu brut des pilotes aurait diminué d'environ 25% si le traversier du Canadien National n'avait pas payé des droits de pilotage.

- 24. Le volume de travail des pilotes de Sydney était réparti de manière que chaque pilote travaillait une semaine, la semaine suivante étant libre, même en période de grande activité. En 1964 (dernières statistiques), alors que les pilotes ont eu un revenu de \$9,834, le plus occupé d'entre eux au cours du mois le plus chargé, septembre, a reçu 14 affectations totalisant 26.4 heures de service. Le pilote le plus occupé dans le mois de moindre activité, mars, a reçu 2 affectations représentant 4.3 heures de service.
- 25. Il semble que le paiement obligatoire des droits de pilotage à Sydney allège considérablement le volume de travail des pilotes et que le nombre de pilotes en service à cette époque, dans la circonscription, était supérieur à celui qu'exigeait la densité du trafic. Cette situation change graduellement à mesure que les pilotes prennent leur retraite et ne sont pas remplacés. L'effectif réel des pilotes a diminué de 12.3 en 1963 à 8.8 en 1965.
- 26. En 1964 et de nouveau en 1965, on a réduit les droits exigés du traversier du Canadien National. Il semble que l'intention soit de continuer à les réduire. Le revenu des pilotes s'alignera donc graduellement sur leur volume de travail. En 1966, les pilotes de Sydney sont devenus des employés de l'État, avec un traitement mensuel de \$800 (pièce 1299).

Paiements effectués sur les recettes des circonscriptions de pilotage

27. Les autorités de pilotage des diverses circonscriptions acquittent, en proportion variable, leurs frais d'administration, de bateaux-pilote et leurs frais divers sur les recettes de pilotage avant de déterminer le revenu à partager entre les pilotes. Les dépenses des circonscriptions représentent en moyenne 5% des recettes et le solde, soit 95%, est distribué aux pilotes. Cependant, ces pourcentages varient considérablement selon le type de circonscription et la zone.

28. Les pourcentages ci-dessous sont tirés du «Coût aux armateurs» indiqué dans l'annexe 1 en vue de montrer la répartition des recettes des circonscriptions en 1965:

	Groupe 1 (Circons- criptions de l'Est relevant du Ministre)	Groupe 2 (Petites circons- criptions de l'Est)	Groupe 3 (Circonscriptions du Saint- Laurent)	Groupe 4 (Chur- chill)	Groupe 5 (Circonscriptions de la Côte ouest)	Total
Revenu brut des pilotes	. 88	78	97	73	94	95
Dépenses payées sur les recettes du pilotage:						
Administration	. —	5	_	_	1	_
Service de ba- teau-pilote	. 12	17	3	27	5	5
Coût total aux armateurs	. 100%	. 100%	100%	100%	100%	100%

 Le coût du service de bateau-pilote varie selon les circonscriptions et dépend de la région géographique des eaux de pilotage. La différence en 1965 apparaît comme suit dans l'annexe 3:

Grou	ipe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Coût total du service de bateau- pilote\$313	,785	98,448	171,460	2,975	230,307
Pourcentage du coût total du pilotage%	37	26	3	27	11

Tout comme le pourcentage du coût du service de bateau-pilote, le pourcentage payé par le gouvernement varie par rapport au coût total du pilotage. En outre, le gouvernement paie une proportion variable des frais d'administration des circonscriptions. Le pourcentage du coût total aux armateurs revenant aux pilotes dépend de ces facteurs.

- 30. Dans le cas du groupe 1, Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre, le gouvernement paie 96% des dépenses administratives et 81% du coût du service de bateau-pilote. Le revenu brut des pilotes représente 88% du coût acquitté par les armateurs.
- 31. Dans le cas du groupe 2, Petites circonscriptions de l'Est, le gouvernement subventionne les dépenses d'une circonscription, Saint-Jean (Terre-Neuve), tandis que dans les autres circonscriptions les armateurs supportent toutes les dépenses. La partie des dépenses administratives et des frais du service de bateau-pilote payée par les armateurs est donc relativement plus élevée que dans le groupe 1, ce qui réduit le pourcentage du revenu brut des pilotes à 78% du coût total aux armateurs.
- 32. Dans le cas du groupe 3, Circonscriptions du Saint-Laurent, le gouvernement paie tous les frais d'administration. Il n'existe pas de frais de service de bateau-pilote à Montréal et à Cornwall (sauf les sommes payées à des exploitants privés). Les seuls frais payés par les armateurs sont donc ceux du service de bateau-pilote à Québec. Aussi les pilotes reçoiventils la totalité du coût aux armateurs à Montréal et à Cornwall, et 90% à Québec.

33. Dans le cas du groupe 5, Circonscriptions de la côte ouest, le gouvernement paie 99% des dépenses administratives et 61% des frais du service de bateau-pilote en Colombie-Britannique. Le revenu brut des pilotes représente donc 94% du coût aux armateurs. A New Westminster, d'autre part, le gouvernement ne supporte aucune dépense administrative et les pilotes reçoivent 81% du coût total aux armateurs comme revenu brut.

Revenu des pilotes

- 34. On considère le revenu des pilotes comme étant constitué des recettes que les circonscriptions tirent des droits de pilotage, déduction faite des dépenses administratives et des frais du service de bateau-pilote à la charge des circonscriptions. Il comprend donc leur revenu en espèces, leurs cotisations de retraite, leurs primes d'assurance et autres avantages, le remboursement de leurs frais de déplacement (Cornwall, Colombie-Britannique et New Westminster) et les dépenses de la corporation (Québec, Montréal et Cornwall). On ne tient pas compte de la durée de la période de navigation.
- 35. Il est bien différent de déterminer le revenu des pilotes et d'établir la comparaison de leur revenu avec celui d'autres professions au Canada. Sous ce rapport, il faut examiner le mode de répartition des recettes des circonscriptions entre les pilotes et la situation de ceux-ci en tant que gagnants de revenu.

Répartition du revenu net

- 36. L'annexe 4 montre le «Revenu et les avantages des pilotes» comme étant constitués du total du revenu en espèces, des cotisations de retraite et des primes d'assurance et autres avantages des pilotes. De ce point de vue, la circonscription de pilotage encaisse les recettes, puis les distribue aux pilotes sous forme d'avantages et d'espèces. Seules les grandes circonscriptions ont une caisse de retraite, souscrivent des polices d'assurance maladie et accident et de garantie du revenu. Les remboursements aux pilotes, sur les recettes de pilotage, de leurs frais de déplacement sont aussi compris dans leur revenu brut, ainsi que les dépenses engagées par les corporations des pilotes. Seule cette méthode permet la comparaison des revenus bruts des pilotes de toutes les circonscriptions.
- 37. Dans la plupart des circonscriptions, le revenu en espèces disponibles pour la distribution est réparti également entre les pilotes, avec les exceptions suivantes:
 - a) Île du Prince-Édouard, Pictou et Shediac
 Dans ces circonscriptions, le revenu des pilotes est basé sur les recettes de chaque pilote pour les missions qu'il a remplies.
 - b) Montréal, Québec et Cornwall

Dans ces circonscriptions, le revenu d'un pilote varie selon le nombre de missions remplies. Si le pilote réunit le nombre moyen d'affectations, il reçoit un revenu déterminé; s'il en réunit moins, il reçoit une part proportionnellement plus petite de la masse à distribuer. La part reçue par les pilotes de Montréal et de Québec dépend aussi de la classe du brevet du pilote.

Statut des pilotes

- 38. On a beaucoup discuté du statut des pilotes. Sont-ils des entrepreneurs indépendants ou des employés de leur circonscription? En règle générale, les pilotes se considèrent comme des travailleurs indépendants.
- 39. A l'heure actuelle, il existe trois petites circonscriptions de l'Est (Pictou, Île du Prince-Édouard et Shediac) où les pilotes conservent les droits qu'ils perçoivent. Il semble qu'à l'origine ce fut la conception du pilotage. Le pilote allait à la rencontre du navire, offrait ses services et encaissait les droits. Le statut du pilote dans les autres 22 circonscriptions semble le placer sensiblement à mi-chemin d'un entrepreneur indépendant et d'un employé.

- 40. Dans certaines circonscriptions, l'autorité de pilotage souscrit à la réparation des accidents du travail au bénéfice des pilotes; ailleurs, elle effectue à la source la retenue de l'impôt sur le revenu et fait parvenir des déclarations T4 au ministère du Revenu national. On voit ainsi qu'administrativement les pilotes de ces circonscriptions sont considérés comme des employés.
- 41. La Commission a enquêté sur la méthode suivie par les autorités de pilotage des diverses circonscriptions en matière de cotisations au Régime de pensions du Canada. Les autorités de 23 circonscriptions ont répondu comme suit:
 - a) 11 circonscriptions ne retiennent rien sur les sommes payées aux pilotes et les traitent donc comme des entrepreneurs indépendants.
 - b) 7 circonscriptions déduisent pour chaque pilote la contribution requise d'un travailleur indépendant, à titre de service comptable rendu aux pilotes.
 - c) 5 circonscriptions déduisent la contribution requise comme si les pilotes étaient des salariés. La circonscription contribue pour un montant égal comme si elle était l'employeur des pilotes.
- 42. A la page 74 du mémoire qu'elle a présenté, la Fédération des pilotes du Saint-Laurent indique les conséquences qu'entraîne pour le pilote le statut d'employé salarié:

 «Les pilotes ne sont pas employés à la journée mais au voyage. Ils ont donc tout intérêt à faire le plus grand nombre de voyages possible dans le plus court délai possible qui soit compatible avec la sécurité de la navigation. Or, la transformation du pilote en simple salarié fait disparaître cet encouragement à donner un service rapide aux armateurs; en effet, pourquoi, dans de telles conditions, un pilote fournirait-il un effort exceptionnel pour amener un navire à destination s'il sait qu'il est de toute façon rémunéré et qu'il n'a aucun avantage à s'exposer à des difficultés particulières de navigation? L'expérience semble d'ailleurs démontrer ceci puisque, dans plusieurs pays où les pilotes sont assimilés à des fonctionnaires, on a prévu pour les pilotes toutes sortes de bénéfices additionnels visant à augmenter leur productivité: primes qui augmentent selon le nombre de voyages accomplis, revenus des pilotes prenant la forme partiellement de salaire et partiellement de droits perçus à même un tarif de pilotage, etc.»
- 43. Le facteur déterminant à retenir pour décider du statut des pilotes est qu'en général ils agissent collectivement dans le cadre du monopole d'une association, et non à titre individuel. Le revenu en espèces à distribuer étant d'ordinaire réparti également, les pilotes d'une circonscription n'ont aucune raison de se concurrencer. Ils reçoivent tour à tour du surveillant des pilotes ou d'autres préposés aux affectations une mission dont ils doivent s'acquitter. Ils n'ont pas la liberté de l'accepter ou de la refuser.
- 44. L'autorité de pilotage fixe le tarif qui est approuvé par le gouverneur en conseil. C'est ainsi qu'est établie la base des recettes de la circonscription. Les recettes nettes de la circonscription sont généralement réparties également entre les pilotes; en principe, la compétence exceptionnelle n'intervient pas dans la détermination du revenu d'un pilote.
- 45. Il fut un temps où les pilotes étaient manifestement des entrepreneurs indépendants. Ils allaient à la rencontre des navires, offraient leurs services et encaissaient les droits. Dans l'esprit de bien des gens subsiste l'idée de ce statut. Pour les raisons mentionnées aux paragraphes précédents, il semble que le pilotage perde de plus en plus le caractère d'une profession indépendante.

Comparaison du revenu des pilotes avec celui d'autres professions

46. Le revenu brut des pilotes est considéré comme le total des sommes distribuées, plus les cotisations de retraite et autres avantages, y compris le remboursement des frais de déplacement et des dépenses engagées par les corporations. La statistique montre qu'en 1965 le revenu brut varie de \$524 à \$22,139. Le revenu brut moyen par pilote disponible (paragr. 6) était de \$17,195 en 1965 contre \$13,719 en 1961. Le tableau de fréquence suivant indique le nombre de pilotes bénéficiant des différents niveaux de l'échelle de revenus.

Échelle	1965	1963	1961
22,000 à 22,139	70	_	
21,000 à 21,999		64	60
20,000 à 20,999		_	_
19,000 à 19,999	84		_
18,000 à 18,999	175		_
17,000 à 17,999	7	76	7
16,000 à 16,999			90
15,000 à 15,999	—		1
14,000 à 14,999	19	143	127
13,000 à 13,999	9	31	30
11,000 à 12,999	4	18	
9,000 à 10,999	17	12	34
7,000 à 8,999	7	17	9
2,000 à 6,999	9	12	17
moins de 2,000	19	16	21
	420	389	396

- 47. Comme tous les pilotes d'une même circonscription touchent habituellement le même revenu, cette répartition ne correspond pas à des caractéristiques normales. Les grandes fréquences interviennent pour le revenu moyen des grandes circonscriptions. Ainsi, la fréquence du niveau 14,000 à 14,999 en 1961 et 1963 concerne presque exclusivement des pilotes de la circonscription de Montréal; il en est de même du niveau 18,000 à 18,999 en 1965.
- 48. On constate encore la répartition anormale du revenu des pilotes dans la répartition globale des pilotes sur l'échelle de revenu:

	1965	1963	1961
Plus de 19,000	37%	16%	15%
Plus de 17,195 (moyenne de 1965)	80%	34%	17%
Plus de 13,719 (moyenne de 1961)	85%	73%	72%
Plus de 7,000	92%	93%	90%

- 49. Le caractère exceptionnel de la répartition ci-dessus est qu'en 1965, 80% (72% en 1961) des pilotes ont reçu au moins le revenu moyen, soit \$17,195 (\$13,719 en 1961). Cependant l'écart entre la moyenne et le maximum n'est, en 1965, que de \$5,000. D'autre part, l'écart entre la moyenne et le minimum atteint presque \$17,000 parce que très peu de pilotes ont un faible revenu.
- 50. Le mémoire présenté à la Commission par la Fédération des pilotes du Saint-Laurent contient, à la page 90, un tableau indiquant la comparaison de l'accroissement du niveau du revenu des pilotes de cette région au cours de la période 1948-1960 avec l'accroissement des revenus des quatre professions les plus rémunérées au Canada (statistiques de l'impôt sur le revenu des particuliers en 1961: médecins, avocats, ingénieurs et dentistes).
- Ces professions diffèrent beaucoup entre elles et avec la profession de pilote en ce qui concerne leurs caractéristiques, mais il est néanmoins possible de mettre en contraste la variation de la répartition des niveaux de revenus. Il faut mentionner tout d'abord trois facteurs: la qualification des pilotes est telle qu'ils commencent généralement leur carrière à un âge plus avancé que dans les autres professions; ils touchent dès le début le revenu maximal de leur circonscription; enfin, la statistique de l'impôt des quatre professions les mieux rémunérées comprend le revenu personnel et non professionnel tel que les intérêts, les dividendes et les loyers.

52. Le tableau ci-dessous a été établi d'après les statistiques de l'impôt de 1965.

	Moyenne	3e niveau approxi- matif	Niveau supérieur
	\$	\$	\$
Médecins et chirurgiens	23,229	17,200	37,400
Avocats et notaires	19,278	11,000	43,300
Ingénieurs et architectes	19,191	12,100	40,000
Dentistes	15,693	12,000	28,000

53. La moyenne générale des revenus des pilotes en 1965 (\$17,195) atteint un niveau comparable à celui des quatre professions les plus rémunérées, qui se situe entre \$15,700 et \$23,200. Le niveau supérieur du revenu des pilotes était cependant de \$21,236, tandis que celui des autres professions atteint une moyenne de \$28,000 à \$43,000. Par suite de la mise en commun des recettes, le revenu de chaque pilote dépend dans une large mesure du total des recettes de pilotage de la circonscription où il exerce son activité, et non de ses compétence et habileté supérieures ou inférieures à la moyenne. On peut dire que les revenus des pilotes se comparent en moyenne à ceux des professions les plus rémunérées au Canada, mais il faut retenir le fait important que les pilotes ne gagnent pas des revenus comparables à ceux du niveau supérieur des professions les mieux rémunérées.

Coût principal

54. Comme on l'a mentionné au début de ce chapitre, la majeure partie des recettes des circonscriptions (recettes qui sont constituées en grande partie par le coût aux armateurs) revient aux pilotes sous forme de revenu et de bénéfices. Le chiffre en a été de \$7,216,609 en 1965, soit 95% du montant payé par les armateurs en services de pilotage.

CHAPITRE III

COÛT AU GOUVERNEMENT

Généralités

55. Le gouvernement fédéral assume un rôle important dans l'organisation du pilotage au Canada, car le coût au gouvernement s'est élevé à \$1,194,583 au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1966. Somme importante puisqu'elle constitue 13% de toutes les dépenses occasionnées par les services de pilotage au Canada (et plus encore dans certaines circonscriptions). La participation directe du gouvernement aux frais du pilotage réduit les dépenses qui, autrement, seraient couvertes par les recettes du pilotage. On peut ainsi soit réduire les droits imposés aux armateurs, soit accroître le revenu des pilotes, ou les deux.

Origine de l'aide gouvernementale

56. Au début, l'organisation du pilotage au Canada présentait un caractère local. Une petite commission, constituée habituellement de trois membres, était nommée, par le gouverneur en conseil, en tant qu'autorité de pilotage chargée d'administrer la circonscription locale. A mesure que l'importance du pilotage s'est accrue, le gouvernement devenait impliqué de plus en plus. Depuis 1903, le ministre de la Marine (aujourd'hui ministère des Transports) est devenu l'autorité de pilotage d'un certain nombre de circonscriptions et, depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral paie les frais d'administration de ces circonscriptions ainsi qu'une partie du coût du service de bateau-pilote de quelques-unes. Cette aide gouvernementale en vue du maintien du service du pilotage subsiste.

Services assurés par le gouvernement

57. Le gouvernement assume trois fonctions importantes dans l'organisation du pilotage:
 a) le ministre des Transports est l'autorité de pilotage de dix grandes circonscriptions;

- b) le gouvernement assure et paie l'administration de dix circonscriptions et le service de bateau-pilote dans huit d'entre elles (Halifax, Sydney, Saint-Jean [N.-B.], Saint-Jean [Terre-Neuve], Québec, Colombie-Britannique et New Westminster; à Churchill, le service de bateau-pilote est assuré par le Conseil des ports nationaux); et
- c) entretient, à Ottawa, le personnel d'un organisme central chargé de coordonner les services de toutes les circonscriptions.
- 58. Les services administratifs assurés par le gouvernement comprennent les affectations des pilotes, la facturation et la perception des droits de pilotage, le paiement des dépenses, la comptabilisation et la distribution mensuelle des recettes nettes aux pilotes. Le gouvernement fournit encore des locaux et du matériel de bureau et le personnel des bureaux.
- 59. Le gouvernement ne répartit pas entre les diverses circonscriptions le coût de l'entretien de l'organisme central à Ottawa. Ce rapport ne portant que sur les circonscriptions établies aux termes de la Partie VI de la Loi sur la marine marchande du Canada, nous avons dû répartir ce coût entre ces circonscriptions et celles des Grands lacs. Le coût total du bureau central d'Ottawa est donc réparti au prorata, en se basant sur le coût total du pilotage au Canada. Le coût des services assurés par le gouvernement dont nous traitons dans ce rapport représente donc le coût total moins la partie du coût du bureau central attribuée aux Grands lacs.
- 60. En vue d'assurer le service de bateau-pilote, le gouvernement possède et exploite les bateaux et emploie leurs équipages. Les dépenses du service comprennent les frais d'exploitation, l'amortissement et l'intérêt du capital engagé.
- 61. Les stations de signalisation établies sur le Saint-Laurent pour suivre visuellement le mouvement des navires sont dirigées par le gouvernement. Elles assurent un service d'informations aux pilotes en les renseignant sur les déplacements des navires sur le fleuve. Elles assurent aussi un service aux armateurs et aux capitaines de port en les informant de l'heure probable d'arrivée d'un navire, afin de leur permettre de prendre toutes dispositions en vue de l'accostage et du déchargement. On a négligé dans ce rapport toute répartition des avantages ainsi obtenus; on a considéré que les dépenses d'exploitation des stations rentraient dans les dépenses du pilotage.

Coût des services assurés

62. Selon des chiffres fournis par le ministère des Transports, voici le coût des services de pilotage au gouvernement:

	\$
1965 (année financière terminée le 31 mars 1966)	1,194,583
1964 (année financière terminée le 31 mars 1965)	1,094,874
1963 (année financière terminée le 31 mars 1964)	1,098,535
1962 (année financière terminée le 31 mars 1963)	1,062,604
1961 (année financière terminée le 31 mars 1962)	1,141,019

Voici le coût par catégorie de service assuré (Cf. annexe I):

	1965		1961	
	\$	%	\$	%
Administration	536,200	45	441,200	39
Organisme central	113,383	9	59,006	5
	649,583	54	500,206	44
Service de bateau-pilote	448,000	38	486,600	43
Stations de signalisation	97,000	8	154,213	13
	1,194,583	100	1,141,019	100

63. En règle générale, le gouvernement assure des services administratifs et ceux de bateaupilote à toutes les circonscriptions du Ministre. Dans les circonscriptions relevant d'une
commission locale, la plupart des services sont financés par les recettes de pilotage. Comme
les dépenses publiques varient selon le type de circonscription, l'importance de la subvention reste fort inégale, comme l'indique le tableau de la répartition du coût, en 1965.

	Circons- criptions du Ministre	Commis- sions locales	Organisme central	Total
_		(en millier	s de dollars)	
AdministrationService de bateau-pilote (net)Stations de signalisation	535 385 97	63	113 	649 448 97
\$	1,017	64	113	1,194
%	85.1	5.4	9.5	100.0

64. En 1965, la contribution du gouvernement, soit \$1,194,583; représentait 13% du coût total du pilotage au Canada. Les circonscriptions dont le ministre des Transports est l'autorité de pilotage ont bénéficié de la majeure partie (85%) de cette contribution.

Comparaison avec le coût total du pilotage

- 65. Les chiffres relatifs au coût au gouvernement concernent les années financières, terminées le 31 mars. Les chiffres relatifs aux circonscriptions valent pour les années civiles qui prennent fin le 31 décembre. Afin de comparer la statistique financière de ces deux périodes, nous partons du principe que le coût au gouvernement pour des années se terminant le 31 mars s'applique à la saison de navigation antérieure terminée le 31 décembre. Ainsi, dans l'annexe 1 et les tableaux ci-dessous, nous incluons les dépenses publiques au 31 mars et les dépenses des circonscriptions au 31 décembre précédent.
- 66. Comme on l'a dit plus haut, le montant des dépenses publiques varie selon le type de circonscription. En outre, la proportion des dépenses publiques par rapport au coût total du pilotage varie énormément, soit de 40% dans le cas du groupe 1 à 0% dans le cas du groupe 4. Les chiffres suivants tirés de l'annexe 1 montrent, pour chaque groupe, le pourcentage des dépenses publiques comparées au coût total du pilotage en 1965:

	Groupe 1 (Circons- criptions de l'Est relevant du Ministre)	Groupe 2 (Petites circons- criptions de l'Est)	Groupe 3 (Circons- criptions du Saint- Laurent)	Groupe 4 (Chur- chill)	Groupe 5 (Circons- criptions de la Côte ouest)	Total
	%	%	%	%	%	%
Coût au gouvernement Administration Bateaux-pilotes		minimal 11	6 minimal	_	6 7	7 5
Stations de signalisa- tion		_	2			1
Coût aux armateurs	40 60	11 89	8 92	100	13 87	13 87
Coût total du pilotage	100	100	100	100	100	100

- 67. L'aide du gouvernement est plus forte pour les grands ports de l'est du Canada que partout ailleurs. D'autre part, les petits ports de l'Est n'ont bénéficié d'aucune aide. Dans le tableau ci-dessus, le coût public indiqué pour le groupe 2 ne s'applique qu'à Saint-Jean (Terre-Neuve); les autres circonscriptions du groupe n'ont reçu aucune aide.
- 68. Les dépenses du gouvernement varient aussi pour un même type de circonscription. Les circonscriptions des groupes 1 et 3 sont toutes des circonscriptions du Ministre. Néanmoins les dépenses du gouvernement varient beaucoup entre ces deux groupes, comme le montre la comparaison suivante par rapport au coût total du pilotage en 1965:

	Coût au gou- vernement	Coût total du pilotage	Coût au gouverne- ment par rapport au coût to- tal du pilotage	Pourcentage moyen du groupe
	\$	\$	%	%
Groupe 1			,,	70
Halifax	149,000	404,729	37	
Sydney	69,000	157,919	43	
Saint-Jean (NB.)	118,200	256,656	46	40
Groupe 3				
Québec	196,700	1,987,876	10	
Montréal	195,300	2,783,913	7	
Cornwall	52,000	659,451	9	8

Avantages de l'aide gouvernementale

69. En payant, sur le revenu consolidé, les services d'administration et de bateau-pilote, le gouvernement prend en charge des dépenses qu'il faudrait, autrement, acquitter sur les recettes de pilotage perçues dans chaque circonscription. Que la réduction des dépenses serve les intérêts des armateurs, sous forme de droits moins élevés, ou ceux des pilotes, en élevant leur revenu, semble dépendre de l'importance économique de la circonscription pour les armateurs. Dans les grandes circonscriptions où les pilotes sont assez influents pour faire augmenter les tarifs, ce sont probablement les armateurs qui en retirent bénéfice, car les dépenses publiques n'interviennent pas dans l'établissement du tarif. Dans les autres circonscriptions, ce sont probablement les pilotes qui en profitent sous la forme d'un revenu plus élevé puisque ces dépenses ne sont pas déduites des recettes avant la détermination de la somme à répartir entre les pilotes.

CHAPITRE IV

DÉPENSES ADMINISTRATIVES

Généralités

70. Les dépenses administratives relatives au pilotage ont totalisé, en 1965, \$687,276. Le gouvernement fédéral en a acquitté 95% et le solde de 5% l'a été sur les recettes de pilotage. Les dépenses administratives qui apparaissent à l'annexe 2 représentent 8% du coût total du pilotage pour chacune des années 1961 à 1965.

Services assurés

- 71. Les dépenses administratives concernent deux catégories de services:
 - a) Les services administratifs assurés par le gouvernement, c'est-à-dire l'affectation des pilotes, la facturation et la perception des droits de pilotage, la comptabilisation et la distribution du revenu aux pilotes. Dans la plupart des grandes circonscriptions, le gouvernement assure un service d'administration complet, entièrement gratuit pour la circonscription.

Appendice IX

b) L'administration des petites circonscriptions relevant d'une commission locale, assurée par le secrétaire de la commission et qui coûte habituellement à la circonscription 5% des recettes.

Coût de l'administration

72. Lorsqu'on exprime en pourcentage du coût total du pilotage le coût total de ces deux catégories de services, pour 1965, on constate une grande variation par circonscription. Le tableau suivant est tiré de l'annexe 2:

Groupe 1		Groupe	: 3	Group	e 4	Groupe 5	
Halifax Sydney Saint-Jean (NB.) Lacs Bras d'Or	10% 17% 7% 1%	Québec Montréal Cornwall	6%		néant	Colombie- Britannique New Westminster	6% 10%

- 73. Les recettes des trois plus grandes circonscriptions (Québec, Montréal et Colombie-Britannique) sont comparables et le coût de l'administration exprimé en pourcentage du coût total est le même. A New Westminster, toutes les dépenses administratives sont payées sur les recettes de pilotage. Le pourcentage est le même qu'à Halifax, mais beaucoup moins élevé qu'à Sydney, deux circonscriptions administrées par le gouvernement. Le coût à Sydney, cependant, comprend le coût de l'administration pour les lacs Bras d'Or, ce qui a pour effet de l'accroître légèrement.
- 74. On peut aussi comparer les dépenses administratives en fonction du nombre de pilotes. Ainsi, dans le tableau ci-dessous, les dépenses administratives, exprimées en coût moyen par pilote en activité concernent les grandes circonscriptions, en 1965:

	\$
Sydney	2,969
Halifax	2,572
New Westminster	2,488
Saint-Jean (NB.)	1,967
Colombie-Britannique	1,675
Cornwall	1,548
Québec	1,405
Montréal	1,183

Cette comparaison montre en outre que les dépenses administratives sont plus faibles dans les grandes circonscriptions lorsqu'on l'exprime en pourcentage du coût total du pilotage et en coût par pilote en activité.

Résumé

75. En règle générale, le total des dépenses administratives, exprimé en pourcentage du coût total du pilotage pour chacune des différentes circonscriptions, est demeuré assez constant au cours de la période des cinq années.

CHAPITRE V

ACCROISSEMENT DU COÛT DU PILOTAGE

Généralités

76. Le coût total du pilotage s'est accru de 28% au cours de la période 1961-1965, mais la proportion de la dépense supportée par les armateurs et par le gouvernement est restée sensiblement la même. Le coût aux armateurs s'est établi à 87% du coût total en 1965 contre 84% en 1961 et la part du gouvernement à 13% en 1965 contre 16% en 1961. On tire de l'annexe 1 l'accroissement suivant:

	1965	1961	Accroisse- ment		
	\$	\$	\$	%	
Coût aux armateurs	7,625,781 1,194,583	5,758,144 1,141,019	1,867,637 53,564	32 5	
Coût total du pilotage	8,820,364	6,899,163	1,921,201	28	

La majeure partie (\$1,786,803) de l'accroissement représente une augmentation du revenu brut des pilotes, donc imputable aux armateurs.

Accroissement du coût aux armateurs

77. Les principaux facteurs de l'accroissement du coût aux armateurs entre 1961 et 1965 sont l'augmentation du tarif, l'augmentation du nombre de navires pilotés et l'augmentation de leurs dimensions. L'accroissement du coût compte pour environ 87% dans les circonscriptions de Québec, de Montréal et de Colombie-Britannique. Si l'on considère ces trois circonscriptions, à titre d'exemple, l'accroissement dû à chacun de ces facteurs, comme l'indique l'annexe 8, peut être exprimé en pourcentage de l'accroissement total dans chaque circonscription:

	Québec	Colombie- Montréal Britannique		Total
	%	%	%	%
Augmentation du nombre de trajets Augmentation du tonnage moyen des	44	13	34	27
navires pilotés	28	62	57	51
Augmentation du tarif	28	25	27	27
Diminution de la durée des trajets	-	_	(18)	(5)
_	100	100	100	100

L'augmentation du tonnage moyen des navires intervient donc pour la moitié dans l'accroissement du coût aux armateurs. Le reste de l'accroissement se répartit entre l'augmentation du tarif et celle du nombre des trajets.

78. En ce qui concerne les trois mêmes circonscriptions, l'accroissement du coût aux armateurs peut être chiffré suivant la répartition du coût:

	1965	1961	Acci	
_	((en milliers o	de dollars)	
	\$	\$	\$	%
Québec				
Revenu brut des pilotes	1,630	1,172	458	39
Services de bateau-pilote	161	135	26	19
- -	1,791	1,307	484	37
— Montréal				
Revenu brut des pilotes	2,588	1,789	799	45
	2,588	1,789	799	45
Colombie-Britannique				
Revenu brut des pilotes	1,558	1,269	289	23
Administration (assurée par les pilotes)	1	1	_	_
Service de bateau-pilote	77	28	49	175
-	1,636	1,298	338	26
Coût total aux armateurs				
Trois circonscriptions	6,015	4,394	1,621	37
Toutes les circonscriptions	7,626	5,758	1,868	32

Dans les trois circonscriptions ci-dessus, l'augmentation du revenu brut des pilotes revient à \$1,546,000, pour une augmentation totale de \$1,621,000. Comme on pouvait s'y attendre, l'accroissement de 37% du total des trois circonscriptions au cours de la période de cinq ans est la même que l'augmentation en pourcentage du revenu brut des pilotes. Pareillement, l'accroissement du coût total aux armateurs dans toutes les circonscriptions (\$1,868,000) consiste, pour \$1,787,000, en une augmentation du revenu brut des pilotes. On constate encore que l'accroissement du coût aux armateurs et l'augmentation du revenu des pilotes sont, en fait, les mêmes (32%).

79. L'augmentation du revenu brut des pilotes dans les circonscriptions de Québec, de Montréal et de Colombie-Britannique peut être décomposée comme suit:

_	Québec	Montréal	Colombie- Britannique	Total	%		
	(en milliers de dollars)						
	\$	\$	\$				
Augmentation due à— L'augmentation du nombre des pilotes	209	193	225	627	41		
L'augmentation du revenu moyen— pilotes de Québec—							
\$2,965 pilotes de Montréal— \$4,292 pilotes de la Colombie-	249	606	}	919	59		
Britannique— \$917			64				
_	458	799	289	1,546	100		

Le tableau montre que plus de la moitié de l'augmentation totale du revenu brut des pilotes tient à l'accroissement du revenu de chaque pilote.

80. Comme l'indique l'annexe 7, le volume de travail des pilotes de Québec, de Montréal et de Colombie-Britannique, exprimé en nombre d'affectations et en heures de service (heures réelles passées à bord des navires), a diminué légèrement de 1961 à 1965. La diminution du total annuel des heures de service par pilote dans ces circonscriptions se présente comme suit:

	1965	Din 1965 1961 nuti		
				%
Québec	1,144	1,206	62	5
Montréal	1,107	1,201	94	8
Colombie-Britannique	1,423	1,489	66	4
_	3,674	3,896	222	6

Comme on l'a dit au paragraphe précédent, le revenu net par pilote s'est accru considérablement au cours de la même période. L'augmentation tient donc à la hausse du tarif et à l'accroissement des recettes provenant du pilotage de navires de plus fort tonnage. L'augmentation du nombre des trajets est compensée par celle du nombre des pilotes en activité dans chaque circonscription. En résumé, les pilotes ont travaillé à peu près le même nombre d'heures par année et ont gagné un revenu plus élevé.

Accroissement du coût au gouvernement

81. De 1961 à 1965, le coût au gouvernement (pourcentage du coût total du pilotage) a fléchi de 16% à 13% comme le montre l'annexe 1. Voici comment se présente la variation par poste de dépense:

	1965	1961	Accrois- sement		
		\$	\$	%	
Administration	649,583	500,206	149,377	30	
Service de bateau-pilote (net)	448,000	486,600	(38,600)	(8)	
Stations de signalisation	97,000	154,213	(57,213)	(37)	
	1,194,583	1,141,019	53,564	5	

82. L'accroissement majeur est celui du coût de l'administration. Comme le montre l'annexe I, le coût de l'administration au gouvernement (en pourcentage du coût total du pilotage) est resté à 7%. Cependant d'importantes augmentations interviennent pour la moitié de l'accroissement du coût de l'administration.

	1965	1961	Accrois- sement	
	\$	\$	\$	%
Ottawa (organisme central) Montréal	113,383	59,006	54,377	92
	167,000	108,000	59,000	55
	280,383	167,006	113,377	68

Ces augmentations tiennent presque entièrement à celles du personnel ou des salaires.

- 83. Des augmentations normales se sont produites dans la plupart des circonscriptions où le gouvernement assure le service de bateau-pilote. Une diminution du coût du service à Québec a, cependant, plus que compensé ces augmentations. En 1961, les deux bateaux-pilotes à Québec ont été remplacés par deux bateaux plus petits et plus économiques. Le coût net (déduction faite des recettes provenant du service de bateau-pilote) a été ainsi réduit de \$148,000 en 1961 à \$10,000 en 1965.
- 84. Les frais de fonctionnement des stations de signalisation du Saint-Laurent constituent l'élément où s'est produit l'autre changement important dans le coût au gouvernement. Au cours de la période de cinq années, le coût a diminué du fait de la suppression de certaines stations et de la mise en service d'un nouvel équipement de communications.
- 85. En résumé, le «coût au gouvernement» s'est accru de 5% au cours de cette période, comparativement à un accroissement de 32% du «coût aux armateurs».

CHAPITRE VI GOOSE BAY

Historique

86. Le pilotage à Goose Bay (Labrador) est administré par le ministère des Transports aux termes de la Loi sur l'administration financière. Le pilotage n'y est donc pas assujetti aux mêmes lois que les autres circonscriptions dont traite ce rapport. Pour cette raison et par suite de l'importance relativement secondaire du coût de cette circonscription par rapport à celui des autres, nous n'avons tenté aucune comparaison.

Coût aux armateurs et au gouvernement

87. Le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports, établit les droits de pilotage et les perçoit des armateurs. Il paie, sur ces recettes, les salaires des deux pilotes et les frais d'administration.

88. Le coût total du pilotage aux armateurs et au gouvernement pour 1961-1965 s'établit comme suit:

	1965	1964	1963	1962	1961
Coût aux armateurs	\$	\$	\$	\$	\$
Rémunération des pilotes Excédent allant au gouverne-	10,000	10,000	11,000	11,000	11,000
ment	2,636	6,589	6,169	4,350	4,254
Coût total aux armateurs	12,636	16,589	17,169	15,350	15,254
Coût au gouvernement Administration Excédent	1,000 (2,636)	3,000 (6,589)	1,000 (6,169)	1,000 (4,350)	2,000 (4,254)
Coût total au gouvernement	(1,636)	(3,589)	(5,169)	(3,350)	(2,254)
Coût total du pilotage	11,000	13,000	12,000	12,000	13,000

Coût principal du pilotage

89. Comme le montre le tableau ci-dessus, la rémunération des pilotes constitue à Goose-Bay, comme dans les autres circonscriptions, le coût principal du pilotage. Le tableau ci-dessous montre le revenu moyen des pilotes, y compris les avantages sociaux pour chacune des cinq années:

	Rémuné-	Nombre	Revenii	Indice de % par ra l'année (1961 = in	apport à de base
Année	ration des pilotes	de pilotes	net par pilote	Augmen- tation	(Diminution)
-	\$		\$		
1965	10,000	2	5,000	136	
1964	10,000	2	5,000	136	-
1963	11,000	2	5,500	150	
1962	11,000	3	3,667	100	
1961	11,000	3	3,667	100	

90. En résumé, le gouvernement ne subventionne pas le pilotage à Goose Bay comme il le fait plus ou moins dans les autres circonscriptions.

CHAPITRE VII

CONCLUSIONS

- Le revenu des pilotes constitue le coût principal du pilotage; en 1965, il représentait 82% du coût total du pilotage (paragr. 10).
- Le paiement obligatoire des droits de pilotage répartit le coût du service du pilotage entre tous les navires entrant dans les eaux des circonscriptions. Dans la majorité des circonscriptions, la plupart des navires qui payent des droits de pilotage utilisent les services des pilotes (paragr. 16 et 18).
- Le statut professionnel des pilotes évolue de celui d'entrepreneur indépendant à celui d'employé (paragr. 45).
- 4. Le revenu moyen des pilotes est l'un des plus élevés au Canada. 80% des pilotes ont touché, en 1965, un revenu brut de plus de \$17,000, qui soutient une comparaison favorable avec le revenu des professions les mieux rémunérées au Canada. Il importe de noter que les revenus des pilotes ne se comparent pas à ceux des niveaux supérieurs de ces professions. En 1963, les revenus les plus élevés des pilotes ont atteint \$22,139; la moyenne du niveau supérieur des professions les mieux rémunérées variait alors de \$24,000 à \$36,000 (paragr. 48 et 52).
- 5. Le gouvernement paie une proportion variable des frais de pilotage des circonscriptions de pilotage. Ce sont probablement les armateurs qui bénéficient de la contribution du gouvernement dans les grandes circonscriptions, car on n'en tient pas compte pour la fixation du tarif. Dans les petites circonscriptions où les pilotes ne sont pas économiquement assez influents pour augmenter le tarif, ce sont eux, vraisemblablement, qui en bénéficient sous forme d'un revenu plus élevé, car ces frais ne sont pas acquittés sur les recettes des circonscriptions (paragr. 66 et 69).
- Le total des dépenses administratives est resté constant par rapport au coût total du pilotage (paragr. 75).
- 7. Le coût aux armateurs et le coût au gouvernement dans les circonscriptions sont demeurés les mêmes au cours de la période considérée. De même, les diverses dépenses des circonscriptions constituent les mêmes pourcentages des dépenses totales de celles-ci (paragr. 76 et annexe 1).
- 8. Presque la moitié de l'accroissement du coût aux armateurs, de 1961 à 1965, tient à l'augmentation du tonnage des navires. Le revenu des pilotes a augmenté sans accroître leur volume de travail (paragr. 77 et 80).

NOTES SUR L'ANNEXE 1

COÛT TOTAL DU PILOTAGE

Sources

1. Les données sur le «coût au gouvernement» sont extraites des dossiers financiers fournis par le ministère des Transports (pièce 1295) et celles du «coût aux armateurs» proviennent des rapports financiers annuels des circonscriptions préparés par les autorités de pilotage. La Commission a attribué aux rapports annuels les numéros de pièces suivants:

Groupe 1	Pièce	Groupe 3	Pièce
Halifax	344	Québec	534
Sydney	386	N	597
Saint-Jean (NB.) Lacs Bras d'Or	45	Montréal	534
Lacs Bras u Or	393		785
C		Communit	802
Groupe 2		Cornwall	534
Bathurst	304		823
Buctouche	321	Crowns 4	
Caraquet	308	Groupe 4	
Miramichi	311	Churchill	614 <i>a</i>
Rivière Restigouche	299	_	
Richibucto	319	Groupe 5	
Shediac	35	Colombie-Britannique	197
Botwood	281	•	205
Humber Arm	270 、	New Westminster	149
Lewisporte	261		
Port-aux-Basques	276		
Saint-Jean (TN.)	250		
Île du Prince-Édouard	10		
Pictou	326		
Pugwash	323		
Sheet Harbour 1	,151		

Terminologie

- a) Le «coût aux armateurs» comprend les droits de pilotage obtenus des armateurs pendant l'année civile, conformément aux différents postes du tarif de pilotage, à savoir:
 - (i) Le prix que le navire doit payer en échange des services du pilote et de ceux du bateau-pilote,
 - (ii) Le remboursement des dépenses du pilote, des frais d'annulation et des frais de retenue,
 - (iii) Les droits versés par les navires qui n'ont pas utilisé les services de pilotes.

Le «coût aux armateurs» ne comprend pas toute dépense non officielle relative au pilotage, faite par les armateurs, et non enregistrée, par exemple les frais de bateau-pilote non prévus dans le tarif ni aucune gratification versée par les navires aux pilotes et aux aspirants pilotes.

b) L'«administration» comprend toutes les dépenses faites par l'autorité de pilotage pour l'administration de la circonscription, qu'elles soient acquittées sur ses revenus ou assumées par l'État. Elle comprend le coût de la surveillance et de la direction de l'apprentissage des pilotes, les frais d'examens et de l'attribution des brevets aux pilotes, du service des affectations, de la facturation et de la perception des comptes de pilotage, le paiement des dépenses du personnel administratif, le coût de l'installation et de l'entretien des stations de pilotage et des bureaux, ainsi que celui des services de la répartition mensuelle des revenus entre les pilotes et de la comptabilité.

L'«administration» ne comprend pas les dépenses relatives au «service de bateaupilote», ni le «revenu brut des pilotes» tel qu'il est défini plus loin.

- c) Le «service de bateau-pilote» comprend:
 - (i) Les dépenses faites par l'autorité de pilotage pour l'achat et l'exploitation des bateaux-pilotes;
 - (ii) Les dépenses engagées par l'État lorsque le ministère des Transports assure ce service par des bâtiments exploités soit par ses employés, soit par des tiers sous contrat passé avec le ministère.
 - (iii) Les subventions versées par l'État, soit aux autorités de pilotage, soit à des entrepreneurs, au titre de contribution au coût du service de bateau-pilote.
- d) Le «revenu brut des pilotes» est la somme des revenus de pilotage payables aux pilotes ou qui leur reviennent, dans une circonscription, après l'acquittement des dépenses. Il comprend le revenu en espèces, la contribution à la caisse de retraite des pilotes, les primes d'assurance et autres cotisations, les frais de déplacement, s'ils doivent leur être remboursés, comme c'est le cas dans les circonscriptions de Cornwall, de New Westminster et de la Colombie-Britannique, ainsi que les frais des corporations et des associations des pilotes des circonscriptions de Québec, de Montréal et de Cornwall.
- e) «Autres frais» désigne les dépenses diverses, comme les indemnités pour accidents du travail, les provisions de bouche, etc.
- f) Le «surplus (ou le déficit) des circonscriptions» s'applique aux circonscriptions de Terre-Neuve non assujetties à la Loi sur la marine marchande du Canada. Le surplus désigne l'excédent du revenu net de la circonscription sur la rémunération et les prestations versées aux pilotes; le «déficit» est l'inverse.
- g) Le «coût au gouvernement» comprend toutes les dépenses en espèces, ainsi que les autres dépenses non déboursées, engagées par le gouvernement, que le ministère des Transports calcule de la manière suivante:

(i) Dépréciation —Bateaux-pilotes	5%
Matériel	10%
-Immeubles du ministère des Travaux publics	. 5%
(ii) Intérêts sur le solde du capital non déprécié utilisé	4%
 (iii) Avantages accessoires—15½% de la feuille de paye pour les heures régulières de travail 	i

h) Le «service de signalisation» désigne le coût d'un certain nombre de stations établies le long du Saint-Laurent pour suivre le déplacement des navires. Ce service dessert surtout le Saint-Laurent, dans les circonscriptions de Québec et de Montréal.

Périodes financières

3. Les montants du «coût au gouvernement» concernent les années financières, qui se terminent le 31 mars. Ceux du «coût aux armateurs» concernent les années civiles, qui se terminent le 31 décembre. Afin d'obtenir le «coût total du pilotage» à partir de ces deux sources, on impute le «coût au gouvernement» sur la précédente période de navigation terminée le 31 décembre.

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965 ET 1964 RÉCAPITULATION

	Numéro de l'annexe	Oroupe 1 Numéro (Circonscriptions de de l'Est relevant l'annexe du Ministre)	ptions levant (tre)	Groupe 2 (Petites circonscriptions de l'Est)	s tions	Groupe 3 (Circons- criptions du Saint-Laurent)	3 du du irent)	Groupe 4 (Churchill)	4 €	Groupe 5 (Circonscriptions de la côte ouest)	5 tions st)	Ottawa (Organisme ceniral)	a ime i)	Total	
1965		65	%	59	%	65	%	S	2%	89	%	s	8	s	%
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes. Autres frais. Excédent (déficit) des circonscrip-		3,306 58,785 445,895 1,446	53	16,308 57,448 257,957 4,194	4 5 8 1	161,460	1881	2,975	27 73	18,349 88,307 1,679,112 855	1 4 2	[11]	1111	37,693 368,975 7,216,609 6,495	- 4 28
tions	-		I	(3,991)	I	1	1	I	Ι	1	I	I	1	(3,991)	I
Coût total aux armateurs		509,432	99	331,646	8	4,987,240	92	10,840	8	1,786,623	87	1		7,625,781	87
Coût au gouvernement Administration	0 m	81,200	281	1,000	1=1	337,000 10,000 97,000	9 7	111	111	117,000	9	113,383	811	649,583 448,000 97,000	5.1
Coût total au gouvernement		336, 200	40	42,000	=	444,000	00	١		259,000	13	113,383	901	1,194,583	13
Coût total du pilotage		845,632	100	373,646	8	5,431,240	<u>8</u>	10,840	홍	2,045,623	8	113,383	100	8,820,364	100
1964									<u> </u>						
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote. Revenu brut des pilotes Excédent (déficit) des circonscrit.	264	3,377 57,990 458,810 2,158	1 2 4 1	12,548 57,499 227,570 3,247	17 65	153,920 4,031,352	1883	2,950	129	18,975 89,785 1,588,566	1 4 8 1	1111	1111	34,900 362,144 6,313,668 6,120	1 4 1
tions		1	ı	10,112	m	1	1	1	1	l	1	ı	۱	10,112	ı
Coût total aux armateurs		522,335	62	310,976	90	4,185,272	16	10,320	물	1,698,041	83	1	1	6,726,944	88
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation	71 80	84,000	981	4,000 32,000	- 6	267,000 (7,000) 144,823	ع ا ه	111	111	106,500	97-1	101,426	811	562,926 387,125 144,823	L 20 4
Coût total au gouvernement		319,625	38	36,000	10	404,823	6	ı	ı	233,000	13	101,426	8	1,094,874	4
Coût total du pilotage		841,960	8	346,976	100	4,590,095	901	10,320	90	1,931,041	100	101,426	8	7,821,818	100

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1963 ET 1962

RÉCAPITULATION

Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote 8 evenu brut des pilotes 4	de de l'Est releva l'annexe du Ministre)	Numéro (Circonscriptions de de l'Est relevant l'annexe du Ministre)	Groupe 2 (Petites circonscriptions de l'Est)	s tions	Groupe 3 (Circons- criptions du Saint-Laurent)	3 du ent)	Groupe 4 (Churchill)	45	Groupe 5 (Circonscriptions de la côte ouest)	S tions t)	Ottawa (Organisme central)	ne .	Total	
piloteilotes.	s	%	69	8%	ь	5%	s	%	ь	800	s	%	٧.	%
Autres frais	3,197 52,450 458,871 1,878	7 0 1 8	12,528 54,319 209,826 3,876	17 66	135,960	87	3,275	128	. 21, 293 . 86, 875 1, 487, 696 492	1 82 1	1111	1111	37,018 332,879 5,775,206 6,246	- 4 <u>6</u>
Excédent (déficit) des circonscrip- tions	1	 	8,086	7	l	l	1	1	ı	1	1	1	8,086	1
Coût total aux armateurs	516,396	9	288,635	8	3,746,553	8	11,495	8	1,596,356	88	l		6,159,435	8
Coût au gouvernement Administration	89,450 225,300	0 11	5,000	7 %	275,000 19,000 141,070	7	111	111	98,000	25.1	88,715	8 11	556,165 401,300 141,070	8 9 7
Coût total au gouvernement	314,750	0 38	31,000	9	435,070	10	1	1	229,000	12	88,715	8	1,098,535	91
Coût total du pilotage	831,146	9 100	319,635	100	4,181,623	8	11,495	100	1,825,356	92	88,715	8	7,257,970	<u>8</u>
1962														
	2,46	.4 : 	12,752		1 88	۱۰	1 5	1 5	17,760				32,976	- ~
Service de bateau-pilote	57,608 464,650 500		207,475 4,438	2 88 2	3,568,893	87	7,040	88	1,394,920	, ≌ ∣	. 1 1	1 1	5,642,978	'ଛ
		 	354	1	1		I	l	I	ı		١	354	1
Coût total aux armateurs	525,222	77 66	281,392	93	3,704,793	8	11,190	8	1,489,981	87	1	1	6,012,578	98
Coût au gouvernement Administration	71,850	0001	3,000	-9	255,300 57,700 144,637	316	1 1	tll	100,500	7	95,807	811	526,457 391,510 144,637	2 2 2
Coût total au gouvernement	271,750	34	23,000	7	457,637	10	1	1	214,410	13	95,807	3	1,062,604	14
Coût total du pilotage	796,972	100	304,392	8	4,162,430	100	11,190	81	1,704,391	100	95,807	<u>8</u>	7,075,182	001

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1961

RÉCAPITULATION

	Numéro de l'annexe	Groupe I (Circons- criptions de l'Est relevant du Ministre)	Ss.	Groupe 2 (Petites circons- criptions de l'Est)	28182	Groupe 3 (Circons- criptions du Saint-Laurent)	3 du ent)	Groupe 4 (Churchill)	4 🖹	Groupe 5 (Circons- criptions de la	5 % G	Ottawa (Organisme central)	ne ne	Total	
1961		ss.	%	₩	1%	ė	1%	59	8	69	8%	64)	1%	69	%
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes Autres fais. Excédent (déficit) des circonscrip-	7 m 4	1,954 57,743 486,366 1,399	1681	10,807 52,373 183,978 2,647	4 18 65 1	134,760 3,362,045	83	3,725	1831	16,886 38,635 1,391,082 440	85	1111	1111	29,647 287,236 5,429,806 4,486	-461
tions		1		6,969	Ŕ	1	1	I	1	1	1	1	Ī	6,969	1
Coût total aux armateurs		547,462	19	256,774	16	3,496,805	85	10,060	8	1,447,043	88	1	I	5,758,144	8
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation	24	78,700 188,300	13 0	1,000	101	274,000 148,000 154,213	V 4 4	111	111	87,500 124,300	21	59,006	811	500,206 486,600 154,213	8
Coût total au gouvernement		267,000	33	27,000	6	576,213	15	1	T	211,800	12	59,006	8	1,141,019	16
Coût total du pilotage		814,462	001	283,774	001	4,073,018	100	10,060	8	1,658,843	8	900,68	8	6,899,163	100

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965 ET 1964 GROUPE 1 (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

	Numéro de l'annexe	Halifax		Sydney		Saint-Jean (NB.)	(-B.)	Lacs Bras d'Or	l'Or	Total pour le Groupe 1	<u>.</u>
1965		S	8	s	%	s	8%	S	%	6	%
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote. Revenu but des pilotes. Aurtes frais.	01 to 4	373 29,990 225,366	1.25	2,624 5,770 80,525	2 4 5	14,360 122,650 1,446	2 8 1	309 8,665 17,354	33 66	3,306 58,785 445,895 1,446	1281
Coût total aux armateurs		255,729	ေ	88,919	57	138,456	24	26,328	8	509,432	8
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation	9.60	40,000	10 10	23,500 45,500	128	17,700	39	114	111	81,200	28
Coût total au gouvernement		149,000	37	000,69	43	118,200	46	l	1	336,200	9
Coût total du pilotage		404,729	8	157,919	100	256,656	8	26,328	8	845,632	100
Cott aux armateurs Administration	01 € 4	588 29,900 221,279	1 8 %	2,604 7,610 98,341		14,100	1 9 84	185 6,380 16,791	26 70	3,377 57,990 458,810	1 7 75
Autres frais		251,767	1 2	108,555	1 2	2,158	55	23,356		522,335	62
Coût au gouvernement Administration	9.19	44,000	= 22	23,500	421	16,500 100,500	39 6	625		84,000	18
Coût total au gouvernement.		141,000	36	61,000	36	117,000	4	625	3	319,625	38
Coût total du pilotage		392,767	8	169,555	8	255,657	100	23,981	8	841,960	8

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1963 ET 1962 GROUPE 1 (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

	Numero										
	re l'annexe	Halifax		Sydney		Saint-Jean (NB.)	ZB.)	Lacs Bras d'Or	ď,	Total pour le Groupe 1	- e
1963		64	%	59	%	55	%	89	2%	s	10%
Cobt aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes. Autres frais	0 w 4	1,025 27,240 201,382	1881	1,737 8,690 120,362	1 4 6	13,880 122,458 1,878	1 2 4 1	435 2,640 14,669	2 4 1 8 1 8 1 7	3,197 52,450 458,871	
Coût total aux armateurs		229,647	2	130,789	89	138,216	52	17,744	96	516,396	1 3
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote. Service de signalisation.	9.75	47,250 81,750	13	24,500 35,500	13	17,700	r 1 1	057	4	89,450 225,300	27
Coût total au gouvernement.	-	129,000	36	000,000	32	135,000	48	750	4	314,750	38
Coût total du pilotage		358,647	100	190,789	92	263,216	8	18,494	8	831,146	100
1962											
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote. Revenu brut des pilotes	α ε 4	30,680 209,279	1 6 6 1	1,299 10,800 119,046	63	14,890 125,085 500	51	288 1,238 11,240	83 67	2,464 57,608 464,650 500	1 2 6 1
Coût total aux armateurs		240,836	89	131,145	70	140,475	57	12,766	92	525,222	99
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation	3.5	38,000	121	22,025 32,975	12 18	11,825	38.5	750	101	71,850	0 2 1
Coût total au gouvernement	ļ	112,000	32	55,000	30	104,000	43	750	9	271,750	\ \$
Coût total du pilotage.		352,836	100	186,145	100	244,475	901	13,516	100	796,972	8

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1961

GROUPE 1 (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

							-				
	Numéro					,		;		Total pour le	o
	l'annexe	Halifax		Sydney		Saint-Jean (NB.)	-B.)	Lacs Bras d'Or	5	Groupe 1	
		8	1%	s	%	₩.	%	4	%	69	%
1961											
Coût aux armateurs	,	452	ı	1.300	_	1	ı	202	-	1,954	1
Administration		29,800	6	11,570	9 ;	15,580	9 [793	~ S	57,743	۶ م
Revenu brut des pilotes	4	210,265	8	130,062	8 I	132,108	7.	15,931	ŧ I	1,399	3
Aures 1141s		240,517	8	142,932	73	149,087	89	14,926	9	547,462	29
Coul Iolal aux aminateus	_		İ								
Coût au gouvernement		48 000	14	17.700	6	13,000	2	ļ	ı	78,700	2
Administration	1 10	61,000	11	34,300	18	93,000	36	1	1	188,300	23
Service de bateau-puote		١	1	1	١	İ	l	i	1	1	
	_	109,000	=	52,000	27	106,000	14	I	l	267,000	33
		210 612	1	104 032	100	255 087	2	14.926	8	814,462	901
Coût total du pilotage	_	110,746		101,101	3						

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965 ET 1964 GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

	Numero														
	l'annexe	Bathurst	, t	Buctouche	he	Caraquet	ĕ	Miramichi	Ë	Rivière Restigouche	che	Richibucto	ucto	Shediac	iac
1965		69	%	69	%	69	%	6 9	%	s	%	ss	%	s	1%
Coût aux armateurs Administration	71.0	277	'n	i	I	430		4,166	∞	1,137		1		221	
Revenu brut des pilotes.	J 4	14,712	181	1,572	181	4,929	22	35 47,058 1 362	18"	3,585	= % (550 3,200	15	,2,	
Coût total aux armateurs		15,487	81	1,572	100	5,359	8	52,621	100	33,475	, 8	3,750	। <u> </u> ह	2,979	1 8
Coût au gouvernement Administration	8	i	I	1			Ī	1	Ī	1					
Service de bateau-pilote	m	11	1.1	11	11	11	11	11		11		111			1 1 1
Coût total au gouvernement			İT	1	1	1	1	1	1		i]			<u> </u>
Coût total du pilotage		15,487	8	1,572	ş	5,359	8	52,621	18	33,745	8	3,750	8	2.979	<u> </u>
1964					İ				Ť		Ì				-
Coût aux armateurs Administration	77	629	'n	I	1	161	7	3,357	∞	1,347	4		1	243	
Revenu brut des pilotes	v 4	12,900	181	1,721	181	2,725	181	38,956 1.047	182	31,046	83	3,200	88	3,226	93
Coût total aux armateurs	,	13,579	8	1,721	81	2,916	8	43,395	8	37,381	1 8	3,750	8	3,469	1 8
Coût au gouvernement Administration	7	1	1]			Ī	Ī	İī						
Service de bateau-pilote	m		11	11	11	11	11	11	il	11	11		1 1 1		
Coût total au gouvernement		1	1	1	T	1	1	1	1	1	1		1	1	
Coût total du pilotage	<u> </u>	13,579	8	1,721	8	2,916	8	43,395	8	37,381	8	3,750	8	3,469	8
					-		-	-	-	_	_	-	_	_	_

*Chiffres estimés

ANNEXE 1

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES,1963 ET 1962

s		Numéro de l'annexe	Bathurst		Buctouche		Caraquet		Miramichi		Rivière Restigouche	pe pe	Richibucto	ę.	Shediac	
pilote 1 1			8		69	1%	\$	1%	S	%	59	8	64	%	69	%
tes	aux armateurs Iministration rvice de bateau-pilote	3.12	829	2	11	1.13	114	∞ 8	3,820	8 T 6	3,765	13	550	15	3.597	- 18
ore	venu brut des pilotes	4	16,577	<u>જ </u>	1,447	<u>8</u> I	1,313	2	28,211	5 77	604	2	1,5	3	1	:
retnement	Coût total aux armateurs	<u> </u>	17,406	8	1,447	100	1,427	8	35,682	001	29,121	8	3,750	8	3,867	8
ent.	t au gouvernement	<u>'</u>		1	I	Į.	I	1	1	I	1	1	1	1	١	}
ent.	rvice de bateau-pilote	۱ ۳	[]		11	1.1	11	11	11	11	1 1	11	11	1 1	11	
2 683 5 100 1,447 100 1,427 100 35,682 100 2 3 683 5 1,619 100 3,102 92 28,604 80 13,591 100 1,619 100 3,372 100 35,565 100 2 2 0 0 0 1,619 100 3,372 100 35,565 100 35,661 100 1,619 100 3,372 100 35,565 100 2 13,591 100 1,619 100 3,372 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100 35,565 100	rvice de signalisation	_ !	1	T	1	TI	1	Ī	1	1	1				١	1
pilote	t total du pilotage		17,406	81	1,447	100	1,427	100	35,682	92	29,121	100	3,750	100	3,867	8
pilote	1962															
\$\frac{3}{4}\$ \text{12,90R} \text{95} \text{1,619} \text{100} \text{3,102} \text{92} \text{28,604} \text{90} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{80} \text{100} \text{35,565} \text{100} \text{35,565} \text{100} \text{13,591} \text{100} \text{1,619} \text{100} \text{377} \text{100} \text{35,565} \text{100} \text{95,565} \text{100} \qu		7	683	2	1	i	270	∞	2,741	00	920	4;	2	۱ ۲	232	9
s 13,591 100 1,619 100 3,372 100 35,565 100	ervice de bateau-pilote	I € 4	12,908	181	1,619	181	3,102	121	3,354 28,604 866	v 8 u	3,030 19,464 515	81 2	3,218	1 8 1	3,369	141
nent. 3	Coût total aux armateurs		13,591	100	1,619	8	3,372	<u> </u>	35,565	100	23,929	8	3,772	8	3,601	90
nent		,				l	1	1	· i	- 1	i 	1	i 		1	l
nent	ervice de bateau-pilote	1 10	11	li	1 1	11	11	11	1	11	11	11	11	11	11	11
13.591 100 1,619 100 3,372 100 35,565 100				I	1	1	1	1		1			1		i	1
	Coût total du pilotage		13,591	100	1,619	100	3,372		35,565	100	23,929	100	3,772	8	3,601	8

*Chiffres estimés

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1961

	Numero														
	l'annexe	Bathurst	, i	Buctouche	he	Caraquet	Ħ	Miramichi		Rivière Restigouche	26	Richibucto	 9:	Shediac	9
1961		s	%	69	%	ь	%	s	%	ss	%	s	%	s	%
Coût aux armateurs Administration	74	586	٧.	I	ļ	77,	œ	7 107	0	9		6			
Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes	ω4	11,134	. 18	2,004	18	3,133	, 1 g	2,584	° 6 8	3,210	13 4	100.5	4 8 %	286	- 18
Autres Irais.		I	ı]	1	I	ı	726	7	648	7	1	 :	5 1	, I
Coût total aux armateurs		11,720	100	2,904	901	3,405	100	28,447	81	25,669	8	556	8	4,090	18
Coût au gouvernement Administration	~	l	ı												
Service de bateau-pilote	m	ı	1					[]	1 1			li	Ι,	İ	
Service de signalisation	-	i	I	J	ī	I	1	I	Ι	ı	1	1			
Coût total au gouvernement		I	ı	1	1	!	İT	1	1	1	1		Ī	1	1
Coût total du pilotage		11,720	52	2,004	8	3,465	8	28,447	100	25,669	100	556	8	4,090	18
			-	-	-				_	_	_				

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965 ET 1964

	Numero			i						1	:
	l'annexe	Botwood	_	Humber Arm	E	Lewisporte	9	Port-aux-Basques	dnes	Saint-Jean (TN.)	ĝ
1965		6	8	s	%	S	%	69	%	69	%
Cobt aux armateurs Administration. Service de bateau-pilote. Revenu brut des pilotes. Autres frais. Excédent (déficit) des circonscriptions.	0 to 4	625 1,640 11,116 413	4 11 74 8 8	3,276 12,574 22,685 600 (2,089)	e 2 2 6	11111	11111	1,437 15,914 14,118 (2,734)	გ 1 გ . ა ჯ გ 1 გ	2,552 21,000 83,049 1,278 (373)	25 14 10 (1)
Coût total aux armateurs		14,999	901	37,046	100			28,735	8	107,506	72
Coût au gouvernement Administration	0 m	111	111		111	111	111	!!!	111	1,000	27
Coût total au gouvernement.				l		1	1	ı	ı	42,000	28
Coût total du pilotage		14,999	8	37,046	8		l l	28,735	100	149,506	100
1964 Cout aux armateurs Administration	0m4	248 1,795 12,322 463 1,075 15,903	111 77 100	2,732 10,238 22,564 791 —	8 28 62 100	20 161 1 1	100	2,137 16,540 15,718 8,345 42,740	33 37 19	748 20,000 60,549 8 692 81,997	17 17 17 07
Coût au gouvernement Administration. Service de bateau-pilote Service de signalisation	71 m		1111		11111		1111		1111	4,000 32,000 — 36,000	30
Cout total du pilotage		15,903	100	36,325	100	531	100	42,740	8	117,997	8

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1963 ET 1962

	Numéro de l'annexe	Botwood	-	Humber Arm	Ę	Lewisporte	ā	Port-aux-Basques	lnes	Saint-Jean (TN.)	z
1963		89	8	s	%	s	%	s	1%	S	8
Coùt aux armateurs Administration	74	776	'n	2,374	7	19	01	2.065	٧.	1.652	-
Service de bateau-pilote	е	1,647	Ξ	11,149	31	1	1	15,597	38	16,000	14
Revenu brut des pilotes	4	11,479	7,	21,485	8,	549	8	14,818	36	67,465	28
Excédent (déficit) des circonscriptions		274	v 4	<u> </u>	7	11	11	8,812	12	(1,000)	٦
Coût total aux armateurs	,	14,927	홍	35,685	100	610	100	41,292	8	85,115	74
Coût au gouvernement Administration	74	1	1	1	ı	1		I	Ī	5.000	4
Service de bateau-pilote	e	11	11		11	11	11	11	11	26,000	1 23
Coût total au gouvernement	<u>, </u>		I		1	1	1		ļι	31,000	56
Coût total du pilotage		14,927	100	35,685	92	610	8	41,292	8	116,115	100
1962											
Coût aux armateurs Administration	7	727	5	3,224	6	101	2	1,864	'n	1,639	-
Service de bateau-pilote. Revenu brut des pilotes	ω 4	996 11,482	81	11,325 21,322	88	1 9	18	18,444	4 4	17,000	15 62
Autres frais. Excédent (déficit) des circonscriptions		272 666	0 N	714	7	11	11	1,469	4	1,969 (1,781)	(1)
Coût total aux armateurs		14,143	901	36,585	8	507	8	37,280	8	88,522	79
Coût au gouvernement Administration	7	1	I	I	1	-	Ī]	l	3,000	m
Service de bateau-pilote	m	ł I	11	11	11	1 [11	1 1	11	20,000	8
Coût total au gouvernement	<u>.</u>	1.	T	1	I	1	l	1	1	23,000	21
Coût total du pilotage	<u>'</u>	14,143	8	36,585	100	507	100	37,280	8	111,522	8

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1961

GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

	Numéro de l'annexe	Botwood		Humber Arm	E	Lewisporte	စ	Port-aux-Basques		Saint-Jean (TN.)	\hat{z}
1961		69	%	69	%	s	%	69	% .	ب	%
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes Autres frais Excédent (déficit) des circonscriptions	4 w 4	2,120 9,182 168 2,806	\$ 14 61	2,284 8,565 18,641	8 5 5 1 1	48 427	9 8 1	1,200 16,790 15,093 	£ 4 8 41	2,059 17,000 66,698 755 (1,205)	2 15 59 1
Coût total aux armateurs	•	15,023	8	29,790	901	475	8	38,451	001	85,307	76
Coût au gouvernement Administration. Service de bateau-pilote. Service de signalisation.	9.6		111	[]]	111	111	111	111	111	1,000	137
Coût total au gouvernement	•	1	ı	1	1	1	İ	1	ı	27,000	24
Coût total du pilotage	·	15,023	8	29,790	<u>8</u>	475	100	38,451	100	112,307	001

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965 ET 1964 GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

	Numéro de	fle du Prince-	-92	Ä						Total pour le	9 2
	1 million	Lacuair		ricton		rugwasn		Sneet Harbour	onr	Cronbe	
1965		s	%	€9	%	69	%	6-3	%	\$	%
Coût aux armateurs Administration	·	1		7	٠		٥	Š			•
Service de bateau-pilote.	10	2.150	16	2	ا ر	169	۱°	818	۱ ۲	10,038	4 ž
Revenu brut des pilotes	4	10,882	25	3,237	95	6,800	92	3,359	2	257,957	3 8
Autres Itals Excitation of the control of the		I	1	l	I	1	Ī	1	١	4,194	-
Exceueiii (delicii) des circoliscriptions		1	ı	1	1	į	Ī	1	1	(3,991)	1
Coût total aux armateurs		13,032	9	3,407	8	7,431	100	3,977	8	331,646	68
Coût au gouvernement Administration.	7	i	ı							-	
Service de bateau-pilote.	m	I	I	1	1					41,000	I =
Service de signalisation		1	1	l	I	l	!	1			:
Coût total au gouvernement		1	ı	1	1	J	1	Į.		42,000	=
Coût total du pilotage		13,032	100	3,407	100	7,431	81	3,977	8	373,646	100
1964											
Coût aux armateurs Administration	71	Ì	1	161	٧.	184	4	251		12 548	•
Service de bateau-pilote.	ю.	2,985	22	1	1	1,306	9	i	,	57,499	17
Revenu brut des pilotes.	4	9,083	75	3,071	95	5,231	7.5	4,797	95	227,570	65
Excédent (déficit) des circonscriptions		11	1 1	1 1	1 1	1 1		11	1 1	3,247	. 6
Coût total aux armateurs.		12,068	8	3,232	100	6,921	8	5,048	8	310,976	8
Coût au gouvernement Administration	,			ļ			İ			-	.
Service de bateau-pilote.	ım	1	1	1 1	1 1	11	1 1	1 1	1 1	32,000	- 6
Service de signalisation	'	ı	l	1	1	1	I	i	1		1
Coût total au gouvernement		1	1	1	1	I	ı	I	I	36,000	2
Coût total du pilotage		12,068	100	3,232	100	6,921	8	5,048	100	346,976	100

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1963 ET 1962

L'EST)
DE
CIRCONSCRIPTIONS
(PETITES
4
GROUPE

	Numero de l'annexe	Ite du Prince- Édouard	8	Picton		Pugwash		Sheet Harbour	זחנ	Total pour le Groupe 2	a .
1963		59	8%	8	1%	8	%	4	%	\$	%
Coult aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes Autres frais. Excédent (déficit) des circonscriptions	0 to 4	5,678	14811	2,326	2 28	4,314	2 8	3,656	2 8	12,528 54,319 209,826 3,876 8,086	4 11 4 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7
Coût total aux armateurs		7,469	100	2,448	5	4,541	91	3,848	100	288,635	06
Cout au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation	7 F	111	111		111	111	111	111	111	26,000	7 8 1
Coût total au gouvernement		7,469	1 8	2,448	1 8	4,541	1 8	3,848	1 001	31,000	01 00
Coult aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Revenu but des pilotes Autres frais Excédent (déficit) des circonscriptions	N to 4	1,670 6,099	122	146 2,817	2 28	205 3,899 1	s 85	3,968	97	12,752 56,373 207,475 4,438 4,438	4 1 2 68 1 4
Coût total aux armateurs Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation	Ию	7,769	8	2,963	8	4,104	8	4,070	8 111	3,000	93
Coût total au gouvernement		7,769	1 8	2,963	1 8	4,104	1 8	4,070	1 8	304,392	100

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1961

	Numéro de l'annexe	Île du Prince- Édouard		Pictou		Pugwash	_	Sheet Harbour	onr	Total pour le Groupe 2	<u> </u>
1961		ø	%	64	%	69	%	₩.	%	69	%
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote	3.2	2,004	1 %	32		106	ا م		11	10,807	4 ∞
Revenu brut des pilotes. Autres frais. Excédent (déficit) des circonscriptions.	4	4,726		1,578	811	2,017	93	1,324	811	22,373 183,978 2,647 6,969	3 - 2
Coût total aux armateurs		6,730	80	1,610	100	2,173	8	1,324	18	256,774	91
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation.	0.60	111	111	1	111		111	111	111	1,000	101
Coût total au gouvernement	,	1	١		Ι	1	ī		1	27,000	6
Coût total du pilotage		6,730	8	1,610	100	2,173	92	1,324	8	283,774	8

COUT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 19 GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAUREN)	65 ET 1964	<u>.</u>
	COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965 ET 1964	GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Numéro de	Ouébec		Montréal		Cornwall		Total pour le Groupe 3	2
		,	Ì		1			6	1
1965		69	%	€9	%	6 9	%	A	%
Coût aux armateurs		١	ı	ı	ı	ı	I	ı	i
Administration	4 (*	161,460	00	1	ı	l	l	161,460	e
Service de bateau-pilote	. 4	1.629,716	82	2,588,613	93	607,451	16	4,825,780	8
Kevenu orut des puotes			ı	l	l	l	I		1
Coût total aux armateurs	, .	1,791,176	06	2,588,613	8	607,451	91	4,987,240	92
Coût au gouvernement		000		000 291	٠,	22,000	6	337,000	9
Administration	۷ ۳	10,000	-		1	1	1	10,000	ľ
Scryice de bateau-pilote	,	68,700		28,300		ı	1	97,000	7
Coût total au goùvernement	<u>. </u>	196,700	01	195,300	7	52,000	6	444,000	∞
Coût total du pilotage		1,987,876	8	2,783,913	100	659,451	100	5,431,240	00
1964									
	7	1	I	1	ı	ı	i	1	
Service de bateau-pilote	ω4	153,920 1,375,744 —	و تی ا	2,177,015	181	478,593	1 2 1	153,920 4,031,352	~≋∣
Autes Itals		1,529,664	88	2,177,015	93	478,593	92	4,185,272	91
	7	114,000	7	112,000	3	41,000	∞	267,000	9
Administration. Service de bateau-pilote.	ю	(7,000) 86,652	۸	58,171	12	11	1 1	(7,000)	۱ د
Control au couvernement.		193,652	12	170,171	1	41,000	∞	404,823	6
Coût total du pilotage		1,723,316	8	2,347,186	8	519,593	92	4,590,095	99

ANNEXE 1

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1963 ET 1962 GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Numéro de l'annexe	Québec		Montréal	a!	Cornwall	_	Total pour le Groupe 3	3 e
1963		69	%	es	%	59	%	65	8
Cout aux armateurs Administration Service de hareau-nitos	71	1			1	1	<u> </u>	Ī	I
Reven bru des pilotes. Autres frais.	w 4	135,960	- 8 I	1,983,845	92	406,526	1 %	135,960 3,160,593	3
Coût total aux armateurs	•	1,356,182	87	1,983,845	92	406,526	06	3,746,553	۱
Coût au gouvernement Administration Service de haren-aitore	71	97,000	9	134,000	9	44,000	10	275,000	1
Service de signalisation.	า	19,000 88,914	9	52,156	12	11	11	19,000	۳ ا
Coût total au gouvernement.		204,914	13	186,156	∞	44,000	10	435,070	2
Coût total du pilotage		1,561,096	901	2,170,001	8	450,526	80	4,181,623	100
1962									1
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-nitore	71	1	1	1	[I	I	İ	1
Revenu brut des pilotes. Autres frais.	v 4	1,183,135	27	1,937,045	1 8 1	448,713	121	135,900	87
Coût total aux armateurs	-	1,319,035	84	1,937,045	93	448,713	16	3,704,793	8
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote.	N W	101,300	6 4	111,000		43,000	0	255,300	۰۰-
Service de signalisation.	<u>'</u>	93,848	. 9	50,789	2	11	1	144,637	3 -
Coût total au gouvernement	'	252,848	16	161,789	7	43,000	٥	457,637	10
Coût total du pilotage.		1,571,883	100	2,098,834	001	491,713	8	4,162,430	100

ANNEXE 1

COUT TOTAL DU PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1961

GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

					-		$\ $		
	Numéro							Total nour le	0
	de l'annexe	Québec		Montréal		Cornwall		Groupe 3	.
1961		69	%	s	%	69	%	s	%
Coût aux armateurs Administration.	7	l :	1	i	1	1	1	192	۱ "
	m 4	1,171,895	∞ 5 l	1,788,828	121	401,322	181	3,362,045	78 I
Coût total aux armateurs	-	1,306,655	78	1,788,828	16	401,322	96	3,496,805	88
Coût au gouvernement	7	122,000	7	108,000	9	44,000	10	274,000	7
Service de bateau-pilote	m	148,000 97,182	6 9	57,031	١٣	11	11	154,213	4 4
Coût total au gouvernement		367,182	22	165,031	6	44,000	10	576,213	51
Coût total du pilotage		1,673,837	901	1,953,859	8	445,322	100	4,073,018	8
							١		

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965 ET 1964 GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)

	Numéro de l'annexe	Colombie- Britannique		New Westminster	ter	Total pour le Groupe 5	S le
1963		so	%	69	%	55	8
Colt aux armateurs Administration Administration Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes Autres frais.	0 m 4	934 76,727 1,558,615	4 %	17,415 11,580 120,497 855	07 / 07	18,349 88,307 1,679,112 855	1 4 8 F
Coût total aux armateurs		1,636,276	88	150,347	87	1,786,623	87
Coût au gouvernement Administration. Service de bateau-pilote. Service de signalisation.	9.6	117,000	100	22,000	181	117,000	96
Coût total au gouvernement		237,000	12	22,000	13	259,000	13
Coût total du pilotage		1,873,276	8	172,347	8	2,045,623	8
1964							
Coût aux armateurs Administration. Service de bateau-pilote. Revenu brut des pilotes. Autres frais	2 to 4	2,226 77,935 1,459,106	1481	16,749 11,850 129,460 715	27	18,975 89,785 1,588,566	2 8 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Coût total aux armateurs		1,539,267	88	158,774	88	1,698,041	88
Cott au gouvernement Administration Service de bateau-pilote. Service de signalisation.	71 m	106,500	امم	21,000	121	106,500	20-1
Coût total au gouvernement		212,000	12	21,000	12	233,000	12
Coût total du pilotage		1,751,267	100	179,774	100	1,931,041	8

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1963 ET 1962

OUEST)
COTE
Š
IPTIO
CONSCRIPTION
IRCO
5 (0
OUPE
GR

	Numéro de l'annexe	Colombie- Britannique	. 9	New Westminster	<u>.</u>	Total pour le Groupe 5	9
1963		\$	%	<u>-</u>	%	es.	%
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote. Revenu des pilotes. Autres frais.	0 to 4	3,949 75,945 1,368,434	188	17,344 10,930 119,262 492	0 9 0 1	21,293 86,875 1,487,696 492	1 82 2
Coût total aux armateurs		1,448,328	8	148,028	98	1,596,356	88
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation	3.13	98,000	99	24,000	141	98,000	21
Coût total au gouvernement		205,000	12	24,000	14	229,000	17
Coût total du pilotage		1,653,328	2	172,028	8	1,825,356	100
1962	•						
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Reveu brut des pilotes Autres fais	9 m 4	1,431 66,423 1,287,141	4 2	. 16,329 10,420 106,779 458	10 7 69	17,760 76,843 1,394,920 458	818
Coût total aux armateurs		1,354,995	88	134,986	98	1,489,981	87
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote Service de signalisation.	218	100,500 91,140	991	22,770	1	100,500	9
Coût total au gouvernement		191,640	12	22,770	4	214,410	13
Coût total du pilotage.		1,546,635	81	157,756	100	1,704,391	100

COÛT TOTAL DU PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1961

GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)

	Numéro de l'annexe	Colombie- Britannique	- en	New Westminster	e.	Total pour le Groupe 5	9 .c
1961		s	%	€9	%	8	%
Coût aux armateurs Administration Service de bateau-pilote Revenu brut des pilotes Autres frais	0 m 4	1,078 27,425 1,269,070	88	15,808 11,210 122,012 440	717	16,886 38,635 1,391,082 440	8 2 7
Coût total aux armateurs		1,297,573	87	149,470	87	1,447,043	88
Coût au gouvernement Administration Service de bateau-pilote. Service de signalisation.	71 m	87,500 102,000	6	22,300	121	87,500 124,300	27
Coût total au gouvernement.		189,500	13	22,300	13	211,800	12
Coût total du pilotage		1,487,073	8	171,770	8	1,658,843	100

NOTES SUR L'ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE

- 1. Les dépenses administratives réglées par le gouvernement sont tirées de l'annexe 1.
- Les dépenses administratives payées sur les recettes de pilotage sont tirées de l'annexe 1, sous la rubrique «coût aux armateurs».

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

RÉCAPITULATION

	Groupe 1 (Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre)	1 otions evant rre)	Groupe 2 (Petites circonscriptions de l'Est)	2 :on- l'Est)	Groupe 3 (Circonscriptions du Saint-Laurent)	3 otions urent)	Groupe 4 (Churchill)	4 ≘	Groupe 5 (Circonscriptions de la côte ouest)	5 otions ouest)	Ottawa (Organisme central)	ne ne	Total	
1965	69	%	8	%	S	%	s	%	s	%	8	%	s	%
Payé par les armateurs	3,306 81,200	96	16,038	94	337,000	18	11	11	18,349	13	113,383	- 5	37,693 649,583	5 95
Total	84,506	100	17,038	8	337,000	100]	1	135,349	100	113,383	8	687,276	8
Coût total du pilctage	845,632		373,646		5,431,240		10,840		2,045,623		113,383		8,820,364	İ
Cout total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		10		4		9				7		81		∞
1964														
Payé par les armateurs	3,377	96	12,548	76	267,000	18	11	11	18,975 106,500	88	101,426	18	34,900 562,926	9 4
Total	87,377	100	16,548	100	267,000	200	I	1	125,475	8	101,426	100	597,826	100
Coût total du pilotage	841,960		346,976		4,590,095		10,320		1,931,041		101,426		7,821,818	
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		=		s.		9		1				100		8
1963										j -				
Payé par les armateurs	3,197 89,450	97	12,528	23	275,000	18	11	1.1	21,293	18	88,715	18	37,018 556,165	9 4
Total	92,647	100	17,528	100	275,000	8		1	119,293	8	88,715	100	593,183	100
Coût total du pilotage	831,146		319,635		4,181,623		11,495		1,825,356	<u> </u>	88,715		7,257,970	ļ
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		11		9		7		ı		9		100		∞

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

RÉCAPITULATION

						-				-		ſ		
	Groupe 1 (Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre)		Groupe 2 (Petites circon- scriptions de l'Est)	on-	Groupe 3 (Circonscriptions du Saint-Laurent)	3 ions rent)	Groupe 4 (Churchill)	0	Groupe 5 (Circonscriptions de la côte ouest)	ions ions	Ottawa (Organisme central)	э г	Total	
2,00	89	1%	s	1%	₩	1%	s	89	89	1%	\$	%	↔	%
lyoz Payé par les armateurs	2,464	97	12,752	81	255,300	18	11	1.1	17,760	15	95,807	18	32,976 526,457	9 4
Total	74,314	100	15,752	2	255,300	100		1	118,260	100	95,807	100	559,433	001
Coût total du pilotage	796,972		304,392		4,162,430		11,190		1,704,391		95,807		7,075,182	
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		٥		S		9		ı		7		90		∞
1961									•					
Payé par les armateurs	1,954	8 7	10,807	92	274,000	18	1 1	1.1	16,886 87,500	16	900'68	18	29,647 500,206	94
Total	80,654	100	11,807	8	274,000	901	1	1	104,386	9	59,006	100	529,853	100
Coût total du pilotage	814,462		283,774		4,073,018		10,060		1,658,843		59,006		6,899,163	
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		10		4		7		I		9		100		∞

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

GROUPE 1 (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

						ı				
	Halifax		Sydney		Saint-Jean (NB.)	NB.)	Lacs Bras d'Or	ď°0r	Total pour le Groupe 1	9 1
1965	×	%	ь	%	69	%	89	P%	æ	%
Payé par les armateurs. Payé par le gouvernement.	373 40,000	96	2,624 23,500	11 88	17,700	18	309	<u>8</u> I	3,306	4 96
Total	40,373	91	26,124	8	17,700	8	309	8	84,506	8
Coût total du pilotage	404,729		157,919		256,656		26,328		845,632	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		10		11				-		2
1964										
Payé par les armateurs. Payé par le gouvernement	588 44,000	99	2,604	01 90	16,500	18	185	8	3,377	4 96
Total	44,588	8	26,104	100	16,500	8	185	8	87,377	100
Coût total du pilotage	392,767		169,555		255,657		23,981		841,960	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		Ξ		15		9				10
1963										Ì
Payé par les armateurs. Payé par le gouvernement.	1,025	98	1,737	94	17,700	18	435	8 1	3,197 89,450	3
Total	48,275	100	26,237	100	17,700	100	435	8	92,647	100
Coût total du pilotage.	358,647		190,789		263,216		18,494		831,146	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		13		4		7		~		11

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE I (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

	Halifax		Sydney		Saint-Jean (NB.)	(-B.)	Lacs Bras d'Or	ō	Total pour le Groupe 1	2
	s	1%	s	%	s	1%	5	%	\$	%
1962										
Payé par les armateurs	38,000	8 7	1,299	° 45	11,825	18	788	8 1	2,464	93
Total	38,877	92	23,324	91	11,825	100	288	8	74,314	8
Coût total du pilotage	352,836		186,145		244,475		13,516		796,972	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		==		13		3		2		6
							-			
1961									•	
Payé par les armateurs. Payé par le gouvernement.	48,000	- 66	1,300	93	13,000	18	202	9	1,954	98
Total	48,452	8	19,000	100	13,000	8	202	100	80,654	8
Coût total du pilotage	349,517	<u> </u>	194,932		255,087		14,926		814,462	
Cout total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		4		10		8		-		۵

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

	Bathurst	ts	Buctouche	 ور	Caraquet		Miramichi	Ä	Rivière Restigouche	che	Richibucto	ရှ	Shediac	
1965	s.	%	8	%	s	%	s	%	59	%	8	.%	s	%
Payé par les armateurs	277	81	11	1.1	430	ള 1	4,166	81	1,137	<u>8</u> l	11	11	221	ᅙ 1
Total	775	100		I	430	\$	4,166	8	1,137	100			221	8
Cout total du pilotage	15,487		1,572		5,359		52,621		33,745		3,750		2,979	
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		'n		ı		•		∞		. "		1		7
1964														
Payé par les armateurs	679	81	11		161	8 I	3,357	8	1,347	ᅙ 1	11	11	243	중 1
Total	619	홀	1	T	191	5	3,357	100	1,347	100		1	243	8
Coût total du pilotage	13,579		1,721	Ī	2,916		43,395		37,381		3,750		3,469	
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		4				7		- ∞				Ī		۰
1963														
Payé par les armateurs	829	8	11	11	114	용 1	2,739	8 1	1,107	8 1	11	1.	270	8
Total	829	8	1	T	114	8	2,739	91	1,107	8	1	1	270	8
Coût total du pilotage	17,406		1,447		1,427		35,682		29,121		3,750		3,867	
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage						, ∞		œ		4		ı		7
						ļ							-	

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

			.			ľ		-				-		
	Bathurst		Buctouche		Caraquet		Miramichi		Rivière Restigouche		Richibucto	ا ي	Shediac	İ
	8	1%	s	1%	s	8%	89	8	\$	%	€9	%	69	%
1962					Č	5			920	0	1	I	232	100
Payé par les armateurs	683	हु ।	11	11	P, 1	<u>3</u> I	£/,	3	1	1	l	Ι	l	1
Total	683	8	İ	ı	270	ള	2,741	8	920	8	l		232	8
Coût total du pilotage.	13,591		1,619		3,372		35,565	Ì	23,929		3,772		3,601	
Coût total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		٧,		1		∞		∞		4				9
1961 Payé par les armateurs	286	8	1 1	11	272	§ I	2,197	100	970	8 1	50	<u>8</u> l	286	8 1
Payé par le gouvernement		8		T	272	100	2,197	8	970	100	20	100	286	5
Coût total du pilotage	11,720		2,004		3,405		28,447		25,669		556		4,090	
Cout total de l'administration en pour- centage du coût total du pilotage		ν,		-		- 80		∞		4		4		7
		ĺ												

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

	Botwood		Humber Arm	E.	Lewisporte	5	Port-aux-Basques	dnes	Saint-Jean (TN).	į į
1965	ø	%	s	%	6	رم م	ß	%	s	%
Payé par le sarmateurs. Payé par le gouvernement.	625	81	3,276	<u>8</u> I	11	11	1,437	<u>8</u>	2,552	72
Total	625	8	3,276	8	1	1	1,437	100	3,552	8
Coût total du pilotage	14,999		37,046				28,735		149,506	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		4		6		1		8		7
1964										
Payé par les armateurs	248	8 I	2,732	중 1	6	<u>ਡ</u> ।	2,137	8 1	748	16
Total	248	8	2,732	8	70	901	2,137	100	4,748	8
Coût total du pilotage	15,903		36,325		531		42,740		117,997	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		7		∞		13		'n		4
1963										
Payé par les armateurs	776	81	2,374	81	19	<u>8</u> l	2,065	81	1,652	25 75
Total	776	8	2,374	8	19	8	2,065	100	6,652	100
	14,927	!	35,685		610		41,292		116,115	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		· ·		7		01		"		9

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961 GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

						-		-		
	Botwood		Humber Arm	Ę	Lewisporte		Port-aux-Basques	dnes	Saint-Jean (TN.)	ĝ
	s	%	s	1%	\$	1%	s	%	8	%
1962					-					;
Payé par les armateurs.	727	ह ।	3,224	<u>8</u> I	<u>5</u>	용 1	1,864	हु ।	3,000	ខន
Total	727	8	3,224	8	101	8	1,864	100	4,639	90
Contratel du niotage	14,143		36,585		507		37,280		111,522	
Cont total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		<u>'</u> ~		6		8		S		4
1961						_				
Payé par les armateurs.	747	ই।	2,284	ᅙ 1	8	<u>8</u> l	1,200	<u>8</u> I	2,059 1,000	33
Total	747	8	2,284	9	48	8	1,200	100	3,059	8
Cout total du pilotage	15,023		29,790		475		38,451		112,307	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage	[٠,		00		01		m		3

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963 GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

	Île du Prince-Édouard	lard	Pictou		Pugwash		Sheet Harbour	oor	Total pour le Groupe 2	l le
1965	S	8%	s	%	59	%	55	%	69	1%
Payé par les armateurs	-[]	11	170	ᅙ	631	8 1	618	81	16,038	94
Total	1	1	170	100	631	92	618	8	17,038	108
Coût total du pilotage.	13,032		3,407		7,431		3,977		373,646	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		1		S		∞		16		4
1961										
Payé par le gouvernement.	11	11	161	8 I	384	81	251	81	12,548	76 24
Total	1	ī	191	8	384	8	251	8	16,548	8
Coût total du pilotage.	12,068		3,232		6,921		5,048		346,976	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage				S		9		~		٠,
1963						· .				1
Payé par les armateurs Payé par le gouvernement	11	11	122	81	777	8	192	81	12,528	72 28
Total	1	1	122	홍	227	5	192	8	17,528	001
Coût total du pilotage	7,469	<u> </u>	2,448		4,541		3,848		319,635	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		ı		₩.		'n		3		9

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

	fle du Prince-Édouard	l pre	Pictou		Pugwash		Sheet Harbour	our	Total pour le Groupe 2]
	9	8	s	1%	S	1%	s	%	\$	8
1962	,	?		!						
Don's nor loc armotering	l	ı	146	100	202	100	1	1	12,752	81
Payé par le gouvernement	I	1	l	1	1	1	١	1	3,000	2
Total	l	ı	146	18	205	8	l	1	15,752	100
Coût total du pilotage	7,769		2,963		4,104		4,070		304,392	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		1		5		8		1		8
1961										
Doug nor les armateurs	I	I	32	901	106	8	1	١	10,807	25
Paye par le gouvernement	ļ	ī	I	1	!	l ;	-	1	1,000	∞
Total	l	1	32	100	106	100	i	1	11,807	100
Coût total du pilotage	6,730		1,610		2,173		1,324		283,774	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		<u> </u>		7		<u>~</u>		1		4

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Québec		Montréal		Cornwall	=	Total pour le Groupe 3	r le 3
. 5961	s	%	s,	%	₩.	%	S	%
Payé par les armateurs Payé par le gouvernement.	118,000	100	167,000	18	52,000	18	337,000	18
Total	118,000	100	167,000	100	52,000	8	337,000	100
Coût total du pilotage	1,987,876		2,783,913		659,451		5,431,240	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		9		9		∞		9
1964								
Payé par ics armateurs	18	18	1 8	1 5	I ;	1 ;	1	1
-	114,000	3	112,000	8	41,000		267,000	8
Total	114,000	001	112,000	100	41,000	100	267,000	100
Coût total du pilotage	1,723,316		2,347,186		519,593	i —	4,590,095	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		7		~		00		
1963								
Payé par les armateurs Payé par le gouvernement	97,000	18	134,000	18	44,000	18	275,000	18
Total	97,000	8	134,000	901	44,000	8	275,000	100
Coût total du pilotage	1,561,096		2,170,001		450,526		4,181,623	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		9		9		01		7

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Québec		Montréal	1	Cornwall		Total pour le Groupe 3	٠. ٩
1962	59	1%	s	8%	s	%	54	%
Payé par les armateurs	101,300	18	111,000	18	43,000	18	255,300	1 8
Total	101,300	100	111,000	100	43,000	8	255,300	100
<u> </u>	1,571,883		2,098,834		491,713		4,162,430	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		9		5		6		9
1961		,						
Payé par les armateurs	122,000	18	108,000	١ള	44,000	181	274,000	18
Total	122,000	100	108,000	1 00	44,000	92	274,000	100
- Coût total du pilotage	1,673,837		1,953,859		445,322		4,073,018	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		7		٥		10		7

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)	EST)					
	Colombie- Britannique	e- uc	New Westminster	ž.	Total pour le Groupe 5	<u>e</u>
1965	69	%	s	%	s	%
Payé par les armateurs Payé par le gouvernement	934 117,000	1 99	17,415	81	18,349	13
Total	117,934	901	17,415	8	135,349	8
Coût total du pilotage	1,873,276		172,347		2,045,623	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		9		10		7
1964						
Payé par les armateurs. Payé par le gouvernement.	2,226 106,500	7 8	16,749	8 1	18,975	15
Total.	108,726	8	16,749	100	125,475	100
Coût total du piotage	1,751,267		179,774		1,931,041	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage.		9		6		9
1963						
Payé par le gouvernement	3,949	96	17,344	91	21,293	18
Total	101,949	100	17,344	8	119,293	100
	1,653,328		172,028		1,825,356	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		9		10		9
				١		

ANNEXE 2

COÛT TOTAL DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)

	Colombie- Britannique	0	New Westminster		Total pour le Groupe 5	0
	∽	1%	ıs	%	\$	%
1962 Payé par les armateurs. Payé par les guwernement.	1,431	99	16,329	81	17,760	15 85
Total	101,931	92	16,329	001	118,260	100
<u>-</u>	1,546,635		157,756		1,704,391	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		7		10		7
1701						
Payé par les armateurs. Payé par le gouvernement.	1,078	12	15,808	81	16,886	16 84
	88,578	81	15,808	92	104,386	100
Coût total du pilotage	1,487,073		171,770		1,658,843	
Coût total de l'administration en pourcentage du coût total du pilotage		9		6		9

NOTES SUR L'ANNEXE 3

Coût total du service de bateau-pilote

- 1. Les dépenses du service de bateau-pilote réglées par le gouvernement sont tirées des dossiers financiers du ministère des Transports (pièce 1295).
- 2. Les droits perçus par le gouvernement pour le service de bateau-pilote et le coût aux armateurs sont tirés des rapports financiers annuels établis par les autorités de pilotage.
- 3. Le coût aux armateurs comprend les droits versés au gouvernement pour le service de bateau-pilote; le coût net au gouvernement en est réduit d'autant.

1963
3 ANNÉES 1965, 1964 ET 1963
1965,
ANNÉES
LES
BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉ
OTE
U-PIL
\TEA
E B/
CE D
SERVI
DO
OUT TOTAL DU SERVICE DE BATE.
COUT

652,400 251,100 401,300 660 935 273,810 732,120 448,000 387,125 362,144 ,269 734,179 816,975 Total 749, 8 333 8 4 8 2 8 82 4 2 2 38 8 8 (Circonscriptions de la côte ouest) Groupe 5 174,780 48,280 180,330 49,330 131,000 86,875 142,000 88,307 126,500 89,785 217,875 193,540 216,285 307 230, 8 90 | | 18 1-1 18 8 1.1 18 % Groupe 4 (Churchill) 3,275 3,275 2,950 2,975 2,975 2,950 1.1 11 11 69 <u>8</u> 8 2 8 2 8 Groupe 3 (Circonscriptions du Saint-Laurent) 9 8 8 92 8 88 % (7,000) 154,960 135,960 154,960 146,920 153,920 171,460 161,460 10,000 171,460 146,920 19,000 S RÉCAPITULATION Groupe 2 (Petites circons-criptions de l'Est) 22 33 8 23 % 2 8 5 2 58 8 % 80,319 89,499 42,000 16,000 26,000 54,319 98,448 52,000 20,000 32,000 57,499 41,000 57,448 62,000 21,000 69 28 28 81 19 8 8 (Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre) 18 20 97 **8** 21 8 % Groupe 1 275,110 49,810 225,300 52,450 287,235 235,625 57,990 277,750 305,120 50,120 293,615 255,000 58,785 313,785 69 Coût total du service de bateau-pilote.. Coût total du service de bateau-pilote. Coût total du service de bateau-pilote.. Droits de service de bateau-pilote. Droits de service de bateau-pilote. Droits de service de bateau-pilote. Coût net au gouvernement. Coût net au gouvernement. Coût net au gouvernement. Coût au gouvernement Coût au gouvernement Coût au gouvernement Coût aux armateurs.. Coût aux armateurs. Coût aux armateurs. 1965 1964

8

55

38

%

33 88

2 6 등

3,3

X 찬 | 중

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

RÉCAPITULATION

	Groupe 1 (Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre)	1 otions evant re)	Groupe-2 (Petites circons- criptions de l'Est)	2 cons- l'Est)	Groupe 3 (Circonscriptions du Saint-Laurent)	3 otions urent)	Groupe 4 (Churchill)	4 ≅	Groupe 5 (Circonscriptions de la côte ouest)	5 tions uest)	Total	
1962	8	%	69	%	s	%	s	%	643	%	69	%
Coût au gouvernement	256,270 56,370	33	37,000 17,000	22	193,600 135,900	100 100	! !	11	160,990		647,860	90
Coût net au gouvernement.	199,900 57,608	77	20,000	26 74	57,700 135,900	88	4,150	15	113,910	8 4	391,510	
Coût total du service de bateau-pilote	257,508	8	76,373	5	193,600	100	4,150	100	190,753	100	722,384	ᆫ
. 1961												
Coût au gouvernement Dépenses Droits de bateau-pilote.	245,250 56,950	100	43,000	22	282,760 134,760	100	11	11	162,935	100	733,945	95
Coût aux armateurs.	188,300	23	26,000 52,373	33	148,000	\$ 2 8	3,725	18	124,300	76	486,600	63
Cout total du service de bateau-pilote	246,043	8	78,373	8	282,760	8	3,725	100	162,935	100	773,836	100

ANNEXE 3

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

GROUPE 1 (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

		-				-	ı		Total pour le	e.
	Halifax		Sydney		Saint-Jean (NB.)	(-B.)	Lacs Bras d'Or	ö	Groupe 1	
1965	s	1%	₩	%	s,	%	S	%	⇔	% .
Cout au gouvernement. Dépense. Desire de service de hateau-nijote	138,990	82	\$1,270 5,770	100	114,860	100	11	11	305,120 50,120	97
Cout net au gouvernement.	109,000	22	45,500	8=	100,500	87 13	8,665	100	255,000	81 19
Coût total du service de bateau-pilote	138,990	100	51,270	100	114,860	100	8,665	100	313,785	00
1964										
Coft au gouvernement Dépenses	126,900 29,900	100 42	45,110 7,610	100	114,600	100	625	∞	287,235 51,610	98 18
Colt net au gonvernement.	97,000	76	37,500	83	100,500	88	6,380	92	235,625 57,990	228
Cout aux armateus	126,900	100	45,110	100	114,600	8	7,005	8	293,615	90
1963								<u>.</u>		
Cott au gouvernement Dépense Dépense Dépense de bosan-nilote	108,990 27,240	100	44,190 8,690	88	121,180	8=	750	21	275,110 49,810	88
Coût net au gouvernement.	81,750 27,240	22	35,500 8,690	88	107,300	&=	750 2,640	78	225,300 52,450	19
Coût total du service de bateau-pilote	108,990	8	44,190	8	121,180	8	3,390	<u>8</u>	277,750	100

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 1 (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

	Halifax		Sydney		Saint-Jean (NB.)	(-B.)	Lacs Bras d'Or	jo.	Total pour le Groupe 1	le le
1962	æ	8	so	%	69	%	€4	%	69	1%
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote.	104,680 30,680	100	43,775 10,800	100	107,065	100	750	88	256,270 56,370	23
Coût net au gouvernement. Coût aux armateurs.	74,000 30,680	71 29	32,975 10,800	25 25	92,175	86	1,238	38	199,900	23
Coût total du service de bateau-pilote	104,680	100	43,775	8	107,065	100	1,988	18	257,508	100
1961	,									
Dépenses Droits de service de bateau-pilote.	90,800	33	45,870 11,570	100	108,580	100	11	11	245,250 56,950	100
Cout aux armateurs.	61,000	33	34,300	25	92,000	86	793	18	188,300	77
Coût total du service de bateau-pilote	90,800	8	45,870	100	108,580	8	793	8	246,043	99
										l

ANNEXE 3

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

	Bathurst		Buctouche	he —	Caraquet		Miramichi		Rivière Restigouche	he	Richibucto	ŧ.	Shediac	
1965	S	%	5	%	5	1%	s	%	s,	8	s	%	s s	%
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote	1 1	11	11	11	1.1		ΙΙ	11	11	11	11	11	1 1	11
Coût net au gouvernement.	11	11	11	11	11	11	35	180	3,585	18	550	18	11	
Coût total du service de bateau-pilote	ı	1	l I	1		ı	35	100	3,585	8	550	8		1
1964														
Coût au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote	П	11	1.1	11	1-1		11		11	11	11	11	11	11
Coût net au gouvernement		11		11	11	11	35	18	4,050	181	550	18	11	11
Coût total du service de bateau-pilote		ı	1	1	1		35	ᅙ	4,050	8	550	8	1	1
1963			•						-					
Coût au gouvernement Dépenses	11	11	11	11	1	11	11	11	11	11	11	1.1	11	11
Coût net au gouvernement	11	11	11	11	11	11	3,820	1 81	3,765	18	550	18	1 1	11
Coût total du service de bateau-pilote			1		1	1	3,820	100	3,765	100	550	8	ı	

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

	Bathurst	rst	Buctouche	che	Caraquet	quet	Miramichi	 	Restigouche	re uche	Richi	Richibucto	Shediac	ac
1962	8	%	\$	%	s	%	69	8	s	%	s	%	59	%
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote	11	11	11	11	. 11	11	11		11	1.1	11	11		1.1
Coût net au gouvernement.	11	11	11	11	11	11	3,354	18	3,030	181	554	18		11
Coût total du service de bateau-pilote	1	1	I	Ĩ	1]	3,354	8	3,030	100	554	100	1	!
1961														
Coût au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	11	11	1.1	11	11	11	11	11	11		11	11	11	11
Coût net au gouvernement	LJ	1.1	11	1 1	11		2,584	101	3,210	18	181	181	11	111
Coût total du service de bateau-pilote	1	1	l	ı	1	1	2,584	8	3,210	100	100	100	1	

ANNEXE 3

COÛT TOTAL DU SERVICE DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

										ļ
	Botwood		Humber Arm	rm.	Lewisporte		Port-aux- Basques		Saint-Jean (TN.)	g
\$961	<u></u>	%	es	%	s	1%	69	%	w	%
Codt au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	11	11	11	I	11	l	11	11	62,100	100 34
Coût net au gouvernement.	1,640	18	12,574	18	11	11	15,914	18	41,000	66 34
- Coût total du service de bateau-pilote	1,640	100	12,574	100	ı	ı	15,914	8	62,000	100
1964										
Codt au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	1	11	- 11	H	11	11	11	11	52,000	100 38
Coût net au gouvernement.	1,795	18	10,238	18	11	11	16,540	18	32,000 20,000	62 38
- Coût total du service de bateau-pilote	1,795	8	10,238	100	1		16,540	8	52,000	100
1963	,	l <u>-</u>								
Cout au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote.	11	11	1.1	11	11	11	11	11	42,000 16,000	100 38
Coût net au gouvernement.	1,647	18	11,149	18	! 1	11	15,597	18	26,000 16,000	62 38
Coût total du service de bateau-pilote	1,647	81	11,149	8	ı	١	15,597	100	42,000	8

ANNEXE 3

COÛT TOTAL DU SERVICE DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

	Botwood	-	Humber Arm		Lewisporte	porte	Port-aux- Basques	* 8	Saint-Jean (TN.)	an .
1962	s,	%	\$:%	5	%	5 /3	%	69	%
Cout au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote.	- 11	11	11	1.1	11	. 11	11	. 11	37,000	100 46
. Coût net au gouvernement. Coût aux armateurs.	966	100	11,325	18	11	1 1	18,444	18	20,000	54 46
Coût total du service de bateau-pilote	966	100	11,325	100			18,444	8	37,000	100
1961			;							
Codt au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	11	11	11	. 11	11	11	11		43,000	004
Coût net au gouvernement. Coût aux armateurs.	2,120	100	8,565	18	1 1	11	16,790	18	26,000	9 9
Coût total du service de bateau-pilote	2,120	100	8,565	100	1	1	16,790	8	43,000	8

ANNEXE 3

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

								-		
	Île du Prince-Édouard	uard	Pictou		Pugwash	æ	Sheet Harbour	oour	Total pour le Groupe 2	r le 2
1965	S	1%	s	8	S	%	s	%	∽	%
Coût au gouvernement Dépenses	11	ī!	11	1.1	il	11	11	11	62,000	21
Coût net au gouvernement	2,150	18	11	11	11	Ιl	11		41,000 57,448	45 58
Coût total du service de bateau-pilote	2,150	100	1	1		1	ļ	1	98,448	100
1964										
Coût au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	- 11	П	1.1	11	11	11	1 1	11	52,000	59 23
Coft net au gouvernement.	2,985	18		11	1,306	18	11	11	32,000 57,499	36
Coût total du service de bateau-pilote	2,985	100			1,306	91	j		89,499	8
1963										
Coût au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	11	П	11	11	11	11	1 1	11	42,000	52 19
Coût net au gouvernement.	1,791	18		11	11	11	11	11	26,000 54,319	33
Coût total du service de bateau-pilote	1,791	100		Ī	I	1	ı		80,319	8

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

Total pour le Groupe 2	% S	37,000 48 17,000 22	20,000 26 56,373 74	76,373 100		43,000 55 17,000 22	26,000 33 52,373 67	
arbour	%	11				- 11		
Sheet Harbour	s	1.1	11				11	
sh	8	11	11					
Pugwash	s,	11	11	J		11	11	
,	%	Н	11	1		11	11	
Picton	s	11	11	-		11	11	
ı ouard	%	11	18	100		11	18	9
Île du Prince-Édouard	s	11	1,670	1,670		11	2,004	2 004 100
	1962	Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote.	Coût net au gouvernement. Coût aux armateurs.	Coût total du service de bateau-pilote	1961	Colt au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote	Coût net au gouvernement Coût aux armateurs.	Coût total du service de bateau-pilote.

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Québec		Montréal		Cornwall		Total pour le Groupe 3	s le
\$961	φ,	%	₩	%	5	88	59	%
Cout au gouvernement Dépenses Drist de service de bateau-pilote	171,460	82	11	11	11	11	171,460	94
	10,000	94	11	11			10,000	94
<u> </u>	171,460	100		1	!		171,460	8
1964								
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote.		100	1.1	1.1	11	11	146,920 153,920	100
Coût net au gouvernement.	(7,000)	<u> </u>	[]	11	11.		(7,000)	(5)
	146,920	2	1	1		1	146,920	8
1963								
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote	154,960	100	1 1	Ιİ	11	11	154,960 135,960	100 88
<u> </u>	19,000	88		11	11	11	19,000 135,960	12 88
<u> </u>	154,960	92		1	l	1	154,960	100

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Québec		Montréal		Cornwall	: =	Total pour le Groupe 3	e .
1962	69	%	69	%	€	%	is	%
Coût au gouvernement Dépenses. Droits de scrvice de bateau-pilote.	193,600 135,900	100	. 1 1	. 11	11		193,600	100
Coût aux armateurs	57,700 135,900	88	11	11	11		57,700 135,900	30
Coût total du service de bateau-pilote	193,600	8		1	-		193,600	8
1961								
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote	282,760 134,760	100	, , 11	* : 11	11		282,760 134,760	100
Coût aux armateurs.	148,000	\$ 4 8 4	11	11		11	148,000	52 48
Coût total du service de bateau-pilote	282,760	100	I	1		1	282,760	100
								1

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)

	Colombie- Britannique		New Westminster	h	Total pour le Groupe 5	9
\$961	w	2%	s	%	s	%
Colt au gouvernement Dépenses. Droits de service de hateau-nilote	159,960	28	33,580 11,580	8,5	193,540	22 84
Court aux armateurs.	120,000	39	22,000	3 5	142,000 88,307	38
Coût total du service de bateau-pilote	196,727	81	33,580	8	230,307	100
1964						
Cotit au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	141,930	22	32,850 11,850	36	174,780	81
Coût net au gouvernement.	105,500	57	21,000	2%	126,500	59 41
Coût total du service de bateau-pilote	183,435	100	32,850	8	216,285	100
1963						
Coût au gouvernement Dépenses. Droits de service de bateau-pilote.	145,400 38,400	21	34,930 10,930	31	180,330 49,330	83
Coft net au gouvernement	107,000	8 2	24,000 10,930	3.69	131,000 86,875	8 4
Coût total du service de bateau-pilote	182,945	8	34,930	100	217,875	8

COÛT TOTAL DU SERVICE DE BATEAU-PILOTE POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)

	Colombie- Britannique	ψ s	New Westminster	er	Total pour le Groupe 5	S le
1962	€9	%	44	%	\$	%
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote	127,800 36,660	81	33,190 10,420	100 31	160,990 47,080	84
Coût net au gouvernement.	91,140	42 88	22,770 10,420	31	113,910 76,843	85 14
Coût total du service de bateau-pilote	157,563	8	33,190	8	190,753	100
1961						
Coût au gouvernement Dépenses Droits de service de bateau-pilote.	129,425 27,425	100	33,510 11,210	100 33	162,935	100 24
Coût net au gouvernement.	102,000 27,425	27, 73	22,300 11,210	67	124,300	76
Coût total du service de bateau-pilote	129,425	8	33,510	001	162,935	100

NOTE SUR L'ANNEXE 4

REVENU BRUT DES PILOTES

1. On a utilisé comme sources de renseignements les rapports financiers annuels des autorités de pilotage et, en ce qui a trait aux dépenses des corporations, les états financiers vérifiés de celles-ci.

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

RÉCAPITULATION

	Groupe 1 (Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre)	tions vant re)	Groupe 2 (Petites circons- criptions de l'Est)	2 ons-	Groupe 3 (Circonscriptions du Saint-Laurent)	3 tions rent)	Groupe 4 (Churchill)	# @	Groupe 5 (Circonscriptions de la côte ouest)	5 tions uest)	Total	
1965	s	%	is.	8%	69	1%	69	8	59	%	69	%
Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite. Assurance et autres avantages.	401,631 43,383 881	821	257,157	811	4,158,252 405,678 17,320	98	7,865	용 1 1	1,220,634 160,467 18,713	73 9	6,045,539 610,328 36,914	: 8 83 -
Total du revenu et des avantages des pilotes. Dépenses des corporations. Remboursement des frais de voyage.	445,895	<u> </u> 일 I I	257,957	811	4,581,250 191,436 53,094	95	7,865	2 1 1	1,399,814	83	6,692,781 191,436 332,392	92
Revenu brut des pilotes	445,895	율.	759,752	8	4,825,780	8	7,865	8	1,679,112	100	7,216,609	100
1964												-
Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite. Assurance et autres avantages.	411,650 46,267 893	821	226,770	811	3,467,351 334,402 12,000	%∞	7,370	을 1 1	1,156,189 151,230 17,890	73 9 1	5,269,330 532,699 30,783	83 1
Total du revenu et des avantages des pilotes. Dépenses des corporations. Remboursement des frais de voyage.	458,810	811	227,570	811	3,813,753 182,498 35,101	25 1	7,370	811	1,325,309	83 17	5,832,812 182,498 298,358	92
Revenu brut des pilotes.	458,810	8	227,570	100	4,031,352	92	7,370	8	1,588,566	5	6,313,668	8
1963 Revenu en espèces des pilotes	409,541	8	300 006	٤	3 104 035	8	000	٤	11000	6		8
Cotisations à la caisse de retraite	48,454 876	= 1	800	3 1 1	305,771	8 ~	27,0	3	142,139	9 1	4,811,399 497,164 28,361	2 °
Total du revenu et des avantages des pilotes	458,871	811	209,826	월 I I	3,420,506 161,042 29,045	94 S	8,220	ᅙ 1 1	1,239,701	83	5,337,124 161,042 227,040	3 3 3
Revenu brut des pilotes.	458,871	90	209,826	100	3,610,593	100	8,220	100	1,487,696	91	5,775,206	돌

ANNEXE 4

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

RÉCAPITULATION

	Groupe 1 (Circonscriptions de l'Est relevant du Ministre)	ions ant e)	Groupe 2 (Petites circons- criptions de l'Est)	ns- Est)	Groupe 3 (Circonscriptions du Saint-Laurent)	t ions rent)	Groupe 4 (Churchill)		Groupe 5 (Circonscriptions de la côte ouest)	ions est)	Total	
1962	s	6%	s	1%	s	1%	s	%	s	%	s	%
Revenu en espèces des pilotes	416,756 46,913	891	206,675	811	3,075,373 291,287 10,685	98 × I	7,040	811	1,023,923 133,227 19,512	73	4,729,767 472,227 31,178	84 1
Total du revenu et des avantages des pilotes	464,650	월 1 1	207,475	월 1 1	3,377,345	94	7,040	됩니	1,176,662	84 	5,233,172 160,533 249,273	93
Revenu brut des pilotes	464,650	8	207,475	8	3,568,893	100	7,040	8	1,394,920	8	5,642,978	8
1961 Revenu en espèces des pilotes	434,184 51,150 1,032	821	183,078 900 —	8	2,946,240 275,152 11,732	& ∞	6,335	811	1,033,438 131,281 14,131	74 10 1	4,603,275 458,483 26,895	8° €
Total du revenu et des avantages des pilotes. Dépenses des corporations. Remboursement des frais de voyage.	486,366	811	183,987	ই।।	3,233,124 109,145 19,776	96	6,335	울 1 1	1,178,850	85 	5,088,653 109,145 232,008	44
Revenu brut des pilotes	486,366	100	183,978	9	3,362,045	8	6,335	100	1,391,082	100	5,429,806	8

2 ET 1961 ANNEXE 4

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965, 1964, 1963, 1962 ET 1961 GROUPE 1 (CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST RELEVANT DU MINISTRE)

	Halifax		Sydney		Saint- Jean (NB.)	ZB.)	Lacs Bras d'Or	d'or	Total pour le Groupe 1	a
1965	€9	%	S	%	89	%	s	%	s	%
Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de refraite. Assurance et autres avantages.	212,331 12,154 881	2 ° I	67,074	83 17	104,872	86	17,354	811	401,631 43,383 881	821
Revenu brut des pilotes	225,366	ই	80,525	100	122,650	8	17,354	100	445,895	8
1964 Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite. Assurance et autres avantages.	208,401 11,985 893	201	81,700 16,641	83	104,758	86	16,791	811	411,650 46,267 893	891
Revenu brut des pilotes	221,279	5	98,341	100	122,399	18	16,791	188	458,810	100
1963 Revenu en espèces des pilotes Cotisations à la caisse de retraite. Assurance et autres avantages.	189,521 10,985 876	94 2	99,889 20,473	83	105,462	86	14,669	9	409,541 48,454 876	8= I
Revenu brut des pilotes	201,382	8	120,362	8	122,458	8	14,669	92	458,871	18
1962 Revenu en espèces des pilotes Cotisations à la caisse de retraite Assurance et autres avantages	196,919 11,379 981	8 9 1	100,870	88	107,727	841	11,240	811	416,756 46,913 981	821
Revenu brut des pilotes.	209,279	100	119,046	8	125,085	8	11,240	901	464,650	100
1961 Revenu en espèces des pilotes Cotisations à la caisse de retraite Assurance et autres avantages	198,072 11,161 1,032	94 5	109,044	84 16	113,137	86	13,931	811	434,184 51,150 1,032	&= I
Revenu brut des pilotes	210,265	100	130,062	100	132,108	8	13,931	81	486,366 100	8

%

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965, 1964, 1963, 1962 ET 1961

811 100 Shediac 3,804 3,369 2,758 2,758 3,226 3,226 3,597 3,369 3,804 1 1 3,597 $\mathbf{1}$ 1 8 9 8 | | 8 811 811 8 811 8 중 1 1 Richibucto 3,218 3,200 3,200 3,200 3,218 1 | 436 3;200 3,200 3,200 11 811 811 901 <u>8</u>11 8 811 9 100 8 811 % Rivière Restigouche 20,841 28,482 23,645 28,482 31,046 31,046 23,645 19,464 19,464 20,841 월 I I 811 용니 9 8 9 8 I I 8 용니 8 GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST) Miramichi 22,940 47,058 38,956 28,277 28,604 47,058 11 11 \prod 38,956 11 28,604 28,277 69, ÷ 811 100 811 월 1 1 811 100 8 1 1 9 9 8 % Caraquet 3,102 3,133 3,133 1,313 1,313 3,102 4,929 4,929 2,725 2,725 İ <u> 일</u> | 1 .월 니 8 8 1 1 811 윤 1 1 9 100 8 8 % Buctouche 1,619 1,619 2,004 2,004 1,572. 1,572 1,721 1,447 1,447 1,721 11 11 69 811 100 811 8 1 1 8 811 8 8 I I 8 100 % Bathurst 11,134 12,900 12,908 12,908 11,134 14,712 14,712 12,900 16,577 1. 16,577 69 Cotisations à la caisse de retraite.. Cotisations à la caisse de retraite.. Cotisations à la caisse de retraite. Cotisations à la caisse de retraite.. Cotisations à la caisse de retraite. Revenu en espèces des pilotes.. Revenu en espèces des pilotes.. Revenu en espèces des pilotes. Assurance et autres avantages. Revenu en espèces des pilotes. Assurance et autres avantages. Assurance et autres avantages. Revenu en espèces des pilotes. Assurance et autres avantages Assurance et autres avantages. Revenu brut des pilotes Revenu brut des pilotes.. Revenu brut des pilotes.. Revenu brut des pilotes.. Revenu brut des pilotes..

월 1 1

001

8 | | 90 811

8

8

100

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965,-1964, 1963, 1962 ET 1961 GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)

일 1 Total pour le Groupe 2 901 81 9 % 81 8 . 8 . 8 8 -100 257,157 226,770 800 206,675 209,026 800 183,078 900 257,957 227,570 209,826 207,475 183,978 29 100 1 7 3 66 9 100 98 9 8-1 9 Saint-Jean (T.-N.) 82,249 800 59,749 800 — 66,665 800 67,465 68,895 800 69,695 65,798 900 869,99 83,049 60,549 811 8 811 9 81 8 8 811 <u>8</u>11 100 Port-aux-Basques 14,118 15,718 14,818 14,818 15,503 15,503 15,093 15,093 15,718 1 ! 11 $| \cdot |$ 1 8 1 1 100 용기 1 100 용 1 1 % 8 <u> 일</u> l l 8 Lewisporte $\Pi\Pi$ 1 \$11 ₫ | | 549 406 127 461 ₹ I I **‡27** 을 1 1 중 1 1 100 8 811 001 <u>8</u>11 811 100 8 Humber Arm 22,685 22,685 22,564 22,564 21,485 21,322 ĺ 18,641 Ţ 21,485 21,322 Π 18,641 100 중 1 1 용 1 100 <u>8</u> I I 9 811 8 81 - 1 100 Botwood 11,116 12,322 12,322 11,479 11,482 1 1 11,479 11,482 9,182 9,182 11 69 Cotisations à la caisse de retraite..... Cotisations à la caisse de retraite..... Cotisations à la caisse de retraite.. Cotisations à la caisse de retraite. Cotisations à la caisse de retraite. Assurance et autres avantages..... Assurance et autres avantages..... Assurance et autres avantages.... Assurance et autres avantages.... Revenu en espèces des pilotes.... Revenu en espèces des pilotes.. Revenu en espèces des pilotes. Revenu en espèces des pilotes. Revenu en espèces des pilotes.. Assurance et autres avantages. Revenu brut des pilotes Revenu brut des pilotes. Revenu brut des pilotes... Revenu brut des pilotes. Revenu brut des pilotes.

.751

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965, 1964, 1963, 1962 ET 1961 GROUPE 2 (PETITES CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST)	1965, 196 S DE L'ES	4, 196	3, 1962	ET 1	961		ANNEXE	KE 4
	Île du Prince-Édouard	uard	Pictou		Pugwash	ų,	Sheet Harbour	noc
	s	%	\$	%	s	%	ø	%
1905 Revenu en esoèces des pilotes	10,882	8	3,237	801	6,800	8	3,359	<u>8</u> I
Cotisations à la caisse de retraite. Assurance et autres avantages.	11		11	H	ll	11		
Revenu brut des pilotes	10,882	9	3,237	8	6,800	8	3,359	100
1964	600	5	3 071	Ę	\$ 231	5	4. 797	00
Revenu en espèces des pilotes	6	3	511	3	; ;		11	11
Assurance et autres avantages.	9,083	8	3,071	8	5,231	100	4,797	100
ini des priores								
1963 Revenu en espèces des pilotes	8,678	9	2,326	100	4,314	100	3,656	<u>8</u> l
Cotisations à la caisse de retraite	1 1	ii	1 1				1	1
Revenu brut des pilotes	5,678	8	2,326	100	4,314	100	3,656	00
1962					•		870	5
Revenu en espèces des pilotes.	6,0%	<u>ද</u> ।	2,817		3,899	-	8,5	<u> </u>
Colisations at a casse of charter. Assurance et aufres avantages	1	ī	i	١		1	1	1
Revenu brut des pilotes	6,009	001	2,817	8	3,899	8	3,968	<u>8</u>
1961							;	
Revenu en espèces des pilotes	4,726	100	1,578	중 1	2,017	을 1	1,324	<u>ള</u> 1
Cotisations à la caisse de retraite	11	П		I	1	 	I	1
Revenu brut des pilotes	4,726	001	1,578	8	2,017	8	1,324	00 .

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963

GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Québec		Montréal		Cornwall	-	Total pour le Groupe 3	3 <u>F</u>
1963	69	%	s	%	69	%	s	8
Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite.	1,390,602	85	2,255,663	9	511,987	26	4,158,252	98
Assurance et autres avantages	ı	1	Ī	1	17,320		17,320	١.
Total du revenu et des avantages des pilotes	1,566,628	96	2,485,315	96	529,307	87	4,581,250	95
Remboursement des frais de voyage	1	٠,		۱,	53,094	10	53,094	4
Revenu brut des pilotes	1,629,716	100	2,588,613	100	607,451	8	4,825,780	8
1964								
Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite.	1,182,546	98	1,877,313	98	407,492	88	3,467,351	98
Assurance et autres avantages) 	2	5.1	`	12,000	<u>س</u>	12,000	»
Total du revenu et des avantages des pilotes	1,324,984	96	2,069,277	8	419,492	88	3,813,753	8
Remboursement des frais de voyage	50,760	4	107,738	ا ۵	24,000 35,101	20	182,498	۰. ح
Revenu brut des pilotes	1,375,744	8	2,177,015	ള	478,593	8	4,031,352	188
1963		<u> </u>						
Revenu en expèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite.	1,046,982	- 98	1,709,609	98	347,444	85	3,104,035	98
Assurance et autres avantages	126,130	3	¥,;;	١؞	10,700	۱۳	10,700	∞
Total du revenu et des avantages des pilotes.	1,175,112	96	1,887,250	95	358,144	88	3,420,506	8
Deputs us corporations. Remboursement des frais de voyage.	45,110		96,595	ا بم	19,337	2 7	161,042	د -
Revenu brut des pilotes	1,220,222	8	1,983,845	8	406,526	8	3.610.593	8
	—)	_	—1	_		_		3

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 3 (CIRCONSCRIPTIONS DU SAINT-LAURENT)

	Québec		Montréal		Cornwall		Total pour le Groupe 3	<u> </u>
	89	1%	65	%	s,	%	₩	%
Revenu en espèces des pilotes	1,021,483	98	1,668,604	8 ₆ I	385,286	88 2	3,075,373 291,287 10,685	98 ≈ 1
Total du revenu et des avantages des pilotes. Dépenses des corporations. Remboursement des frais de voyage.	1,139,242	8 4 1	1,842,132 94,913	8 n l	395,971 21,727 31,015	7 2	3,377,345 160,533 31,015	8 ° 1
Revenu brut des pilotes	1,183,135	901	1,937,045	8	448,713	100	3,568,893	8
1961 Revenu en espèces des pilotes Cotisations à la caisse de retraite Assurance et autres avantages.	1,021,421	10	1,567,080	9 -	357,739	3 89	2,946,240 275,152 11,732	8 ∞ 1
Total du revenu et des avantages des pilotes. Dépenses des corporations. Remboursement des frais de voyage.	1,138,075	76 E	1,725,578 63,250	96 4 L	369,471 12,075 19,776	92 8	3,233,124 109,145 19,776	96
	1,171,895	100	1,788,828	100	401,322	001	3,362,045	100

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1965, 1964 ET 1963 GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)

				l		
	Colombie- Britannique		New Westminster		Total pour le Groupe 5	
1965	69	%	s	1%	\$	%
Revenu en espèces des pilotes	1,122,579 150,755 17,628	10	98,055 9,712 1,085	8 1	1,220,634 160,467 18,713	73 10 1
	1,290,962 267,653	83	108,852	82	1,399,814	84 16
Revenu brut des pilotes	1,558,615	100	120,497	8	1,679,112	100
1964		_				
Revenu en espèces des pilotes Cotisations à la caisse de retraite Assurance et autres avantages	1,050,247 140,954 16,874	72 10 1	105,942 10,276 1,016	82	1,156,189 151,230 17,890	73 10
nitages des pilotes de voyage	1,208,075	83	117,234	9 6	1,325,309	84 16
Revenu brut des pilotes.	1,459,106	100	129,460	8	1,588,566	8
Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite. Assurance et autres avantages.	983,367 132,482 15,778	72 10 1	97,410 9,657 1,007	882	1,080,777	10 10
ntages des pilotes	1,131,627	83	108,074	20	1,239,701	84 16
Revenu brut des pilotes.	1,368,434	901	119,262	8	1,487,696	100
		-	-	-	-	1

ANNEXE 4

REVENU BRUT DES PILOTES POUR LES ANNÉES 1962 ET 1961

GROUPE 5 (CIRCONSCRIPTIONS DE LA CÔTE OUEST)

		-		-		
	Colombie- Britannique	. 0	New Westminster	h	Total pour le Groupe 5	
	53	%	69	%	S	%
1962						;
Revenu en espèces des pilotes	934,662 124,504 18,508	10 1	89, 261 8, 723 1,004	. s 33	1,023,923 133,227 19,512	73 10
Assurance of active strainings. Total du revenu et des avantages des pilotes. Remboursement des frais de voyage.	1,077,674 209,467	28 22	98,988 8,791	8 8	1,176,662 218,258	84 16
Revenu brut des pilotes	1,287,141	8	107,779	198	1,394,920	9
1961						
Revenu en espèces des pilotes. Cotisations à la caisse de retraite.	930,607 121,610 13,122	10	102,831 9,671 1,009	84 8 T	1,033,438 131,281 14,131	74 10
Total du revenu et des avantages des pilotes.	1,065,339	2 2	113,511 8,501	93	1,178,850	85 15
	1,269,070	8	122,012	001	1,391,082	100

NOTES SUR L'ANNEXE 5

REVENU BRUT PAR PILOTE EN ACTIVITÉ

- Le revenu brut par pilote en activité est la somme que le pilote reçoit pendant une année civile. On n'a pas tenu compte de la durée de la saison de navigation selon la circonscription.
- 2. L'effectif réel ou nombre des pilotes en activité est celui qu'on indique dans la pièce 1301. La définition est donnée dans la pièce 1307 comme «le nombre de pilotes pouvant assurer quotidiennement le service ou se trouvant en congé annuel, exclusion faite des pilotes indisponibles pour cause de maladie, de congé spécial ou pour quelque autre raison».

ANNEXE 5

REVENU BRUT PAR PILOTE EN ACTIVITÉ

Pour les années 1965, 1964, 1963, 1962 et 1961

				Revenu brut par	Indice du r rapport à l base (196	l'année de
Circonscription	Année	Revenu brut des pilotes	Effectif réel	pilote en activité	Augmen- tation	Dimi- nution
		\$		\$		
Groupe I						
Halifax	1965	225,366	15.7	14,355	131	
	1964	221,279	16.5	13,411	122	
	1963	201,382	15.7	12,827	117	
	1962	209,279	17.8	11,747	107	
	1961	210,265	19.2	10,951	100	
Sydney	1965	80,525	8.8	9,151		91
•	1964	98,341	10.0	9,834		98
	1963	120,362	12.3	9,786		97
	1962	119,046	12.9	9,228		92
	1961	130,062	12.9	10,067		100
Saint-Jean (NB.)	1965	122,650	9.0	13,628		85
•	1964	122,399	8.9	13,753		85
	1963	122,458	8.7	14,076		87
	1962	125,085	8.8	14,214		88
	1961	132,108	8.2	16,111		100
Lacs Bras d'Or	1965	17,354	2	8,677	194	
	. 1964	16,791	3	5,597	125	
	1963	14,669	3	4,889	109	
	1962	11,240	3	3,747		84
	1961	13,931	3	4,483	100	
Groupe 2						
Bathurst	1965	14,712	2	7,356	132	
	1964	12,900	2	6,450	116	
	1963	16,577	2	8,289	149	
	1962	12,908	2	6,454	116	
	1961	11,134	2	5,567	100	
Buctouche	1965	1,572	3	524		78
	1964	1,721	3	574		86
	1963	1,447	3	482		72
	1962	1,619	3	540		81
	1961	2,004	3	668		100

REVENU BRUT PAR PILOTE EN ACTIVITÉ

Pour les années 1965, 1964, 1963, 1962 et 1961

				Revenu	Indice du r rapport à l base (196	l'année de
Circonscription	Année	Revenu brut des pilotes	Effectif réel	brut par pilote en activité	Augmen- tation	Dimi- nution
		\$		\$		
Caraquet	1965	4,929	2	2,465	157	
Caraquet	1964	2,725	1	2,725	174	
	1963	1,313	1	1,313		84
	1962	3,102	2	1,551		99
	1961	3,133	2	1,566	100	
Miramichi	1965	47,058	4	11,765	205	
	1964	38,956	4	9,739	170	
	1963	28,277	4	7,069	123	
	1962	28,604	4	7,151	125	
	1961	22,940	4	5,735	100	
Rivière Restigouche	1965	28,482	2	14,241	137	
14,1010 1000-0-1	1964	31,046	2	15,523	149	
	1963	23,645	2	11,823	114	
	1962	19,464	2	9,733		93
	1961	20,841	2	10,421	100	
Richibucto	1965	3,200	1	3,200	734	
	1964	3,200	1	3,200	734	
	1963	3,200	1	3,200	734	
	1962	3,218	1	3,218	738	
	1961	436	1	436	100	
Shediac	1965	2,758	3	919		72
	1964	3,226	3	1,075		85
	1963	3,597	3	1,199		95
	1962	3,369	3	1,123		89
	1961	3,804	3	1,268		100
Botwood	1965	11,116	3	3,705	121	
	1964	12,322	3	4,107	134	
	1963	11,479	3	3,826	125	
	1962	11,482	3	3,827	125	
	1961	9,182	3	3,061	100	
Humber Arm	1965	22,685	3	7,562	122	
	1964	22,564	3	7,421	121	
	1963	21,485	3	7,162	115 .	
	1962	21,322	3	7,107	114	
	1961	18,641	3	6,214	100	
Lewisporte			-	—		- ·
-	1964	461	2	231		54
	1963	549	2	275		64 47
	1962	406 427	2 1	203 427		47 100
	1961					
Port-aux-Basques		14,118	1	14,118	104	. 94
	1964	15,718	1	15,718	104	00
	1963	14,818	1	14,818	103	98
-	1962	15,503 15,093	1 1	15,503 15,093	103	100
	1961	15,093	1	15,095		100

ANNEXE 5 REVENU BRUT PAR PILOTE EN ACTIVITÉ

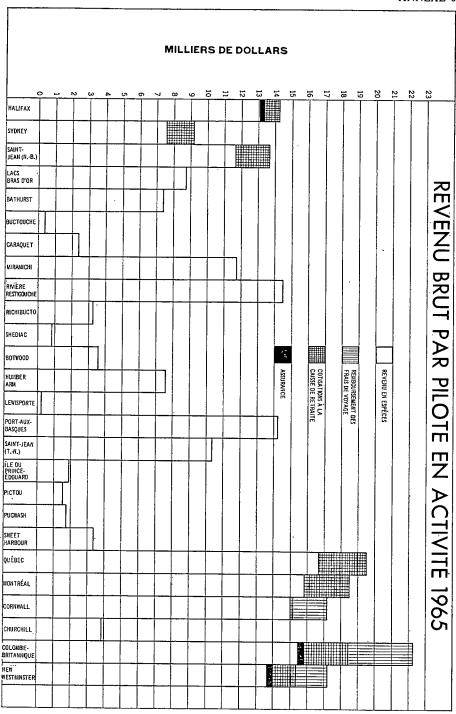
Pour les années 1965, 1964, 1963, 1962 et 1961

				Revenu brut par	Indice du r rapport à base (196	l'année de
Circonscription	Année	Revenu brut des pilotes	Effectif réel	pilote en activité	Augmen- tation	Dimi- nution
		\$		\$		
Saint-Jean (TN.)	1965	83,049	8	10,381	140	
	1964	60,549	, 8	7,569	102	
	1963	67,465	8	8,433	114	
	1962	69,695	8	8,712	118	
•	1961	66,698	9	7,411	100	
Île du Prince-Édouard	1965	10,882	6	1,814	230	
	1964	9,083	6	1,514	192	
	1963	5,678	6	946	120	
	1962	6,099	6	1,017	129	
	1961	4,726	6	788	100	
Pictou	1965	3,237	2	1,619	205	
	1964	3,071	2	1,536	195	
	1963	2,326	2	1,163	147	
	1962	2,817	2	1,409	178	
	1961	1,578	2	789	100	
Pugwash	1965	6,800	4	1,700	168	
	1964	5,231	4	1,308	130	
	1963	4,314	2	2,157	214	
	1962	3,899	2	1,950	193	
	1961	2,017	2	1,009	100	
Sheet Harbour	1965	3,350	1	3,359	254	
	1964	4,797	1	4,797	362	
	1963	3,656	1	3,656	276	
	1962	3,968	1	3,968	300	
•	1961	1,324	î	1,324	100	
Groupe 3				•		
Québec	1965	1,629,716	84.0	19,401	118	
<u> </u>	1964	1,375,744	72.1	19,081		
	1963	1,220,222	69.1		116	
	1962	1,183,135	69.6	17,659	107	
	1961	1,183,133		16,999	103	
	1901	1,1/1,893	71.3	16,436	100	
Montréal	1965	2,588,613	141.2	18,333	131	
	1964	2,177,015	132.9	16,381	117	
	1963	1,983,845	133.1	14,905	106	
	1962	1,937,045	131.2	14,764	105	
	1961	1,788,828	127.4	14,041	100	
Cornwall	1965	607,451	33.6	18,079	135	
	1964	478,593	29.9	16,006	120	
	1963	406,526	30.7		120	00
	1962	448,713	30.7	13,242	111	99
	1962			14,858	111	
	1901	401,322	30.0	13,377	100	

ANNEXE 5

REVENU BRUT PAR PILOTE EN ACTIVITÉ Pour les années 1965, 1964, 1963, 1962 et 1961

				Revenu	Indice du rapport à base (196	
Circonscription	Année	Revenu brut des pilotes	Effectif réel	brut par pilote en activité	Augmen- tation	Diminu- tion
		\$		\$		
Groupe 4						
Churchill	1965	7,865	2	3,933	124	
Chartan	1964	7,370	2 2 2 2 2	3,685	116	
	1963	8,220	2	4,110	130	
	1962	7,040	2	3,520	111	
	1961	6,335	2	3,168	100	
Groupe 5						
Colombie-Britannique	1965	1,558,615	70.4	22,139	104	
Colonido Ditamique	1964	1,459,106	68.7	21,239	100	
	1963	1,368,434	64.1	21,348	101	
	1962	1,287,141	64.9	19,833		93
	. 1961	1,269,070	59.8	21,222	100	•
New Westminster	1965	120,497	7	17,214		99
11011 11 0001111110101	1964	129,460	7	18,494	106	
	1963	119,262	7	17,037		98
	1962	107,779	7	15,397		88
	1961	122,012	7	17,430		100



ANNEXE 7

TABLEAU COMPARATIF DU VOLUME ET DU REVENU BRUT DES PILOTES 1965 ET 1961

		e digital			Montréal		Colo	Colombie-Britannique	ine
		Zacoc.							
;	:		Augmen-			Augmen-	-		Augmen- tation
	1965	1961	(Diminu- tion)	1965	1961	(Diminu- tion)	1965	1961	(Diminution)
:	0 570	7 332	1 246	19, 270	18.191	1.079	7,147	6,629	518
Nombre de trajets		7661	2						•
Effectif réel	84.0	71.3	12.7	124.5	111.6	12.9	70.4	8.65	9.0
Nombre de trajets par pilote	102.1	102.8	(.7)	154.7	162.9	(8.2)	101.5	110.8	(6.3)
Heures totales des trajets par pilote	. 1,144.4	1,206.2	(61.8)	1,106.8	1,201.0	(94.2)	1,422.5	1,489.0	(66.5)
Moyenne des heures par trajet	11.2	11.7	(.5)	7.2	7.4	(.2)	14.0	13.4	9.
Revenu brut par pilote	\$19,401	16,436	2,965	18,442	14,243	4,199	22,139	21,222	917
Revenu brut moyen par heure de service	. \$ 16.94	13.63	3.31	16.66	11.86	4.80	15.57	14.26	1.31

Nors: Pour Montréal, les chiffres concernent le pilotage fluvial et ne comprennent pas le pilotage dans le port de Montréal.

NOTES SUR L'ANNEXE 8

CHANGEMENTS DU VOLUME DU TRAFIC

- Les chiffres pour la «jauge des navires» sont tirés des rapports annuels des circonscriptions. Pour Montréal et Québec, on indique les «jauges nettes», et pour la Colombie-Britannique, les «jauges brutes».
- 2. Pour Québec et Montréal, les jauges pour 1965 sont approximatives.
- 3. Pour Montréal, les chiffres se rapportent au pilotage fluvial et ne comprennent pas le pilotage dans le port de Montréal.

CHANGEMENTS DU VOLUME DU TRAFIC

Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1961 Augmentation 1965 1964 6.876.679 1.146.679 1.146.679 1.146.679 1.146.679 1.146.474 11			Ouébec			Montréal		Col	Colombie-Britannique	
1, 629, 713 1, 834, 229 12, 815, 524 12, 670 18, 194 11, 27, 121 1, 079 1, 174 1, 476 6, 629 518 1, 88 1, 270 18, 191 1, 079 1, 144 6, 629 518 6, 629 6, 876, 679 6, 876,		1965	1961	Augmentation	1965	1961	Augmentation	1965	1961	Augmentation (Diminution)
8,578 1,246 19,270 18,191 1,079 7,147 6,629 518 6,649 518 6,649 518 6,649 518 6,649 518 6,649 518 6,649 518 6,649 518 6,649 518 6,649 6,149 6,149 6,149 6,149 7,119 6,649 8,149 7,119 6,649 8,19 1,119 7,119 8,19 8,19 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119 1,119	Tonnage des navires	14 640 753	11 834 229	12.815.524	50,252,122	38,994,901	11,257,221	37,791,173	30,914,494	6,876,679
5,205 4,342 863 2,608 2,143 465 5,288 4,664 624 5,205 4,326 2,608 2,143 2,143 483,075 484,965 (1,180) 5 5 5 5 5 5 5 5 5 1,629,716 1,171,960 457,736 2,296,522 1,589,815 706,707 1,146,474 899,902 246,572 1,629,716 1,171,960 457,736 2,296,522 1,589,815 706,707 1,146,474 899,902 246,572 1,629,716 1,171,960 457,736 2,296,522 1,589,815 706,707 1,196,474 899,902 246,572 1,629,716 1,171,960 457,736 2,296,522 1,589,815 706,707 1,196,474 899,902 246,576 1,629,716 1,171,960 457,736 2,296,522 1,589,815 706,707 1,599,549 1,297,573 301,976 1,90,00 5 5 5 5 5 5		8 578	7 332	1.246	19,270	18,191	1,079	7,147	6,629	518
5 5 5 5 5 5 73 (10, 10, 10, 10) 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 70, 10, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 899, 902 246, 574 1, 146, 474 1, 146, 474 1, 146, 474	Tonnage moyen par	5,205	4,342	863	2,608	2,143	465	5,288	4,664	624
1, 629,716 1, 171,960 457,756 2, 236,522 1,589,815 706,707 1, 146,474 899,902 246,572 1, 629,716 1, 171,960 457,756 2, 236,522 1,589,815 706,707 1, 146,474 899,902 246,572 1, 629,716 1, 171,960 457,756 2, 236,522 1,589,815 706,707 1, 1399,549 1,297,573 301,976 2, 037 5, 037 5, 037 5, 037 1, 139,181	Distance totale par- courue, en milles	1	1	. 1	1	ı	ı	453,075	484,965	(31,890)
1, 629, 716 1, 171, 960 457, 736 2, 296, 532 1, 589, 815 706, 707 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 629, 716 1, 171, 960 457, 736 2, 296, 532 1, 589, 815 706, 707 1, 146, 474 899, 902 246, 572 1, 629, 716 1, 171, 960 457, 736 2, 296, 532 1, 589, 815 706, 707 1, 599, 549 1, 297, 573 301, 976 1, 629, 716 1, 171, 960 457, 736 2, 296, 532 1, 589, 815 706, 707 1, 599, 549 1, 297, 573 301, 976 1, 629, 716 1, 171, 960 457, 736 19, 360 19, 360 19, 360 1, 629, 716 1, 171, 960 1, 171, 960 19, 360 19, 374 1, 629, 716 1, 629, 716 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 629, 716 1, 629, 716 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 629, 716 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 629, 716 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 171, 960 1, 629, 716 1, 171, 960 1, 172, 773 1, 172, 773 1, 174, 860 1, 629, 717 1, 171, 960 1, 172, 773 1, 174, 860 1, 629, 717 1, 171, 960 1, 172, 773 1, 174, 860 1, 629, 717 1, 171, 960 1, 172, 773 1, 174, 860 1, 629, 717 1, 171, 960 1, 172, 773 1, 174, 860 1, 629, 717 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 629, 717 1, 629, 717 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 629, 717 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 629, 717 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 629, 717 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 629, 717 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 716 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717, 718 1, 174, 717,	Distance moyenne par trajet, en	1	1	ŀ	ı	1	ı	63	73	(10)
1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,		s	s	~	s	s	s	s	89	s
1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,	Revenu calculé en fonction de la jauge et du tirant d'eau.	1,629,716	1,171,960	457,756	2,296,522	1,589,815	706,707	1,146,474	899,902	246,572
1,629,716 1,171,960 457,756 2,296,522 1,589,815 706,707 1,599,549 1,297,573 301,976 5,037 5,037 5,037 5,037 5,046 5,041 5,042 5,042 5,042 8,042 5,042 8,042 8,042 1,599,549 1,297,573 301,976 301,976 1,00,00 1,00,00 1,00,00 1,00,00 1,00,00 1,00,00 1,00,00 1,00,00 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00,976 1,00 1,00,976 1,00 1,00,976 1,00	Revenu calcule en fonction de la distance parcourue		1	ı	ı	1	-	453,075	397,671	55,404
S 0.047 S 0.046 S 0.041 S 0.045 S 0.046 S 0.041 S 0.045 S 0.042 S 0.042 S 0.042 S 0.042 S 0.042 S <th< td=""><td>Coût aux armateurs, à l'exclusion du service de bateau-</td><td><u> </u></td><td>1 171 960</td><td>457.756</td><td>2,296,522</td><td>1,589,815</td><td>706,107</td><td>1,599,549</td><td>1,297,573</td><td>301,976</td></th<>	Coût aux armateurs, à l'exclusion du service de bateau-	<u> </u>	1 171 960	457.756	2,296,522	1,589,815	706,107	1,599,549	1,297,573	301,976
.037 .037 .037 .046 .041 .041 .052 1.042 .352 38 190.00 \$ 70 119.17 87.39 \$ 70 \$ \$ 190.00 \$ 70 44.39 13 70 101.387 101.387 129.481 28 44 437.533 62 176.517 81.554 128.915 28 174.880 25 81.554 81.554 - - - - - - (37.482) - - - - - - - (37.482)	phote	211111111111111111111111111111111111111		69	S	s				69
\$ \$ \$ 199,360 44 94,294 13 101,387 129,481 28 437,533 62 176,517 128,915 28 174,880 25 81,554 - - - (37,482) 457,736 100 706,707 100 301,976	Revenu par tonne Revenu par mille Revenu par traiet	, 181	. 191) I I R 9:0	.046	87	.000. 31.78			38.07
199,360 44 94,294 13 101,387 129,481 28 174,880 25 176,517 128,915 28 174,880 25 25 27,482 28 27,482 28 27,482 28 27,482 28 27,482 28 27,482 28 28 28 28 28 28 28	Détail de l'augmen-	<u> </u>						1		S
129,481 28	tation du re- venu Augmentation du nombre de na- vires pilotés									101,387 34
128,915 28 174,880 25 81,554 81,554	Augmentation du tonnage moyen par navire									176,517 57
	piloté. Augmentation du									81,554 27
457,736 100 301,976	Diminution de la distance par-courue (milles)						 			(57,482) (18)
	par trajet			756	1-		╁─			301,976 100

CHANGEMENTS DU TARIF DE 1961 À 1965

QUÉBEC

	Trajet	
196		Tarif .
1.	De Pointe-au-Père à Québec, Port-Alfred, Chicoutimi, et vice versa	\$5.20 par pied de tirant d'eau et 1¢ par tonne
2.	De Québec à Port-Alfred ou Chicoutimi, et vice versa	\$6.50 par pied de tirant d'eau et 14 par tonne
3.	Entre deux points quelconques situés en- tre Québec et une ligne reliant la pointe Saint-Roch et le cap Saint-Joseph	le tiers du taux (1)
4.	D'un point quelconque (3) à un point quelconque non au delà de l'île Rouge et de Prince Shoal	les deux tiers du taux (1)
5.	D'un point quelconque (3) à un point quelconque au delà de l'île Rouge et de Prince Shoal	\$5.20 par pied de tirant d'eau et 🐉 par tonne
6.	D'un point quelconque (3) à un point quelconque de la rivière Saguenay	\$6.50 par pied de tirant d'eau et 1/2 par tonne
7.	Entre deux points situés entre Pointe-au- Père et <i>Prince Shoal</i> ou l'île Rouge	le tiers du taux (1)
8.	D'un point quelconque (7) à un point quelconque situé entre Prince Shoal ou l'île Rouge et une ligne reliant la pointe Saint-Roch et le cap Saint-Joseph, ou à un point quelconque situé de la rivière Saguenay, non en amont du cap Trinité	les deux tiers du taux (1)
9.	D'un point quelconque (7) à un point quelconque de la rivière Saguenay, en amont du cap Trinité	\$5.20 par pied de tirant d'eau et 1/2 par tonne
10.	De Port-Alfred à Chicoutimi	le tiers du taux (1)

Remarques: Le tarif minimal pour le tirant d'eau correspond à un tirant d'eau de seize pieds.

Le tarif minimal pour la jauge correspond à une jauge de deux mille tonnes.

Le tarif maximal pour la jauge correspond à une jauge de quinze mille tonnes.

Les droits percevables sont augmentés d'une somme égale à celle des droits calculés d'après le tarif, sans que cette somme puisse excéder cent dollars.

1965

En plus des droits établis, on exige un supplément de 8%.

CHANGEMENTS DU TARIF DE 1961 À 1965

Montréal

Caboteurs ou bâtiments d'eaux intérieures de moins de 2,000 tonneaux

Navires longcourriers ou autres de plus de 2,000 tonneaux

1961

- 1. De Québec à Montréal ou à un \$6.75 par pied de tirant d'eau point quelconque en amont de Sorel et en aval de Montréal.
- et \$16.00 pour la jauge; droit minimal \$84.00
- \$6.75 par pied de tirant d'eau et & par tonne; minimum pour le tirant d'eau: \$108.00; maximum pour la jauge \$120.00

- 2. De Québec à Sorel ou à un point en amont de Trois-Rivières et en aval de Montréal, ou en amont de Sorel et en aval de Montréal.
- \$5.55 par pied de tirant d'eau et \$16.00 pour la jauge; droit minimal \$76.00
- \$5.55 par pied de tirant d'eau et 🐉 par tonne; minimum pour le tirant d'eau: \$88.00; maximum pour la jauge \$90.00

- 3. De Québec à Trois-Rivières ou d'un point en amont de Portneuf et en aval de Trois-Rivières ou de Trois-Rivières à Montréal ou d'un point en amont de Sorel et en aval de Montréal, ou de Portneuf à Sorel ou d'un point en amont de Trois-Rivières et en aval de Sorel.
- \$4.35 par pied de tirant d'eau et \$16.00 pour la jauge; droit minimal \$68.00
- \$4.35 par pied de tirant d'eau et & par tonne; minimum pour le tirant d'eau: \$69.00; maximum pour la jauge \$60.00

- 4. De Québec à Portneuf ou d'un point en aval de Portneuf et en amont de Québec, ou de Portneuf à Trois-Rivières, de Trois-Rivières à Sorel ou de Sorel à Montréal.
- \$3.15 par pied de tirant d'eau et \$16.00 pour la jauge; droit et 1¢ par tonne; minimum minimal \$60.00

\$3.15 par pied de tirant d'eau pour le tirant d'eau: \$50.50; maximum pour la jauge \$30.00

1962

John William Co.

Zone A-De Québec à Portneuf B—De Portneuf à Trois-Rivières C—De Trois-Rivières à Sorel

D-De Sorel à Montréal

1. Trajet effectué à l'intérieur d'une \$3.37 par pied de tirant d'eau \$3.37 par pied de tirant d'eau zone.

et \$20.41 pour la jauge; droit et 1/4 é par tonne; minimum minimal \$66.60

pour le tirant d'eau \$53.98; maximum pour la jauge \$38.28

- grand sept . d'une zone, mais non au delà de deux zones
- 2. Trajet effectué à l'extérieur \$4.65 par pied de tirant d'eau et \$20.41 pour la jauge; droit minimal \$75.48
- \$4.65 par pied de tirant d'eau et ½ par tonne; minimum pour le tirant d'eau: \$74.40; maximum pour la jauge \$76.56

- 3. Trajet effectué au delà de deux zones mais non au delà de trois zones
- \$5.93 par pied de tirant d'eau et \$20.41 pour la jauge; droit minimal \$84.36
- \$5.93 par pied de tirant d'eau et 1¢ par tonne; minimum pour le tirant d'eau \$94.91; maximum pour la jauge \$114.84

- zones
- 4. Trajet effectué au delà de trois \$7.21 par pied de tirant d'eau et \$20.41 pour la jauge; droit minimal \$93.24

\$7.21 par pied de tirant d'eau et 1¢ par tonne; minimum pour le tirant d'eau \$115.44; maximum pour la jauge \$153.12

1965

En plus des droits établis on exige un supplément de 11%.

CHANGEMENTS DU TARIF DE 1961 À 1965

COLOMBIE-BRITANNIQUE

1961

Un demi-cent par tonne, un dollar par pied de tirant d'eau et quatre-vingt-deux cents par mille parcouru.

1965

Un demi-cent par tonne, un dollar par pied de tirant d'eau et un dollar par mille.